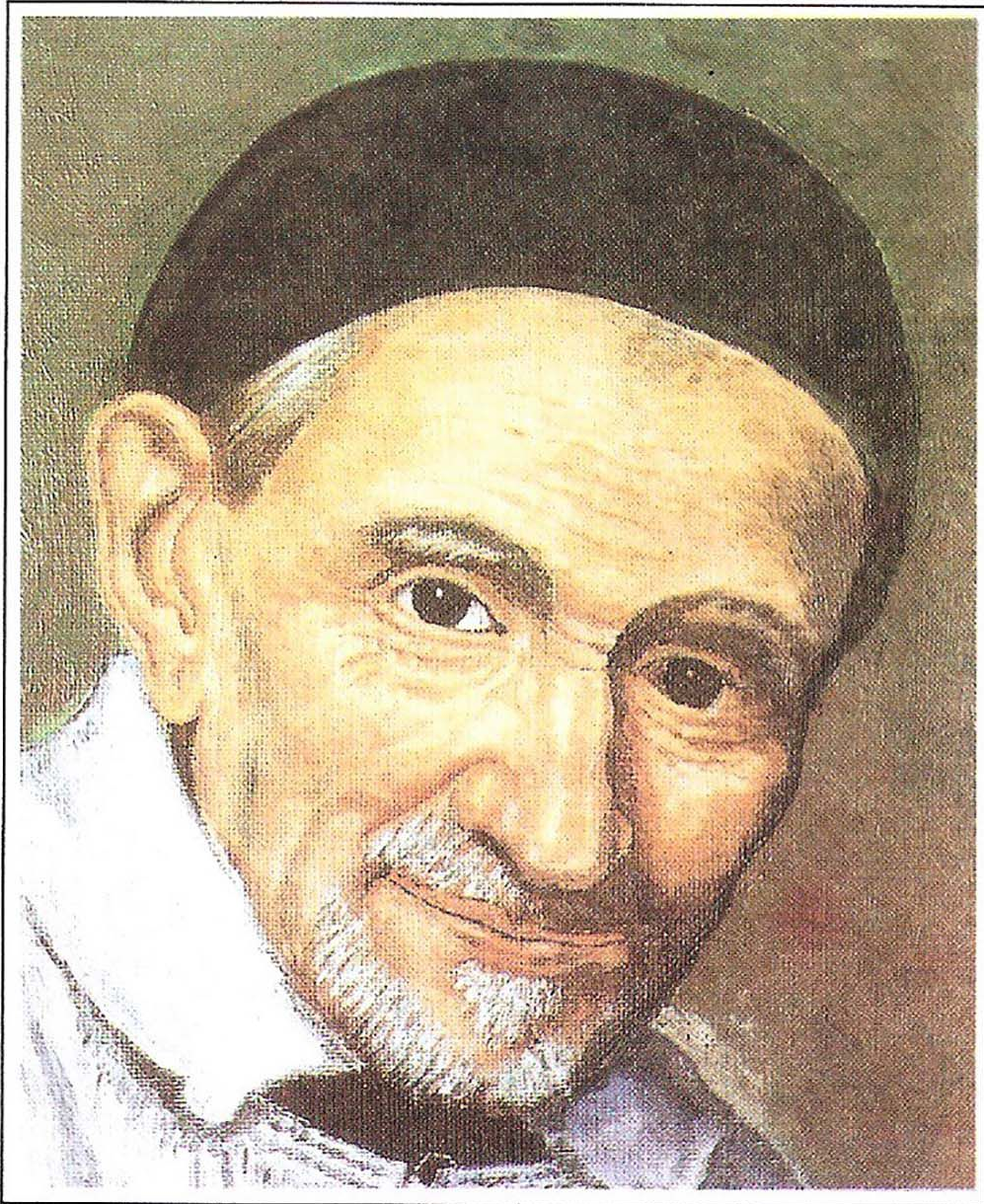


VINCENTIANA

44^e ANNÉE, N° 2

MARS-AVRIL 2000



DOSSIER:

Le défi de la formation

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

Rome, le 25 janvier 2000

Aux membres de la Famille Vincentienne à travers le monde

Très chers frères et sœurs,

Bienvenue sur la page Web de la Famille Vincentienne. Le but de cette page est le Service des Pauvres par excellence. Avec cet objectif essentiel, je souhaite que la page puisse être un instrument de communication commode permettant d'échanger les informations de notre vie et les travaux des différents continents; d'apporter des éléments à la formation de nos membres; de rassembler les énergies pour nos projets communs; de donner la possibilité à la voix des pauvres d'être entendue d'une manière claire et sans retard.

Cette page Web entre maintenant dans une phase nouvelle de son histoire. Du 17 au 19 janvier 2000, une Commission pour l'utilisation d'Internet s'est réunie ici à Rome. Dans mon discours d'ouverture j'ai demandé aux membres de la commission de se concentrer sur l'usage de cette page. Il y a de nombreux sites vus une seule fois et sur lesquels nous ne revenons jamais. Ils sont statiques, immuables. Nous pouvons les admirer comme des pièces de musée, mais rarement nous retournons les visiter. Je suis convaincu que cela est primordial pour notre page web. Elle devrait se renouveler fréquemment et sa présentation se doit d'être attirante pour tous les membres de notre famille. En réponse à mon appel, la Commission avait, dans un premier temps, décidé d'apporter des éléments nouveaux au moins chaque lundi. Au fur et à mesure que davantage de personnes et de branches de notre Famille seront impliquées pour alimenter cette page, notre site changera alors plus souvent et peut-être même chaque jour. (comme un quotidien!)

Cette page a pour but de rassembler en une seule et même place toutes les informations et ressources concernant la Famille Vincentienne qui sont actuellement disponibles sur différents sites à travers le World Wide Web. Notre Famille est très grande. Elle comprend des millions de membres et est présente dans plus de 140 pays. Elle est composée d'importants groupes de laïcs (hommes et femmes) et de nombreuses communautés de prêtres, de frères et de sœurs.

Evidemment, la Commission a besoin d'aide. La création de la page demande un gros investissement de travail. Si vous êtes intéressé à offrir vos services et avez quelque expérience dans l'élaboration des pages web, je vous encourage à contacter un des membres de la commission ou une des personnes responsables de votre branche de la Famille.

Si vous avez des informations que vous souhaiteriez voir apparaître sur la page web, je vous prie de ne pas hésiter à les transmettre au membre concerné de la

Commission. Ceci est aussi vrai pour les suggestions ayant trait au contenu et à la présentation de la page. La page est votre page. Nous aimerions recevoir vos remarques et suggestions.

Je vous encourage à faire en sorte que votre page d'accueil soit notre site web, c'est-à-dire celle qui s'affiche par défaut lorsque vous vous rendez sur Internet. Dès que vous êtes en ligne, les dernières nouvelles de notre Famille Vincentienne s'afficheront. Vous y trouverez aussi une foule d'autres choses intéressantes comme des cartes à envoyer aux amis, aux collègues de travail, aux paroissiens et aux étudiants. Quant à ceux travaillant dans des régions éloignées, ils y trouveront une aide, une manière facile d'être reliés aux journaux locaux et à ceux du monde entier.

Je souhaite qu'au moyen d'un plus grand nombre de connexions, vous puissiez être des hommes et des femmes servant les Pauvres plus efficacement. Pendant une séance de conseil des Filles de la Charité, Saint Vincent s'est écrié une fois : «Oh mon Dieu! Oui, il faut cela : grande communication l'une à l'autre... Il n'y a rien de plus nécessaire ». Je souhaite que notre page web puisse être un réseau de communication actif et intéressant qui unisse notre Famille Vincentienne au service des pauvres à travers le monde.

Votre frère en Saint Vincent

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

Rome, le 07 mars 2000

A tous les membres de la Famille Vincentienne dans le monde

Très chers Frères et Sœurs,

A Rome du 3 au 5 février 2000 ces responsables des différentes branches de la Famille Vincentienne se sont retrouvés pour leur sixième rencontre coutumière. Les noms des représentants des différents groupes ont été listés par ordre de date de fondation: pour les AIC (1617) - Patricia Palacios de Nava (Présidente), Anna Rovetta et Rosamaría Casas; pour la Congrégation de la Mission (1625) – Robert Maloney (Supérieur Général) et Benjamin Romo; pour les Filles de la Charité (1633) – Sœur Juana Elizondo (Supérieure Générale et Sœur Therezhina Remonatto; pour la Société Saint Vincent de Paul (1833) - José Ramón Díaz Torremocha (Président), Joseph Mueller, Erich Schmitz, Pierre Bonnassies et Juan Tirado; pour les Religieux de Saint Vincent de Paul (1845) – Yvon Laroche (Supérieur Général) et Tito Marega; pour la Jeunesse Mariale Vincentienne (1847) – Edurne Urdampilleta (Présidente Provisoire); pour l'Association de la Médaille Miraculeuse (1905) – Charles Shelby; pour MISEVI (1999) – Marcos Amador.

La rencontre a démarré avec l'exposé, par chaque groupe, d'un compte-rendu de ses activités principales de l'année écoulée et de ses projets pour cette année jubilaire. L'événement marquant de cette année 2000 sera la Première Assemblée Générale de notre Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV). Les représentants élus d'environ 40 pays y participeront du 8 au 12 août à Rome. Aussitôt après, du 15 au 20 août, environ 2500 Jeunes Vincentiens participeront aux Journées Mondiales de la Jeunesse toujours ici à Rome. Naturellement, leur trouver le logement et la nourriture relèvent d'une grande entreprise !

Ensemble nous avons dressé le bilan de plusieurs activités de la Famille Vincentienne en 1999. Il est ressorti de tous les comptes-rendus que la journée de prière annuelle de la Famille Vincentienne organisée dans 130 pays aux environs de la fête de Saint Vincent suscite des réactions très positives. Toutes les branches y prennent part. Il a été noté un accroissement de la participation des pauvres. Un nombre de pays ont saisi cette circonstance favorable pour une formation continue de leurs membres. Ensuite, nous avons évalué nos efforts et nos initiatives de solidarité pour les pauvres dans les situations d'urgence (exemples: les réponses aux situations de catastrophes naturelles en Turquie, à Taiwan et au Venezuela, aux situations de violence au Kosovo et au Timor Oriental). Grâce à l'utilisation d'Internet nous sommes capables de diffuser l'information rapidement, de rassembler nourritures et matériels adéquats pour les faire acheminer vers les zones sinistrées. Dans ces régions sinistrées les membres des nombreuses branches de la Famille ont été capables de travailler ensemble. Nous avons aussi jaugé la Déclaration pour le Jubilé de l'an 2000 au nom des Pauvres. Nous avons trouvé que le processus de préparation de la

Déclaration s'est déroulé sans heurts, grâce aux efforts de coordination du Père Shelby. Nous avons jugé que le processus de distribution pouvait encore être amélioré.

Un livre sur la spiritualité vincentienne pour les laïques est en cours de préparation par le Père John Prager. Nous envisageons qu'il puisse être prêt cette année. Nous avons discuté des différents moyens de sa distribution afin qu'il puisse toucher toutes les couches sociales de la société.

Le Père Elmer Bauer, Trésorier Général de la Congrégation de la Mission; a fait une démonstration très intéressante de la page web de la Famille Vincentienne avec ses caractéristiques et comment y naviguer. Chaque groupe a convenu d'envoyer aux deux jours de réunion (les 30 juin et 1^{er} juillet 2000) un représentant responsable du site web pour chaque branche.

Jusqu'à présent c'était la première réunion à laquelle participait un membre délégué de MISEVI, nous avons débattu de ses nouveaux Statuts Internationaux approuvés le 07 avril 1999 et de son fonctionnement concret. Un programme a été élaboré pour la préparation des missionnaires laïques, pour la recherche d'un stage apostolique dans un pays étranger et aussi d'une communauté d'accueil qui puisse leur offrir les soutiens spirituel, moral et financier durant leur séjour dans ce pays, et prévoir leur réintégration en douceur dans leur pays d'origine à leur retour. Plusieurs pays ont déjà manifesté leur intérêt au programme national des groupes MISEVI.

Nous avons discuté des différents instruments de la formation continue des *conseillers* (directeurs spirituels, animateurs, conseillers, conseillères etc....) de nos groupes laïques vincentiens. Ce thème a déjà été traité par l'A.I.C. dans un document très riche. Durant l'Assemblée Générale des JMV, une séance sera prévue pour les différents *conseillers* qui accompagnent des jeunes. Ce thème sera repris pour le mois vincentien à Paris, en juillet 2002.

Nous avons décidé de constituer une commission « virtuelle » qui se rencontrera uniquement par le biais de l'email ou sur Internet pour favoriser la coordination des diverses activités de la Famille Vincentienne. Chaque membre désignera un membre pour cette commission. Cela suppose qu'il y ait échange d'informations, de préoccupations, de suggestions avec un objectif: améliorer la synergie de nos activités communes, en particulier pour le service des Pauvres et pour la formation de nos membres.

Nous avons réfléchi à la possibilité, pour l'avenir, de rédiger un livre de prières pour la Famille Vincentienne avec les prières de Saint Vincent, des prières vincentiennes modernes, des hymnes vincentiennes, des propositions de méditation selon l'esprit de Saint Vincent, etc....

Nous avons parlé pendant un assez long temps des membres de notre Famille qui enseignent en Chine Occidentale et combien leur expérience porte des fruits en

particulier dans leurs contacts avec les jeunes. Les responsables de nos divers groupes vont voir si les membres de leurs branches sont intéressés par ce volontariat.

Nous avons débattu des nombreux programmes de formation continue des membres laïques de notre Famille Vincentienne dans les différents pays. Les résultats de plusieurs de ces programmes sont très positifs. En Italie un programme pilote a rencontré quelques difficultés.

En plus de toutes les questions à l'ordre du jour, nous avons passé beaucoup de temps dans des discussions informelles puisque nous avons passé ensemble trois journées bien remplies, partageant la prière, les repas et la compagnie des uns et des autres. Le bilan de cette rencontre a été très positif. Nous avons pris date pour notre future rencontre habituelle qui aura lieu du 9 au 11-02-2001. Vraisemblablement en raison de nombreuses activités communes pendant l'année jubilaire, nous nous verrons les uns les autres un peu plus souvent durant ce temps.

Au cours de ces trois jours dans notre prière nous avons souvent pensé à tous les membres de notre Famille. Ensemble, nous avons demandé au Seigneur de consolider les liens que nous avons tissés pour que nous puissions en cette année jubilaire, avec nos différents charismes, aider les Pauvres à se libérer de leurs chaînes.

Vos frères et Sœurs en Saint Vincent,

Patricia Palacios de Nava
Présidente AIC
(Fondation en 1617)

Yvon Laroche, rsv
Supérieur Général Religieux
de Saint Vincent de Paul
(Fondation en 1845)

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général
de la Congrégation de la Mission
(Fondation en 1625)

Edurne Urdampilleta
Présidente Provisoire
Jeunesse Mariale Vincentienne
(Fondation en 1847)

Sœur Juana Elizondo, FdIC
Supérieure Générale des Filles de la Charité
Miraculeuse
(Fondation en 1633)

Charles Shelby, C.M.
Association de la Médaille
(Fondation en 1905)

José Ramón Diaz Torremocha
Président Société Saint Vincent de Paul
(Fondation en 1833)

Marcos Amador
MISEVI
(Fondation en 1999)

Rome, le 30 mars 2000

Aux membres de la Famille Vincentienne

Chers frères et sœurs,

La grâce de notre Seigneur soit toujours avec vous!

Je voudrais aujourd'hui vous entretenir de la présence et de l'engagement apostolique de la Famille Vincentienne dans le monde musulman.

Les musulmans représentent plus d'un milliard de personnes à travers le monde. Ils sont répartis non seulement dans les pays appelés traditionnellement «islamiques», mais ils sont présents de façon significative dans des régions de tradition chrétienne. Nous vivons de plus en plus dans un monde multiculturel et multireligieux. Cela peut être une richesse ou un risque pour l'équilibre des sociétés comme pour celui des communautés religieuses. La Famille Vincentienne se trouve implantée dans un grand nombre de pays où l'Islam est majoritaire ou compte un nombre important de fidèles.

Cet Islam que nous rencontrons est un et divers. Un simple regard géographique en indique la diversité sociologique et culturelle, depuis le Maroc jusqu'en Indonésie. Cette diversité se remarque aussi dans les sociétés musulmanes elles-mêmes, allant parfois jusqu'à y générer de graves conflits internes. En certaines régions, ce sont les relations avec les autres communautés religieuses qui prennent un tour offensif. Toutefois, la violence et l'intolérance qui s'expriment en de trop nombreux endroits ne doivent pas nous cacher la réalité du grand nombre de croyants qui vivent leur religion de façon sereine et respectueuse des autres.

Cette réalité de l'Islam, qui englobe non seulement la vie religieuse des personnes mais l'ensemble de la vie sociale, ne peut nous laisser indifférents. En effet, c'est l'un des défis les plus importants pour l'Eglise et pour la société dans de nombreux pays. Nos communautés religieuses et nos sociétés pourront-elles trouver les voies d'une cohabitation pacifique, voire d'une collaboration sincère? Une véritable liberté religieuse sera-t-elle possible dans tous les pays? Les disciples du Christ seront-ils capables d'annoncer la Bonne Nouvelle d'une manière respectueuse des consciences et surtout de vivre ce qu'ils annoncent, dans leurs relations avec les autres, quelles que soient les difficultés, souhaitant que les fidèles de l'Islam aient eux aussi toujours plus le souci de promouvoir des attitudes respectueuses et fraternelles à l'égard de ceux qui ne partagent pas leur foi?

Du 26 juillet au 2 août 1999, à Fatqa, au Liban, une centaine de Confrères et de Filles de la Charité, ainsi que quelques membres laïcs de la famille vincentienne, venant de nombreuses provinces du monde, ont pris le temps de s'arrêter sur de telles questions. Ils ont été accompagnés dans leur réflexion par plusieurs spécialistes des relations entre chrétiens et musulmans. Je vous invite à lire les textes de cette

rencontre, conférences et témoignages de vie, qui ont été publiés dans *Vincentiana* (n° 4/5 - juillet-octobre 1999).

Cette rencontre vincentienne a permis à la fois un fructueux échange d'expériences et une réflexion sur les motifs profonds de nos engagements avec les musulmans. Elle a permis aussi une meilleure prise de conscience de l'intérêt porté par saint Vincent au monde de l'Islam, dont il avait une connaissance personnelle. On peut d'ailleurs remarquer que cet intérêt était fondé avant tout sur son sens de la mission universelle de l'Eglise, qui ne connaît pas de frontières et dont personne ne peut être exclu.

Notre spiritualité propre peut nous aider à porter un regard renouvelé sur les musulmans, un regard qui assume en vérité les difficultés voire les drames qui se déroulent dans certains pays, pour retrouver le regard que portait saint Vincent sur les personnes. L'esprit de dialogue fait partie de l'héritage qu'il nous a légué, de même que la recherche de la réconciliation entre les personnes et entre les communautés humaines. Une profonde attitude d'humilité aide à découvrir avec patience et prudence les valeurs portées par les autres, qui s'expriment parfois de manière surprenante.

A la suite de cette session, pour aider la Famille Vincentienne à avancer avec plus de vigueur dans la rencontre des croyants de l'Islam et témoigner parmi eux de l'esprit de l'Evangile, je suggère que dans les années qui viennent nous puissions porter une attention plus intense à la signification de la mission de l'Eglise parmi les musulmans et nous y engager plus activement.

Ainsi nous pourrions donner la place qui lui convient à la connaissance de l'Islam, à l'enseignement de l'Eglise sur le dialogue interreligieux, notamment sur les relations avec les musulmans, et d'une façon plus générale développer l'information sur ces questions. Il est important que cela se fasse en particulier dans nos maisons de formation et lieux de formation ainsi qu'au cours de la formation permanente. Il est aussi nécessaire que dans la Congrégation, nous puissions former des experts dans les domaines de l'Islam et du dialogue interreligieux.

Nous devrions surtout avoir le souci d'aller concrètement à la rencontre des musulmans pour travailler avec eux dans des domaines qui nous sont communs, comme le service des pauvres, la lutte pour la justice et le respect de la dignité de l'homme. C'est par la qualité des rencontres, la vie partagée, le travail réalisé en commun, que se dépassent les préjugés et qu'il est possible de s'engager sur les chemins du respect mutuel et de la réconciliation afin de construire la paix et la fraternité dans la famille humaine.

Dans notre apostolat parmi les chrétiens, il nous revient aussi de les informer et de les éclairer afin de contribuer à rapprocher les communautés et les personnes et de fortifier la foi de ceux qui vivent dans des situations souvent difficiles, dans un esprit d'ouverture évangélique.

Saint Vincent nous dit que l'amour est inventif, nous devons donc chercher les chemins concrets de la rencontre avec les hommes et les femmes qui ne partagent pas notre foi. Cela a sa place dans notre charisme depuis le commencement. Au cours des siècles, la Famille Vincentienne a eu un engagement remarquable dans le domaine de la culture et de l'éducation, dans plusieurs pays de tradition islamique. Aujourd'hui, il nous faut poursuivre cet engagement et l'élargir pour favoriser une rencontre

fraternelle entre tous les croyants et tous les hommes de bonne volonté, comme nous invite l'enseignement de l'Eglise depuis le Concile Vatican II.

Puisse saint Vincent nous aider à poursuivre son œuvre dans un esprit de fraternité universelle et d'ouverture à l'action de l'Esprit Saint au cœur de tout homme! Votre frère en Saint Vincent

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

Nominations et confirmations du Supérieur Général

DATE	NOM	OFFICE	PROVINCE
25-01-2000	ESCOBAR Orlando	Direc. Vincentiana-Nuntia	Curie Générale
09-02-2000	SIĘCZAK Bronisław	Visiteur (2 ^{eme} mandat)	Pologne
09-02-2000	GONZÁLEZ PRIETO, Manuel	Visiteur (2 ^{eme} mandat)	Mexique
12-02-2000	ALEGRÍA Gregorio	Visiteur (2 ^{eme} mandat)	Puerto Rico
18-02-2000	PEDROZA PÉREZ Jorge	Vice-Visiteur	Mozambique
28-02-2000	OLIVEIRA Luiz Carlos de	Directeur FdIC	Amazonie
29-02-2000	GAY Gregory	Visiteur	Amérique Centrale
15-03-2000	CAUSSE Pierre	Directeur FdIC	Lyon
21-03-2000	ALVES DOS SANTOS Ari	Visiteur	Fortaleza
06-04-2000	PERALTA Serafín	Directeur FdIC	Philippines
07-04-2000	STASIOWSKI Marcin	Directeur FdIC	Cracovie
07-04-2000	LUBELSKI Tadeusz	Directeur FdIC	Chełmno-Poznan
12-04-2000	BASTIAENSEN Adrián	Directeur FdIC	Répub.Dominicaine
12-04-2000	PEREZ Alain	Directeur FdIC	Suisse
28-04-2000	FREIRE QUNTERO Manuel	Directeur FdIC	Séville
28-04-2000	DÍEZ LLAMAZARES Eblerino	Directeur FdIC (2 ^{eme} mandat)	Gijon
28-04-2000	ÁLVAREZ Sagredo, Félix	Visiteur (2 ^{eme} mandat)	Madrid
29-04-2000	KUZHIKATTUCHALIL Michael	Directeur FdIC	Inde Nord

A propos de la formation des formateurs

(Document d'étude utilisé par le Conseil Général en vue de réaliser certaines recommandations de l'Assemblée Générale de 1998)

Robert P. Maloney, C.M.

Importance de ce thème

Il n'est pas nécessaire de rappeler la place marquante que nos derniers documents communautaires ont donné à la formation. Nos Constitutions et Statuts (77-95), aussi bien que les Assemblées Générales récentes, soulignent combien la question est cruciale. La lettre adressée aux confrères par l'Assemblée Générale de 1992 fait la déclaration suivante:

Le renouveau de la Communauté exige une formation intégrale, qu'elle soit initiale ou permanente, de ses membres. Le principe de cette formation est : "suivre le Christ, évangéliste des pauvres." C'est pourquoi, nous nous engageons à établir un programme énergique de formation intégrale dans lequel chaque confrère se sentira responsable en ce qui concerne la formation à la mission. Nous nous engageons aussi à préparer avec soin de vrais animateurs des communautés Vincentiennes.

Bien sûr, si la formation tout court est importante, la formation des formateurs est essentielle. Elle est d'autant plus impérative dans les provinces où les jeunes candidats sont plus nombreux.

L'Assemblée Générale de 1998 a consacré plusieurs paragraphes au thème "Formation de Nos Propres Formateurs":

1) *Du fait que la formation est un moyen si important et si décisif pour le renouveau personnel et communautaire, chaque Province devrait faire preuve d'un souci spécial de fournir la meilleure préparation possible à ses futurs formateurs. En particulier, elle devrait s'efforcer de trouver un soutien financier adéquat en vue de la formation intégrale de ses membres.*

2) *Les provinces devraient avoir le sentiment de leur co-responsabilité pour la formation et se montrer ouvertes à l'idée d'une coopération internationale en:*

- a) *encourageant et facilitant la mobilité de leurs formateurs,*
- b) *partageant leurs ressources économiques,*
- c) *accueillant des confrères d'autres provinces qui nécessitent un entraînement spécialisé en matière de formation.*

3) *Le Supérieur Général et son Conseil devraient étudier la possibilité de créer à un ou plusieurs endroits:*

- a) un centre international pour la formation de nos formateurs,*
- b) une équipe itinérante de formateurs qui offriraient leurs services aux formateurs des diverses provinces.*

Ces programmes devraient fournir aux futurs formateurs un entraînement à la Spiritualité Vincentienne, en enseignant les méthodes ainsi qu'en stimulant en eux une sensibilité multiculturelle de façon qu'ils puissent travailler efficacement dans les diverses parties du monde.

La lumière de ce document de l'Assemblée et de nombreuses discussions qui suivirent au Conseil Général, nous avons décidé de faire de la formation de nos formateurs un de nos principaux objectifs au cours des prochaines six années.

La situation présente - trois éléments de formation

Le travail de formation a été un ministère essentiel de la Congrégation depuis ses débuts. Afin de poursuivre comme il convient la formation de nos propres membres, chaque province doit choisir, soutenir, et entraîner des formateurs capables de préparer l'avenir de la province. Les confrères choisis doivent être des hommes complets – non pas uniquement inclinés aux études académiques, non pas seulement des hommes au caractère agréable, ni uniquement spirituels. Ils devraient être complets, mûrs, et attachés à la Congrégation et à sa mission de service des pauvres.

Dans le passé, beaucoup de provinces d'Europe et d'Amérique du Nord, qui étaient alors riches en vocations, ont été très attentives à la formation des formateurs. Cela prit souvent la forme d'un souci de fournir aux futurs formateurs une formation académique spécifique. Beaucoup d'entre eux, par exemple, furent envoyés à Rome en vue d'obtenir des licences et des doctorats en dogme, morale, droit canon, Ecriture Sainte, Histoire de l'Eglise, philosophie, etc. De nos jours, plusieurs parmi les "nouvelles" provinces d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique Latine, en croissance rapide, se trouvent dans la même position. Chaque année nous voyons de 20 à 25 confrères, beaucoup d'entre eux, aujourd'hui, originaires de l'hémisphère sud, résider au Collegio Leoniano et étudier dans les universités Romaines. D'autres confrères reçoivent une préparation académique similaire dans d'autres centres sur les divers continents.

Mais de nos jours nous avons aussi conscience du fait que, en plus de la préparation spécialisée dans un domaine ecclésiastique, les responsables de la formation profiteront beaucoup d'une formation en matière de capacités éducatives. Par exemple, il sera très utile de les entraîner à la direction spirituelle, au travail de groupe, à la connaissance des fondements de la psychologie, etc.

Nous sommes de plus en plus conscients du besoin, pour les formateurs des nôtres, au sein de la Congrégation de la Mission, d'une formation Vincentienne spécifique, cela en plus de la préparation académique spécifique et de l'acquisition des techniques éducatives. La participation à un programme du CIF peut jouer un rôle en la matière, mais personne ne doute de la grande utilité d'une formation Vincentienne prolongée. Le formateur principal n'a nul besoin d'être un expert en tel ou tel aspect particulier de notre héritage Vincentien, puisqu'il peut toujours se faire aider, mais il lui faudrait posséder un riche arrière-plan Vincentien.

Pour résumer, il est devenu évident de nos jours que, s'ils doivent être préparés de façon adéquate, les formateurs auront besoin, entre autres choses:

1. d'une formation académique spécifique, spécialement s'ils doivent enseigner au niveau du grand séminaire;
2. d'un entraînement spécifique en techniques éducatives, pour qu'ils soient à même d'aider les individus et les groupes à se développer harmonieusement;
3. d'une formation Vincentienne spécifique, afin qu'ils soient équipés pour transmettre le riche héritage de notre Congrégation.

Les deux types de formation spécifique sont particulièrement importants pour les directeurs de séminaire interne et les directeurs des étudiants. Une préparation académique spécifique est également nécessaire si un directeur de formation est simultanément professeur de séminaire.

Le but de tout ceci est de faire en sorte que le formateur puisse être enraciné expérimentalement dans le mystère de l'Amour Divin, qu'il puisse être immergé dans le charisme de St Vincent, et puisse devenir un guide éclairé pour les autres au cours de leur cheminement spirituel.

Responsabilité en matière de formation des formateurs

En cette matière, comme en tant d'autres, c'est le confrère lui-même qui porte la première responsabilité de sa propre formation. C'est uniquement à travers son initiative, sa coopération avec les autres et sa diligence, que sa formation sera vraiment riche.

Toutefois, sa province peut, et même doit, l'aider de manière sérieuse. On doit lui fournir le temps, les ressources et l'accompagnement qui le rendront capable de s'engager activement dans le processus éducatif. Un grand nombre de provinces sont assez généreuses pour offrir des opportunités de formation aux formateurs.

Il va de soi que la personne choisie pour être formateur devrait déjà vivre, d'une manière intégrée, généreuse, les divers aspects de notre vie Vincentienne. Les programmes destinés à "former le formateur" supposent un sujet déjà mûr.

Quelques modèles pour former les formateurs

Un peu plus bas je proposerai trois modèles de méthodes destinées à former les formateurs. Les diverses provinces pourraient trouver l'une ou l'autre adaptée à leur but, selon les circonstances largement différentes.

Chacun des modèles que je propose contient les trois éléments formatifs décrits plus haut. Ils se distinguent l'un de l'autre à partir de la réponse à cette question: Lequel des trois éléments fournit le contexte des autres?

1. *Le modèle de la spécialisation académique*

C'est le modèle le plus fréquemment utilisé par le passé et qui est encore pratiqué aujourd'hui de façon significative. Selon ce modèle, un confrère est envoyé étudier un sujet académique spécifique, comme la théologie dogmatique, ou l'Écriture, ou le Droit Canon, et on lui demande en plus d'être directeur des étudiants. Il est évident qu'un tel confrère retournera dans sa province avec des qualifications académiques (bien que cela n'en fasse pas toujours un bon professeur) mais sa connaissance des techniques formatives et celle de notre héritage Vincentien pourrait être très limitée.

Si ce modèle fonctionne, le futur directeur de séminaire interne ou le directeur des étudiants devrait avoir l'occasion de suivre l'enseignement d'un institut de formation, du genre de ceux décrits plus bas, où il recevra un entraînement en techniques éducatives tout en aidant les autres à réaliser leur intégration personnelle, en assumant la direction spirituelle, le travail, en groupe, etc.

Un tel confrère devrait également se voir offrir l'occasion de participer à un programme visant spécifiquement notre héritage Vincentien, comme noté plus bas.

2. *Le modèle "techniques de formation"*

Sur presque tous les continents il existe des centres bien établis de formation pour les formateurs. Ils ont souvent des titres du genre "Institut de Formation Religieuse" ou "Centre Interdisciplinaire pour Formateurs de Séminaire". Les programmes offrent habituellement des cours de direction spirituelle, de méthodologie pour enseigner aux autres la manière de prier, l'intégration psycho-spirituelle, la psychologie des jeunes, la vie religieuse aujourd'hui, la spiritualité sacerdotale, le discernement, le travail avec des groupes, l'intégration sexuelle. Parfois ces programmes insistent sur des points différents. Certains focalisent l'attention sur l'arrière-plan scripturaire ou sur l'histoire de la spiritualité chrétienne. D'autres insistent sur les outils formatifs et le développement psycho-sexuel. Il est évident que de tels programmes ne peuvent pas se concentrer sur le charisme particulier de chaque institut, puisque des membres de diverses origines y participent. Ils peuvent, toutefois,

être influencés par la spiritualité ou la tradition de l'institut qui dirige le programme (certains, par exemple, soulignent le discernement Ignatien, etc.).

La longueur de ces programmes est variable. Les cours de l'Institut Rulla recommandé par l'Université Géorgienne de Rome, par exemple, durent trois ou quatre ans; la même université offre un programme annuel de quatre mois pour les formateurs. L'Institut de Formation Religieuse de l'Université St Louis aux Etats-Unis est fondamentalement un programme d'un an. L'Institut pour la Formation des Educateurs du Clergé (IFEC), organisé par les évêques Français en collaboration avec les Sulpiciens, offre un programme d'un an pour la formation des formateurs et pour les nouveaux directeurs spirituels. L'Institut Catholique de Paris propose un programme de deux ans. Le Salesianum à Rome propose un programme de même longueur, comme le Teresianum. Il existe des Instituts comparables en Irlande, au Pérou, en Colombie, etc.

Des programmes de ce genre sont très utiles pour les futurs directeurs de Séminaire Interne et les directeurs d'étudiants, dont la plus grande partie du ministère consistera à aider les autres dans leur formation personnelle.

Il serait très utile également, si un futur formateur ayant déjà suivi un programme de ce genre pendant un ou deux ans, pouvait compléter ce type spécifique de formation (en techniques éducatives) par une formation supplémentaire en ce qui concerne notre héritage Vincentien. La participation à une session du CIF à Paris serait appréciable sous cet angle, du moins comme point de départ.

Naturellement, si un confrère engagé dans un programme insistant sur la formation aux techniques éducatives devait enseigner au niveau d'un Grand Séminaire, il aurait besoin d'une formation académique spécifique. On peut l'obtenir dans de nombreux centres sur tous les continents.

3. *Le modèle "héritage Vincentien"*

Comme on l'a souligné lors de l'Assemblée Générale de 1998, c'est un domaine où la Congrégation reste faible car, en dehors du CIF, il n'y a présentement aucun "centre international" permettant de faire des études sur notre héritage Vincentien. De telles études seraient une grande aide aux directeurs de Séminaire Interne et aux directeurs d'étudiants. Serait-il possible de réfléchir de façon créative à une manière de permettre à un confrère de participer à un programme concentré d'un an qui renforcerait sa connaissance de notre héritage Vincentien par une focalisation sur notre charisme? Lors d'un temps fort de la session des 15-19 mars 1999 du Conseil Général, nous avons approuvé un certain nombre de propositions lesquelles, nous l'espérons, apporteront quelque aide sur ce point. Nous nous expliquerons dans la prochaine section de cet article.

Si le premier élément d'un programme général de formation d'un directeur particulier consiste en une insistance sur l'héritage Vincentien, alors il sera bon de compléter cette formation par un programme qui lui fournirait des techniques éducatives, en particulier quelque chose qui le mettrait au courant de la théorie et de la pratique de la direction spirituelle, sur la psychologie des jeunes, sur les méthodes pour enseigner comment prier, etc. Les cours mentionnés plus haut dans le deuxième modèle pourraient aider.

Comme on l'a également mentionné plus haut, si un directeur particulier de séminaire interne ou un directeur des étudiants est sollicité pour enseigner dans un Grand séminaire, il lui sera nécessaire d'avoir une préparation académique spécifique.

A la recherche d'une meilleure "formation des formateurs" Quelques décisions prises au Conseil Général des 15-19 mars 1999

Puisqu'il existe déjà, sur les divers continents, beaucoup d'instituts fournissant la formation académique et la préparation aux techniques éducatives, nous avons pensé, au Conseil Général, que *notre responsabilité particulière réside dans un effort en vue de prévoir des programmes pour la formation spécifiquement Vincentienne de nos formateurs.*

Pour guider des discussions sur le sujet, nous avons jugé utile de distinguer cinq réalités:

A. CIF

Le Centre International de Formation: St Vincent de Paul (CIF) rend déjà des services très valables en ce qui concerne la formation spécifiquement Vincentienne. "Le Programme de Formation Vincentienne Permanente" qui se donne au Centre est ouvert à tous les confrères de la tranche d'âge située entre 35 et 50 ans et il peut être très utile en ce qu'il donne une base à ceux qui formeront les nôtres. Plus de 200 membres de la Congrégation ont participé à ce programme et l'ont évalué positivement. Dans la ligne de ce que disent nos Constitutions et nos Statuts, ce programme fournit un temps d'étude et de réflexion sur le but et la nature de la Congrégation, sa vie apostolique, la vie de communauté, la prière, les vœux, etc. Récemment nous avons reçu plusieurs propositions en vue d'envisager un programme plus court pour les confrères ayant dépassé les 50 ans, programme qui traiterai également de notre héritage Vincentien. Après de nombreux échanges avec l'équipe du CIF à Paris, nous avons décidé le 18 mars de parrainer trois programmes d'un mois chacun pour ce groupe en 2000-2001, un en Anglais, un en Français, et un en Espagnol (des sessions pour les autres langues pourront suivre).

B. Un "Institut International pour les Spécialistes en Etudes Vincentiennes"

Il est très important que la Congrégation ait quelques spécialistes en matière d'Histoire et d'héritage Vincentien (un rôle joué dans le passé et dans le présent par des confrères comme André Dodin, Raymond Chalumeau, José Maria Román, Luigi Mezzadri, et John Rybolt).

Dans le but de réaliser ce projet, nous avons examiné une hypothèse concrète:

1. Un "Institut International pour les Etudes Vincentiennes Spécialisées" aurait son centre à Paris.
2. Sa durée dépendrait du niveau de connaissance du participant et des buts poursuivis par lui, mais le minimum serait d'une année.
3. En supposant que les participants ne soient pas très nombreux, le nombre importerait peu. En d'autres termes, le programme serait proposé aussi bien pour un confrère intéressé par les études Vincentiennes avancées que pour cinq confrères.
4. La méthode consisterait en recherches guidées. Un mentor rencontrerait régulièrement les confrères-étudiants. Ceux-ci feraient en leur particulier le reste du travail.
5. Un mentor serait désigné en collaboration avec l'équipe du CIF et le participant, et on préparerait un contrat.
6. Avant de commencer, on préparerait un syllabus détaillé calculé sur un programme d'une année. Beaucoup dépendrait de la formation précédente du confrère-étudiant.
7. Les dépenses seraient calculées de la même manière que le programme actuel du CIF. Elles comprendraient surtout la chambre et la pension à Paris, plus quelques autres frais. Il serait possible de chercher des bourses d'études.
8. Le programme serait proposé à tous les Visiteurs, qui pourraient envoyer les confrères intéressés à y prendre part.

Cette hypothèse a été approuvée. Le programme concret est en voie de préparation en accord avec l'équipe du CIF et sera bientôt proposé.

C. Centres Régionaux pour la formation des formateurs.

Le 18 mars, nous avons décidé également de demander à la CLAPVI, à l'APVC, et à la COVIAM d'organiser des centres régionaux pour la formation spécifiquement Vincentienne de nos propres formateurs.

Comment envisager la structure de tels "centres"? Cela dépendrait des Conférences des Visiteurs. Mais, comme modèle possible, on pourrait prévoir quelque chose comme ceci:

- a. Tous les formateurs (présents et à venir) de cette région particulière se réunissent une fois par an.
- b. pendant l'été (c'est-à-dire, le temps des grandes vacances selon l'hémisphère nord ou sud.

- c. pour deux ou trois semaines.
- d. Quelqu'un (ou une commission) serait responsable de l'organisation du programme de formation Vincentienne pour cette période. Le programme incluerait 1) étude, 2) échange d'expériences et de soucis en tant que formateurs, 3) leur vie de communauté et de prière ensemble durant cette période.
- e. Ce programme serait proposé chaque été, mais les sujets traités et les problèmes discutés changeraient chaque été pour que les mêmes formateurs puissent participer de manière permanente à ces sessions (comme, par exemple, les sujets de discussion changent chaque année pour la semaine de Salamanque en Espagne).

Du fait que les circonstances pour les Conférences de Visiteurs en Amérique du Nord et en Europe (CEVIM) sont très différentes, nous avons décidé de poursuivre les consultations avec les Visiteurs de ces régions de façon à déterminer quelle formule ils recommanderaient en vue d'améliorer la formation de leurs formateurs.

D. L'utilisation d'Internet pour aider nos formateurs

Le 18 mars nous avons aussi décidé de demander au SIEV, à partir de septembre 1999, de garantir qu'un article serait posté toutes les deux semaines sur notre page web en trois langues (si possible), pour l'utilité des formateurs. L'utilisation du WWW et notre page au service de l'information suggère de nombreuses possibilités qui seront encore à explorer.

E. Un Mois Vincentien pour la formation de ceux qui offrent une assistance éducative aux divers groupes de notre Famille Vincentienne

Le 18 mars nous avons décidé de co-parrainer, avec la coopération des Filles de la Charité, un Mois Vincentien en l'an 2002 pour les "asesores nacionales" (directeurs spirituels, conseillers, aumôniers) des divers groupes de Laïcs Vincentiens (AIC, Société de Saint Vincent de Paul, Groupes Vincentiens de Jeunesse Mariale). Les participants seront des Vincentiens, des Filles de la Charité, et des conseillers spirituels laïcs.

Je regarde souvent en arrière avec beaucoup d'affection et de gratitude vers tous les confrères qui m'ont aidé à me préparer au ministère dans la Congrégation. Ils étaient très dévoués et, utilisant les méthodes de leur époque, ont eu sur moi un impact significatif. Y en a-t-il parmi nous quelques-uns qui ne pourraient pas dire la même chose au sujet des confrères qui furent nos formateurs? Alors que nous regardons vers le futur, notre responsabilité est claire: nous devons consentir un effort concerté pour continuer à fournir à nos étudiants de bons formateurs.

(Traducción: FranHois Brillet)

Etre Vincentien, Etre Formateur

Nos Constitutions définissent le but de la Congrégation de la Mission non pas comme un travail concret particulier, tel que seraient les missions paroissiales, ou l'enseignement dans les séminaires, ou le service des missions ad Gentes, mais comme un chemin, un pèlerinage, un voyage: le fait de suivre le Christ Evangéliste des Pauvres. Nos vies, en tant qu'individus et en tant que corps constitué, devraient avoir cette intention comme but. Ce but, ajoute le premier article des Constitutions, se réalise de trois façons; je veux dire que la Congrégation est pleinement vivante lorsque ses membres:

- 1° font tout leur possible pour revêtir l'esprit du Christ Lui-Même (CR I, 3) de façon à acquérir une sainteté adaptée à leur vocation (CR XII, 13);
- 2° travaillent à l'évangélisation des pauvres, spécialement les plus abandonnés;
- 3° aident à la formation du clergé et des laïcs et les amènent à participer plus complètement à l'évangélisation des pauvres.

Dans le passé j'ai déjà écrit sur chacun de ces types de réalisation du but de la Congrégation. Dans cet article je vous offre quelques réflexions supplémentaires sur le troisième point. Selon une méthodologie que j'ai souvent employée, je vais procéder comme suit. J'étudierai:

- I. La formation dans la vie et les écrits de Saint Vincent
- II. Le contexte changeant et quelques défis contemporains
- III. Le Vincentien d'aujourd'hui en tant que formateur

I. La Formation dans la Vie et les Ecrits de Saint Vincent

Les historiens ont souvent souligné les capacités d'organisation de Saint Vincent. Toutefois, il ne s'est pas contenté d'organiser; il a formé les groupes et les personnes qu'il avait réunis. En fait, les lettres, les documents et les conférences contenus dans les quatorze volumes de ses travaux qui nous restent sont pour la plupart, destinés à la formation de ceux que Vincent avait rassemblés autour de lui dans le but de servir les pauvres.

Un peu plus loin, j'énumère, avec quelques brefs commentaires, certaines de ses principales activités en matière de formation.¹

- Les fils de Monsieur de Comet

En 1595, Vincent est allé à Dax étudier au Collège des Cordeliers. Alors qu'il apprenait à lire, à écrire, qu'il étudiait la grammaire et le Latin en vue de se préparer à l'étude de la théologie, il attira l'attention de Monsieur de Comet, un avocat près de la Cour Présidiale de Dax, lequel invita Vincent à venir chez lui comme tuteur et formateur de ses enfants. Ainsi, à l'âge remarquablement précoce de 14 ou 15 ans, Vincent commença, d'une certaine manière une carrière de professeur et de formateur.

- L'Académie de Buzet

Deux ans plus tard il partit pour Toulouse où il commença ses études de théologie, y restant sept ans. Lorsqu'il fut à court d'argent, il entreprit d'enseigner dans une petite académie destinée à la formation des jeunes garçons, à Buzet, village situé à une trentaine de kilomètres de Toulouse. Il y acquit la réputation d'un excellent professeur et, vu sa popularité, fut capable de transférer l'école à Toulouse même où il poursuivit l'instruction des jeunes garçons jusqu'au moment où lui-même acheva ses études.

- Clichy

Durant les 16 mois qu'il passa à Clichy en tant que curé, en 1612-1613, Vincent prit fortement conscience de la nécessité de proposer aux candidats au sacerdoce une formation plus adéquate. Il ouvrit alors une école où il entreprit de former une douzaine de jeunes gens désireux de devenir prêtres. Parmi eux se trouvait son futur compagnon fidèle, Antoine Portail. Déjà, dès cette date, l'intérêt de Vincent pour la formation du clergé est évidente.

- La famille De Gondi

Vers 1613, les De Gondi engagèrent Vincent comme précepteur de leur fils Pierre. Vincent avait la complète responsabilité de la formation intellectuelle, morale et religieuse de l'adolescent. Il avait également la charge du personnel domestique et leur donnait l'instruction religieuse. En plus, il enseignait le catéchisme et évangélisait les paysans travaillant sur les terres des Gondi. C'est l'époque où, simultanément, il devint le directeur spirituel de Madame de Gondi. Dans un sermon, donné probablement à

¹ Cf. Louise Sullivan, *The Core Values of Vincentian Education* (Niagara University, New York: Niagara University, 1994).

cette époque, il parlait de “l’utilité infinie”² du catéchisme dans la formation des autres.

- Folleville

Nous connaissons tous l’histoire de ce paysan, dont la conversion, en 1617, sur son lit de mort, eut une telle influence sur le futur de Vincent de Paul. Vincent a toujours regardé le sermon qu’il donna le lendemain – c’était le 25 janvier 1617 – comme le premier sermon de la mission. Ce qu’il est important de souligner dans ce contexte c’est que les missions populaires prêchées par Vincent et sa communauté récemment fondée étaient une expérience de *formation*. La Catéchèse, ou instruction chrétienne de base, a joué un rôle très significatif au cours de toutes les missions populaires. En fait, dans ses dernières années, Vincent écrivait à un Prêtre de la Mission : “J’ai été très attristé par le fait que, au lieu de donner l’instruction catéchétique régulière le soir, vous avez choisi de donner des sermons durant votre mission. Il ne faudrait pas agir ainsi: 1) parce que la personne qui prêche le matin pourrait éprouver des difficultés avec ce second sermon: 2) parce que le peuple a beaucoup plus besoin d’instruction catéchétique et y trouve plus de profit; 3) parce que, lorsque vous donnez cette instruction catéchétique, il semble qu’il y ait là, en un certain sens, un plus grand honneur rendu à Notre Seigneur Jésus Christ qui avait coutume d’enseigner et de convertir le monde; 4) parce que c’est notre habitude, et que Notre Seigneur a jugé bon de bénir immensément ce genre d’exercice, qui fournit un meilleur moyen de pratiquer l’humilité.”³

Vincent insistait pour qu’il y ait deux séances de catéchisme chaque jour pendant les missions, une aux environs de midi (“le petit catéchisme”) et une autre dans la soirée (“le grand catéchisme”).⁴

- Châtillon-les-Dombes

Plus tard en 1617, Bérulle demanda à Vincent d’accepter la paroisse de Châtillon parce que la négligence et la vie scandaleuse du clergé local frayaient la voie aux conversions au Protestantisme. A la vue de la pauvreté des gens du lieu, Vincent forma le premier groupe de Dames de la Charité. Beaucoup d’autres groupes suivirent. Tout au long de sa vie Vincent accompagna ces groupes en tant que formateur

² SV XIII, 28.

³ SV VI, 379.

⁴ La Bibliothèque Nationale conserve des copies de deux “Petit Catéchisme” de Saint Vincent, fond français, Ms 19228, f° 219-230, et Ms 24851, f° 315-322, publiés par M. Joseph Guichard, lazariste, en une plaquette de 45 pages, en 1939, aux Archives de la Maison-Mère de la Mission, 95, rue de Sèvres, 75006 Paris. Certains pensent également que Saint Vincent est à la source du Catéchisme Malgache de 1657, le premier livre publié dans la langue originelle de Madagascar. Cf. Ludwig Munthe, Elie Rajaonarison, et Désiré Ravaiivosoa, *Le Catéchisme Malgache de 1657* (Antananrivo: Egede Institute, Imprimerie Lithérienne, 1987).

principal, rédigeant des règles à leur intention ⁵et leur parlant individuellement ou communautairement en de nombreuses occasions.

- Les Soeurs de la Visitation

Peu de temps avant sa mort, François de Sales demanda à Vincent de prendre en mains la direction de s Soeurs de la Visitation. A partir de 1622, il donna des conférences régulières dans leur monastère et fut un des principaux conseillers de Jeanne Françoise de Chantal. Malheureusement, nous n'avons pas de copies des entretiens de Vincent aux Soeurs de la Visitation.

- La Congrégation de la Mission

Vincent donna aussi des conférences régulières aux membres de la Congrégation de la Mission. Ce fut un des principaux moyens de fournir une formation permanente à la communauté depuis sa fondation en 1625 jusqu'à la mort de Vincent en 1660. Ces conférences sont devenues, avec les Règles Communes qu'il composa, une des sources principales de l'héritage de la Congrégation à travers les siècles.

- Les Filles de la Charité

A partir de 1633, Vincent donna également de nombreuses conférences aux Filles de la Charité, c'était un aspect de leur formation. Beaucoup de ces conférences ont été transcrites d'une manière ou d'une autre. Ces conférences forment une des sources principales permettant de comprendre la vie, la mission, et la spiritualité de la communauté. Les éléments principaux des Règles Communes des Filles de la Charité proviennent également de la plume de Vincent, bien qu'elles ne furent éditées, approuvées et publiées que par son successeur, René Alméras, en 1672. Vincent a souvent parlé aux Filles de la Charité de la nécessité d'enseigner le catéchisme.⁶ Il les encouragea à ouvrir des écoles pour les filles pauvres. De nombreuses "petites écoles" de ce genre furent ouvertes en France pendant sa vie et celle de Ste Louise.⁷

- La formation du Clergé Diocésain

J'ai écrit ailleurs abondamment sur ce sujet.⁸ Le travail de Vincent en vue de la réforme du clergé incluait des retraites pour les ordinands, les Conférences du Mardi, des retraites aux prêtres, et des séminaires. Son influence sur les prêtres diocésains et

⁵ Cf. SV XIII, 417ss.

⁶ SV I, 313; X, 476, 623-628; XIII, 631, 745.

⁷ En 1641, le Recteur de Notre-Dame de Paris nomma Louise de Marillac "Maîtresse d'école" d'une "petite école" dans le district Saint-Denis de Paris.

⁸ Cf. "Our Ministry to help form the Diocesan Clergy. Uesterday and Today" in *Vincentiana* XLI, N° 1 (January-February 1997) 9-30.

sur les futurs évêques de France fut énorme. Il fonda 20 séminaires. Il prit part au Conseil de Conscience pendant une décennie, conseillant le roi en matière de choix des évêques. Beaucoup parmi les grands leaders spirituels de l'époque prirent part aux Conférences du Mardi qu'il organisa. Abelly affirme que plus de 12.000 ordinands firent leur retraite à Saint Lazare pendant le vie de Vincent. Beaucoup d'autres firent des retraites après ordination à Saint Lazare et dans les autres maisons de la Congrégation.

- La Direction Spirituelle

J'ai mentionné, plus haut, Madame de Gondi et Jeanne Françoise de Chantal. Il faut leur ajouter, évidemment, Louise de Marillac. Il y en eut beaucoup d'autres. Un grand nombre des lettres de Vincent sont, à la base, des lettres de direction spirituelle adressées à ses prêtres, aux frères, aux Soeurs, et à des amis.

II. Le contexte changeant et quelques défis contemporains

Beaucoup de choses ont changé depuis l'époque de S. Vincent, mais les appels au secours en matière de formation sont aussi fréquents aujourd'hui qu'ils l'étaient en son temps. Ils ont même augmenté, pourrait-on dire. Ici à Rome, ces dernières années, je n'ai pas entendu d'appel plus fréquent. Ces appels ont leur propre goût contemporain.

1. *L'Eglise en développement en Asie, en Afrique et en Amérique Latine.*

Pendant le pontificat de Paul VI, la face de l'Eglise a changé de manière significative. Pour la première fois, la majorité des membres de l'Eglise vit dans l'hémisphère sud. A l'aube du troisième millénaire, les régions où la croissance est la plus rapide sont en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. C'est ce que Walbert Bühlmann appelle "l'avènement de la Troisième Eglise".⁹ C'est seulement au XX^e siècle, comme Karl Rahner l'a souligné, que l'Eglise Catholique est devenue vraiment une "Eglise Mondiale".¹⁰ La plupart des communautés religieuses font dramatiquement l'expérience de ce changement. Les vocations sont rares aux Etats-Unis et en Europe

⁹ Walbert Bühlmann, "The Future of the Church" ("Le Futur de l'Eglise"), (Maryknoll, New York: Orbis, 1986) 4-5; cf., W. Bühlmann, "The Coming of the Third Church" ("L'avènement de la Troisième Eglise", Slough, Angleterre: Publications St Paul, 1976).

¹⁰ Karl Rahner, "The Abiding Significance of the Second Vatican Council" ("La Signification Durable du Deuxième Concile du Vatican"), dans "Theological Investigations" ("Recherches Théologiques") XX, 90-102; cf. également "The Future of the Church and the Church of the Future" ("Le Futur de l'Eglise et l'Eglise du Futur") dans "Theological Investigations" ("Recherches Théologiques") XX, 103-14; voir aussi "Aspects of European Theology" ("Aspects de la Théologie Européenne"), dans "Theological Investigations" ("Recherches Théologiques") XXI, 83.

Occidentale, où autrefois elles étaient surabondantes. Elles sont nombreuses en Asie, en Afrique et en Amérique Latine, où autrefois elles étaient peu communes.

Les nombreuses lettres qui atterrirent sur mon bureau incluent de nombreux appels venus de l'hémisphère sud où l'on réclame de l'aide à la formation. Evêques et Supérieurs Provinciaux écrivent que ce qui manque, c'est moins les ressources financières qu'un personnel bien formé, mûr, capable d'éduquer leurs nombreux candidats. Parfois ils plaident éloquemment: "Si vous pouviez nous aider pendant une période de cinq à dix ans, tandis que nous formons nos propres formateurs, le futur sera bien préparé!"

2. *Crises dans le clergé des "vieilles" Eglises*

Beaucoup de Congrégations et de diocèses de l'hémisphère nord ont expérimenté une croissance robuste en matière de vocations vers la moitié du 20^{ème} siècle. Le nombre des candidats a commencé à décliner entre 1960 et 1970 et, selon certains, serait stationnaire aujourd'hui. Dans beaucoup de nos provinces les prêtres et les frères ne sont pas seulement moins nombreux aujourd'hui par rapport aux années 60, mais encore significativement plus âgés. Vu sous un angle positif, le phénomène des vocations au sacerdoce et au service des frères actuellement en diminution a été accompagné d'un rôle croissant, dans l'Eglise, du laïc. Sous l'angle négatif, l'impact sur les confrères, au niveau personnel, a été lourd et parfois décourageant. Ils ont le droit de penser: "Nous sommes moins nombreux, notre âge moyen est plus élevé, le travail seul a augmenté!"

Avec la raréfaction des candidats au sacerdoce, beaucoup de séminaires ont fermé. Des facultés entières ont été dispersées, parfois sans qu'on ait pris le temps de planifier suffisamment l'utilisation des talents. Certains se sont sentis mis de côté, sont restés déçus.

Par-dessus le marché, il y a eu des scandales. Les gros titres des journaux ont raconté, parfois dans le détail, la triste histoire de prêtres compromis dans des cas de pédophilie et d'évêques dissimulant une femme ou un enfant. Dans certains pays, des magazines ont exprimé leur crainte de voir aujourd'hui des homosexuels entrer dans les diocèses et les communautés.

Il est évident que le découragement et l'inquiétude en matière de sexualité et de célibat – comme aussi en matière de simplicité de vie au sein d'une société de consommation – présentent d'immenses défis, non seulement pour la formation initiale d'aujourd'hui, mais également pour la formation permanente.

En tant que membres d'une Congrégation ayant un long et riche héritage en matière de formation du clergé, la situation contemporaine est pour nous un défi formidable.

3. *Un intérêt renouvelé en ce qui ce qui touche à la “Famille Vincentienne”*

Au cours des cinq dernières années, les nombreux groupes qui ont en partage le charisme de Vincent de Paul sont devenus de plus en plus conscients de leur appartenance à une même “famille”. Du niveau international au niveau local, nous avons commencé à nous rencontrer plus fréquemment, à collaborer à des projets communs en faveur des pauvres, à prier ensemble, et à discuter sur des manières nouvelles de tirer avantage de notre unité, tout en préservant les caractéristiques distinctives de chaque groupe. Dans un tel contexte, l’appel à une aide mutuelle en matière de formation a retenti puissamment et clairement. L’Assemblée Générale Vincentienne de 1998 a spécifiquement étudié ce sujet, demandant à chaque province ou chaque groupe de provinces de répondre aux nombreux appels venus des diverses branches de la Famille Vincentienne en vue d’obtenir une assistance pour la formation. L’Assemblée a parlé de collaboration dans la formation initiale et permanente des membres de la famille étendue, d’une assistance spirituelle à offrir, de l’établissement d’une équipe de formation qui étudierait les éléments communs dans la formation des membres de nos divers groupes et favoriserait des réunions en vue d’approfondir à la fois la spiritualité Vincentienne et notre sens de la famille. Elle nous a aussi encouragés à ouvrir, là où c’est possible, aux autres membres de la famille, nos programmes de formation permanente existants.¹¹

Lors de la réunion de janvier 1999 les chefs de quelques unes des branches principales de la Famille Vincentienne ont parlé de plusieurs projets de formation:

- a. Un livre qui décrirait les pierres de fondation de la spiritualité Vincentienne telle qu’elle est vécue par les laïcs et les concrétiserait à partir des expériences du laïcat;
- b. l’utilisation d’Internet comme outil de formation;
- c. un document préparé par l’AIC et destiné aux conseillers spirituels de leurs groupes, dont un des principaux rôles est la formation;
- d. un projet pilote entrepris par la Société de St Vincent de Paul en Italie en vue de la formation Vincentienne de leaders.

Peu d’appels sont aussi forts que l’appel en vue de la formation venant des diverses branches de notre famille: AIC, Filles de la Charité, Société de Saint Vincent de Paul, groupes de jeunesse, Association de la Médaille Miraculeuse, et beaucoup d’autres.

4. *La croissance rapide des groupes Vincentiens de Jeunesse Mariale*

Ces groupes représentent environ 200.000 membres dans 40 pays. L’expansion récente de ces groupes a été frappante. Le 2 février 1999, le Saint Siège a approuvé la première série de Statuts Internationaux pour les JMV. En août de l’an 2000, à Rome,

¹¹ Vincentiana Vol 42, n°4-5 (Juillet-octobre 1998) 395.

ils tiendront leur Assemblée Générale, avec des délégués venant de tous les continents.

Dans certains pays, comme l'Espagne, ces groupes jouissent d'un programme de formation très bien développé. D'autres pays luttent en vue d'en créer un. Mais de tous côtés, l'appel en vue de la formation est éloquent.

Un des rejetons du JMV a été le MISEVI, dont les Statuts Internationaux furent approuvés par le Saint Siège le 7 avril 1999. MISEVI prépare au travail dans les missions *ad gentes*, des missionnaires laïcs Vincentiens. Il leur offre une formation, un placement apostolique, une ambiance communautaire, un soutien spirituel et matériel, et une assistance à la réinsertion dans leur patrie au retour de la mission. Il est clair que la formation initiale et permanente des membres est un défi nouveau et considérable.

5. *Changement de méthodologie*

Aujourd'hui nous insistons sur une nouvelle méthodologie adaptée à la personne des opprimés,¹² au cours de laquelle et éducateur et éduqués s'enseignent mutuellement, les éducateurs non seulement évangélisent mais encore sont évangélisés par les pauvres. Les documents contemporains notent que les personnes ne doivent pas être seulement des *objets* de formation, ils doivent être *sujets* dans le processus de formation.

Aujourd'hui, également, nous parlons du besoin d'assister les pauvres au moyen d'une "auto-promotion". Le *Document Final* de la récente Assemblée Générale des Délégués de l'AIC, tenue à Querétaro, Mexico, en novembre 1998, du 17 au 23, parle d'assister les autres "à devenir des agents de multiplication" d'actions ayant pour but de transformer les structures sociales.

Finalement, les documents pontificaux des années récentes ont continuellement souligné le besoin d'inculturation. Une compréhension approfondie de l'anthropologie et des valeurs et "disvaleurs" existant dans les diverses cultures et qui jouent le rôle d'interface avec les évangiles permet au Christianisme non seulement de purifier les cultures en jouant son rôle prophétique de dénonciation du mal qui y enfonce ses racines, mais aussi d'être enrichi par les cultures, en trouvant de nouvelles manières d'expression des authentiques valeurs humaines et chrétiennes.

III. Le Vincentien comme Formateur - Dix Caractéristiques

Quand nous regardons la vie et les oeuvres de St. Vincent et simultanément les documents récents de la Congrégation, il nous devient évident que, la chose étant

¹² Cf. Paulo Freire, "Pedagogy of the Oppressed" ("Pédagogie des Opprimés"), New York: Herder and Herder, 1970.

considérée sous l'angle de notre vocation, ce n'est pas rien d'être un formateur; ou plutôt, disons que cela touche au coeur même de notre vocation. C'est pourquoi la Congrégation place le travail de formation dans le tout premier paragraphe, qui décrit le but de la Congrégation de la Mission. "Ce but est réalisé quand les membres, individuellement et communautairement, ... 3° aident le clergé et le laïcat dans leur formation et les conduit à une participation plus complète à l'évangélisation des pauvres". En rédigeant ce paragraphe les membres de l'Assemblée Générale de 1980 avaient bien conscience de développer la déclaration écrite par St. Vincent lui-même dans les Règles Communes de 1658: elle était rédigée comme suit: "...3° aider les séminaristes et les prêtres à grandir en savoir et en vertu, pour qu'ils puissent être efficaces dans leur ministère." A la lumière de Vatican II, l'Assemblée, consciente comme jamais de la mission du laïcat et de la nécessité de développer un éventail de ministères laïcs, a vu, dans cette nouvelle déclaration de notre but, un développement organique de l'intuition originaire de St. Vincent lors de la fondation de la Congrégation. Son but personnel avait été de rassembler des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, des clercs et des laïcs, des hommes et des femmes "en vue de les amener à une plus grande participation à l'évangélisation des pauvres."

Quand on réfléchit sur St. Vincent formateur, on pourrait être tenté de mettre l'accent uniquement sur deux thèmes: notre rôle dans la formation du clergé diocésain et notre rôle dans la formation de nos propres candidats. Bien sûr, ces deux oeuvres sont extrêmement importantes. St. Vincent a considéré la formation du clergé diocésain comme cruciale pour la réforme de l'Eglise et pour l'évangélisation permanente des pauvres, spécialement dans les régions rurales. Le second type de travail, la formation des nôtres, il l'a vu comme quelque chose d'indispensable, si la Compagnie entend être bien vivante. Mais ne sont pas formateurs uniquement ceux qui sont officiellement impliqués dans l'un ou l'autre de ces deux types de travail; nos Constitutions appellent TOUS les Vincentiens à être formateurs s'ils entendent réaliser le but de la Congrégation.

Remarquez que la motivation de nos Constitutions est très claire: "les amener à une plus entière participation à l'évangélisation des pauvres." Un de nos buts en tant que formateurs, c'est donc de mobiliser les immenses énergies de cette énorme famille, avec ses millions de membres. Le Seigneur nous appelle à être une armée, si l'on veut, mise au service des pauvres. Une armée en bataille se consacrant à abattre les structures qui les oppriment, à leur offrir un soulagement dans leur détresse présente et à rechercher, avec eux, une éradication des causes de leur pauvreté.

Si nous sommes décidés à préparer tous les Vincentiens à être des formateurs, cela va nous imposer de nouvelles exigences par rapport à notre propre programme de formation qu'elle soit initiale ou permanente et également à nos autres oeuvres. En tournant le regard vers le futur, on espère que nos propres séminaristes Vincentiens apprendront à bien catéchiser et à bien prêcher, talents nécessaires non seulement pour le travail de la mission, mais également pour le ministère de formation. On espère que les séminaires dont nous avons la charge en vue de l'instruction et de la formation du

clergé diocésain les aideront à acquérir les talents indispensables à la ré-évangélisation si nécessaire dans tant de diocèses. On espère former des prêtres qui, en tant qu'élèves Vincentiens, seront capables d'animer des paroisses vraiment missionnaires où le processus d'évangélisation et de catéchèse est permanent et où l'on considère comme une partie intégrante de la prédication de l'évangile l'attention aux plus pauvres parmi les pauvres. On espère que nous travaillerons à soutenir les instituts ou centres pastoraux destinés à la formation des laïcs, lesquels entraînent laïcs hommes et femmes à devenir des "agents multiplicateurs" de leur foi, de leur espérance et de leur charité. On espère que les écoles et universités de notre Famille Vincentienne qui entraînent plus d'un demi million d'étudiants, seront des endroits où les pauvres trouvent toujours une place, où il existe des programmes visant les plus abandonnés de la communauté locale, et où l'enseignement social de l'Eglise représente une part importante du curriculum. On espère également que notre famille continuera à soutenir des institutions sociales et sanitaires comme les hôpitaux, les cliniques, les centres de réhabilitation, et les centres destinés à la formation de base des femmes et des enfants (offrant une formation en matière de nutrition, de lecture, de soins à domicile).

Permettez-moi de suggérer les caractéristiques du Vincentien en tant que formateur. Aujourd'hui, "en vue d'aider le clergé et le laïcat dans leur formation et les amener à une plus entière participation à l'évangélisation des pauvres", le Vincentien, en tant que formateur, doit être:

1. *Profondément enraciné dans la personne de Jésus*

Cela semble évident, mais il n'y a rien de plus important. Dans notre contexte, toute formation conduit à "l'effort pour revêtir le Seigneur Jésus-Christ".¹³ Le formateur ne doit pas simplement savoir *au sujet du Christ*; il doit avoir une expérience personnelle du Seigneur lui-même. C'est uniquement la personne authentiquement remplie de l'Esprit du Seigneur qui sera capable de communiquer cet Esprit aux autres.

2. *Totalement immergé dans le charisme Vincentien*

St. Vincent nous a laissé un don merveilleux. Il est frappant que notre charisme reste actuel aujourd'hui, à un moment où les formes de pauvreté se multiplient et où la cassure entre les riches et les pauvres s'élargit chaque jour un peu plus. Le formateur doit connaître Vincent lui-même, l'histoire de la Congrégation, notre spiritualité, notre mission, nos oeuvres fondamentales, notre amour concret et efficace pour les pauvres. C'est tout spécialement ces éléments que le processus de formation vise à transmettre aux futurs serviteurs des pauvres.

3. *En contact avec le monde des pauvres*

¹³ Lettre aux Romains 13: 14.

Si nous devons former les autres et les amener à une plus complète participation à l'évangélisation des pauvres, nous devons connaître nous-mêmes les pauvres et leur monde. Le bon formateur a récolté avant de semer, il a été évangélisé par les pauvres. Il a une connaissance concrète des plus abandonnés. Il a entendu leurs récits et s'est laissé modeler par eux. Son expérience personnelle du Seigneur n'est pas du domaine de l'abstrait; disons plutôt qu'il connaît le Christ de manière spéciale comme il se révèle dans la personne des pauvres.

Ces trois premières caractéristiques pourraient, à première vue, paraître évidentes, mais elles sont trop importantes pour être postulées. Le formateur doit connaître le Christ. Il doit connaître Vincent. Il doit connaître les pauvres.

4. *Capable d'être un guide dans le cheminement spirituel*

Quiconque a entrepris le cheminement spirituel n'est pas nécessairement un bon guide. Un guide a besoin d'expérience et d'entraînement qui aiguisent ses dons naturels. Il connaît les sentiers que foulent les voyageurs au cours du voyage: les autoroutes, les pistes, les pièges, les trappes. Les bons guides sont tombés et se sont relevés plus d'une fois. Ils savent comment relancer ceux qui sont découragés et calmer par un conseil expérimenté l'impatience des impulsifs. Les meilleurs guides sont ceux qui marchent *avec* les candidats à la formation, qui parfois pressent le mouvement, parfois le ralentissent, parfois s'arrêtent pour la pause.

5. *Attentif à écouter*

St Vincent ne tarderait pas à dire que tout formateur doit être humble. Existe-t-il une vertu dont il ait plus parlé? Le formateur sage récolte avant de semer. Il prête l'oreille aux besoins de ses étudiants. Il accepte d'être évangélisé lui-même et changé par eux. Plus d'un bon formateur s'est surpris à dire: "Je pense avoir plus reçu que mes étudiants en enseignant ce cours". On espère que étudiants et formateurs se seront transformés les uns les autres dans le processus.

6. *Un bon communicateur en état d'utiliser les moyens contemporains en vue d'engager les autres à se laisser former*

Après l'écoute, il s'agit, pour le formateur, de parler. Son langage, toutefois, n'a pas besoin d'être exclusivement verbal, spécialement de nos jours. Dans un âge où domine le visuel, il est très important que le formateur fasse usage des moyens modernes de communication. De tels moyens impliquent les divers sens des étudiants et les enfonce plus pleinement dans le processus d'étude. Aujourd'hui, les films, la musique, des présentations sur ordinateur, et une variété d'autres instruments audiovisuels sont à la portée du formateur.

La pédagogie est à la fois une science et un art. Il est crucial que nous engagions les étudiants à intervenir dans le processus éducatif pour qu'ils deviennent les agents

actifs de leur propre formation. C'est eux-mêmes, après tout, qui ont la première responsabilité de leur propre formation. On espère qu'ils deviendront des "agents de multiplication", capables de transmettre aux autres les talents qu'ils ont reçus. Afin de réaliser ces buts, le bon formateur doit savoir comment travailler, pas uniquement avec les individus, mais aussi avec les groupes. Il doit être capable de stimuler les étudiants à s'aider l'un l'autre dans le processus de formation.

7. *Au courant de la doctrine sociale de l'Eglise*

Récemment j'ai écrit en long et en large sur ce sujet.¹⁴ Bien que l'Eglise ait proclamé son enseignement social pendant plus de 100 ans, il reste largement inconnu à beaucoup, sinon à la plupart, des croyants. Cet enseignement social est d'une importance particulière pour notre Famille Vincentienne, puisqu'il vise spécialement les plus nécessiteux. En fait c'est, pour l'Eglise, le fondement de son "option préférentielle des pauvres". Je suggère que tous les programmes de formation Vincentienne fournissent une dose saine de cet enseignement. Ce devrait être bien présenté, pour que les étudiants l'apprennent puis le transmettent aux autres.

8. *En dialogue avec la vie de ses étudiants et la vie des laïcs*

Tout enseignant devrait connaître son auditoire. Le formateur Vincentien est en relation avec de nombreux groupes différents: prêtres, frères, soeurs, laïcs hommes et femmes. Etant donné qu'il ya des millions de membres dans nos groupes laïcs, il est impératif que nous ayons une idée concrète de leurs vies quotidiennes. Cela suppose beaucoup de dialogue. Du fait que la plus grande partie de notre héritage a été formulé dans les cercles communautaires de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, nous sommes aujourd'hui affrontés au défi que représente l'obligation de traduire ce que St Vincent a dit dans un langage contemporain et de l'appliquer à des laïcs hommes et femmes, mariés ou célibataires, vivant chez eux, souvent avec leur propre famille, et travaillant sur "la place du marché".

9. *En lien avec les divers groupes de notre Famille Vincentienne*

Ces groupes ont un héritage commun mais en même temps des charismes distincts. Il est important que nous apprenions à apprécier à la fois les éléments communs et les éléments distinctifs à l'intérieur de notre famille. Nous avons une longue et saine histoire en cette matière avec beaucoup de coopération entre les membres de la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité, l'AIC (autrefois les Dames de Charité), la Société de Saint Vincent de Paul, l'Association de la Médaille Miraculeuse, les groupes Vincentiens de Jeunesse Mariale et, plus récemment, le MISEVI. En plus de ceux-là, beaucoup d'autres groupes ont part à notre tradition. Au cours des années récentes, nous avons eu des contacts de plus en plus fréquents avec

¹⁴ Cf. "Ten Foundational Principles in the Social Teaching of the Church" ("Diix Principes de base dans l'Enseignement Social de l'Eglise") dans "Echos de la Compagnie", n° 4 (avril 1999) 129-137.

les Religieux de Saint Vincent de Paul, la Fédération des Soeurs de Charité en France, Allemagne, Autriche, Italie, et en Inde, la Fédération de Charité aux Etats-Unis, et de nombreux autres.

10. *Vraiment missionnaires*

Le vrai missionnaire a un point de vue global. Il sait qu'au-delà des montagnes environnantes il y a d'autres villes et villages où l'évangile doit être prêché. Il sait, lorsqu'il contemple l'océan, que ses vagues se brisent sur d'autres continents, sur d'autres rivages, où des pauvres également vivent et peinent. St Vincent lui-même, à une époque où les voyages étaient difficiles et la communication limitée, regardait au-delà de la France, tant vers l'Est que vers l'Ouest, tant vers le Nord que vers le Sud. Au moment de sa mort, sa famille était déjà passablement internationale. Aujourd'hui, avec les transports rapides et une communication presque instantanée, il est encore plus impératif de faire en sorte que notre processus de formation nous amène à une vision globale. Au moment même où j'écris, il est encourageant de voir la rapidité avec laquelle les membres de notre famille dans les pays lointains répondent à la crise du Kosovo.

St. Vincent a été un formateur merveilleux. Les gens s'attroüpaient volontiers autour de lui et étaient captivés par la vision qu'il communiquait. Mon espoir est que nous, ses disciples, nous puissions revitaliser le ministère de formation qu'il nous a transmis. On pourrait donner différentes descriptions du Vincentien. Être un Vincentien signifie suivre le Christ Evangéliste des pauvres. Cela signifie être missionnaire. Cela signifie vivre dans la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle.

La thèse de cet article est que être un Vincentien signifie également être un formateur. En plus de notre ministère consistant à prêcher l'évangile aux laissés-pour-compte, nous sommes appelés à "aider le clergé et le laïcat dans leur formation et à les conduire à une participation plus complète à l'évangélisation des pauvres".

Robert P. Maloney, C.M.
2 juin 1999

Organismes d'études et d'animation vincentiennes

*Emeric Amyot d'Inville, C.M.
Délégué de la Curie Générale pour le SIEV*

L'Assemblée Générale de 1980 avait demandé que *“Chaque Province ou groupe de Provinces ait une organisation propre pour la promotion des études fondamentales et leur divulgation (saint Vincent, sainte Louise, histoire des Compagnie, etc.). Une organisation, sur le plan international, aura pour but de coordonner ces efforts et de diffuser les résultats”*. Il y a actuellement une grande richesse à ce niveau dans la Congrégation, mais elle est assez méconnue et chaque organisme travaille souvent isolément, sans entretenir de relations soutenues avec les autres.

Pour remédier à cela, le SIEV (Secrétariat International des Etudes Vincentiennes), a lancé une enquête auprès des Visiteurs de la Congrégation afin de recenser et de mieux connaître tous les organismes d'études et d'animation vincentiennes existant dans la Congrégation. Les organismes en question se sont décrits en répondant au questionnaire que nous leur avons préparé. Nous publions dans les pages qui suivent une brève présentation de chacun de ces organismes, en terminant par le SIEV lui-même, de manière à ce que tous puissent avoir connaissance de ce qui existe et des possibilités qui sont offertes à ce niveau.

Nous espérons aussi que ces organismes, venant à mieux se connaître les uns les autres, sauront trouver, au-delà les barrières de langue et de culture, les moyens d'une collaboration féconde dans le futur. Nous espérons aussi que cet échange d'information sur les objectifs et les réalisations des groupes stimulera la créativité de chacun dans ce domaine pour un meilleur service de la Congrégation et de toute la Famille Vincentienne.

Les organismes répertoriés et décrits dans ces pages sont les suivants:

1. La CLAPVI: Conférence Latino-américaine des Provinces Vincentiennes
2. La CEVCO: Commission d'Etudes Vincentiennes de Colombie
3. Le CAVI: Centre d'Animation Vincentienne (Pérou)
4. Le CAVIM: Centre d'Animation Vincentienne et Missionnaire (Chili)
5. Le V.S.I.: Institut d'Etudes Vincentiennes (Etats-Unis)
6. Le MEGVIS: Groupe d'Europe Centrale pour les Etudes Vincentienne
7. Le GRAV: Groupe de Recherche et d'animation Vincentienne (France)
8. Le GAV: Groupe d'Animation Vincentienne (Italie)
9. Semaine d'Etudes Vincentiennes (Salamanque, Espagne)
10. Le SIEV: Secrétariat International des Etudes Vincentiennes

Il est à noter que nous avons exclu de cette liste les Centres ou les Sessions de formation continue comme le “CIF” qui font, bien évidemment, un excellent travail de formation, mais ne correspondent pas précisément à ce dont il est question ici. Ils pourraient faire l’objet d’une enquête et d’une information ultérieures. Nous avons cependant inclus les “Semaines d’Etudes de Salamanque” en raison, principalement, de l’importance de leur production bibliographique.

I. CLAPVI

Conférence Latino-américaine des Provinces Vincentiennes

1. **Adresse.** Carrera 30 A, No. 24-81 - Barrio Gran America - Santafe de Bogota - Colombie

2. **Description de l'organisme.** La CLAPVI, fondée le 24 septembre 1971, est un organisme qui offre un service permanent d'orientation, d'animation et de coordination des activités vincentiennes. Elle procure à ses affiliés des solutions pour des problèmes communs, une aide mutuelle et le renforcement de l'unité et de la fraternité interprovinciales. La CLAPVI est constituée des provinces, vice-provinces et "délégations" de provinces qui travaillent en Amérique latine.

3. **Objectifs.** L'objectif général de la CLAPVI est d'actualiser le charisme de saint Vincent en toutes nos activités dans le contexte historique actuel de l'Amérique latine. On y parvient par les objectifs spécifiques suivants:

- a. Renouveau intérieur et formation permanente de ses membres.
- b. Adéquation des activités apostoliques aux fins de la Congrégation de la Mission telles qu'elles sont définies dans nos Constitutions et Statuts.
- c. Recherches de lignes communes de formation et d'action.
- d. Echange d'expériences dans les divers secteurs d'activités, pastorale, vocationnelle et de formation vincentienne.
- e. Détermination de critères communs d'interprétation et d'application des dispositions de l'Eglise et de la Curie Générale à la réalité latino-américaine.
- f. Création d'une conscience communautaire Latino-américaine.
- g. Développement de la collaboration interprovinciale.
- h. Promotion de rencontres entre les provinces. D'autres communautés ou associations laïques d'esprit vincentien peuvent y être invitées.

4. **Membres.** Sont membres "intégrants" de la CLAPVI tous les membres incorporés des provinces, vice-provinces et "délégations" de province dont il est parlé ci-dessus.

Sont membres "représentants" de la CLAPVI: les Visiteurs, Vice-Visiteurs latino-américains et les membres de la communauté qui représentent les "délégations" de provinces, ou leurs substituts, et le Secrétaire Exécutif de la Conférence; et quand l'Assemblée Générale de la CLAPVI coïncide avec celle de la C.M., les délégués latino-américains y participent avec droit d'expression et de vote.

La CLAPVI est administrée, d'une part, par son *Assemblée Générale* qui se réunit, de manière ordinaire, tous les trois ans et de manière extraordinaire quand le demandent des raisons de grande importance et, d'autre part, par le *Conseil exécutif* qui se réunit une fois entre les Assemblées Générales ordinaires.

5. **Activités organisées.** De 1974 à 1979, six sessions interprovinciales de renouvellement spirituel, de 4 à 6 semaines chacune ont été organisées. Depuis 1980, ce sont 22 rencontres interprovinciales d'une durée de 10 jours, en général ouvertes à

toute la Famille Vincentienne, qui ont été organisées en divers pays d'Amérique Latine. On y a toujours cherché l'approfondissement doctrinal et la fraternité. Dans la rencontre réalisée à Mexico, en 1994, on ajouta 10 jours de mission en deux paroisses comprenant 45 centres, à laquelle participèrent 80 membres de la famille Vincentienne d'Amérique Latine.

6. Publication. La revue CLAPVI, qui a débuté en 1973, a déjà publié 99 numéros. Son contenu est ecclésial, videntien et latino-américain, recherchant l'unité de la Congrégation parmi les provinces d'Amérique Latine. Le responsable de la revue est le Secrétaire Exécutif de la CLAPVI, qui agit toujours en collaboration avec le Conseil Exécutif et demande toujours la participation de la Curie Générale et des Provinces d'Amérique Latine.

II. CEVCO

Commission d'Etudes Videntiennes de Colombie

1. Adresse. Seminario Mayor Villa Paúl - Calle 15, No. 19 A - 96 Funza (Cundinamarca) - Colombie.

2. Description de l'organisme. La CEVCO, qui a pris plusieurs noms et sigles au cours des années, est née en 1977. Il s'agit d'un groupe de confrères de Colombie qui se propose d'approfondir l'étude de la personne, des écrits et de la spiritualité de saint Vincent et d'en assurer la divulgation.

3. Objectifs. La CEVCO se propose de:

- a. Etudier saint Vincent et son influence historique à la lumière de la réalité actuelle et du magistère de l'Eglise, comme une manière propre de nous imprégner de son esprit (Cf. Const. C.M. 50).
- b. Aider à l'animation de notre mission apostolique dans la Province, en accord avec notre charisme et avec le Visiteur de la province.
- c. Communiquer à la Famille Videntienne et au-delà les fruits de ses investigations et études.

4. Membres. Ce sont: le Visiteur, principal agent de l'animation videntienne dans la Province, et les membres de la Province de Colombie qui ont demandé par écrit à en faire partie et qui ont été acceptés par la Commission. Actuellement, leur nombre est de 10.

5. Activités organisées.

- a. Elaborer des projets, à court et à long terme, pour parvenir à la réalisation des objectifs.
- b. Se réunir au moins deux fois par an et présenter les résultats des travaux.
- c. Informer sur les travaux réalisés et prendre des responsabilités dans l'édition de "Cuadernos Videntinos" ou d'autres publications.

- d. Promouvoir périodiquement la tenue de “Congrès” et de “Rencontres” en vue de la diffusion du charisme vincentien. (Un “Congrès” est une réunion de représentants de la Famille Vincentienne pour chercher ensemble et à la lumière de saint Vincent des critères doctrinaux qui renforcent l’apostolat, pour échanger sur des expériences et pour nouer des liens fraternels. Une “Rencontre” est une réunion de confrères et de Filles de la Charité pour étudier et approfondir des thèmes spécifiques et d’intérêt commun). L’organisation de ces réunions se fait de façon alternée: une année, l’étude en CEVCO; l’année suivante, le “Congrès”; et l’année d’après la “Rencontre”.
- 6. Publication.** Avec une certaine fréquence, des travaux sont publiés dans “Cuadernos Vicentinos”, ou dans la collection “Cevi”

III. CAVI

Centre d’Animation Vincentienne (Pérou)

1. **Adresse.** Jr Mártir Olaya N° 280 - Apartado 18-0466 - Lima 18 - Pérou.
2. **Description de l’organisme.** Le CAVI a été créé en 1988 par le Visiteur de la Province du Pérou et son Conseil pour promouvoir la spiritualité vincentienne au moyen d’un certain nombre d’activités permanentes et occasionnelles.
3. **Objectifs.**
 - a. Promouvoir la formation permanente au niveau de la spiritualité vincentienne des membres de la Province ainsi que des mouvements et congrégations vincentiennes.
 - b. Fournir aux membres des congrégations et mouvements vincentiens du matériel pour sa formation spirituelle et missionnaire.
 - c. Echanger des critères pour la spiritualité vincentienne et pour la pastorale missionnaire.
 - d. Favoriser l’intégration de la famille Vincentienne.
4. **Membres.** Ce sont tous ceux qui appartiennent aux congrégations et mouvements vincentiens, représentés par une commission nommée par le Visiteur, deux membres du Conseil provincial, le directeur du CAVI et l’ex-directeur.
5. **Activités organisées.**
 - a. Journées de spiritualité vincentienne (mensuel)
 - b. Semaine d’études vincentiennes (annuel)
 - c. Retraite de laïcs vincentiens (quatre par an)
 - d. Rencontre de jeunes vincentiens (annuel)
 - e. Festival de la chanson vincentienne. Concours de panneaux (annuel)

- f. Journées et Congrès des acolytes vincentiens (annuel)
 - g. La coordination vincentienne du Pérou, formée par des délégués des congrégations et mouvements vincentiens qui travaillent dans le pays. Ils préparent chaque année la fête de saint Vincent.
- 6. Publication.** Diverses publications occasionnelles:
Manuel liturgique (pour le mouvement des acolytes vincentiens); AIC volontariat vincentienne; Témoins de Jésus-Christ (fiches de confirmation); Marie chemin et oraison; Le rosaire de la paix; etc.

IV. CAVIM

Centre d'Animation Vincentienne et Missionnaire

- 1. Adresse.** Casilla 14673 - Correo 21 - Alameda Bernardo O'Higgins 1632 - Santiago - Chili.
- 2. Description de l'organisme.** Le CAVIM, créé le 20 janvier 1998 par la Province du Chili, est un centre qui a pour but d'animer, coordonner et organiser les activités aux niveaux de la spiritualité et de la mission vincentiennes dans une Province qui est caractérisée par son travail en zones rurales et marginales.
- 3. Objectifs.**
 - a. Animer la vie et l'apostolat missionnaire des membres de la Province du Chili en continuité avec le Projet Provincial.
 - b. Aider dans l'organisation des activités d'approfondissement de la spiritualité vincentienne et des célébrations de la Famille Vincentienne.
 - c. Mettre en route progressivement la formation des missionnaires laïcs dans nos oeuvres.
 - d. Coordonner et développer les missions dont la Province assume la responsabilité.
- 4. Membres.** Le Centre est dirigé par une commission de quatre membres de la Province qui se réunissent tous les deux mois.
- 5. Activités organisées.**
 - a. Animation et motivation des membres de la Province du Chili.
 - b. Organisation des principales fêtes de la Famille Vincentienne.
 - c. Soutien des oeuvres de la Province par la formation de missionnaires laïcs.
 - d. Dans le futur, coordination avec les autres membres de la Famille Vincentienne.
- 6. Publications.** Pour le moment, un simple feuillet dans le bulletin provincial.

V. V.S.I.

Institut d'Etudes Vincentiennes (Etats-Unis)

1. **Adresse.** 2233 N. Kenmore Ave. - Chicago, IL 60614-3594 - Etats-Unis.
2. **Description de l'organisme.** L'Institut d'Etudes Vincentiennes des Etats-Unis a été fondé en 1979. Sa mission est de “promouvoir un intérêt vivant pour l'Héritage Vincentien”. L'Institut est co-patronné par les 10 provinces de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité des Etats-Unis.
3. **Objectifs.**
 - a. Encourager, soutenir et coordonner la recherche fondamentale aux niveaux de la vie, de la spiritualité et de l'histoire vincentiennes.
 - b. Partager les résultats grâce à la publication régulière de la revue “Vincentian Heritage”, ainsi que par d'autres types de publications et par des moyens comme des séminaires, des ateliers et des semaines d'études.
 - c. Promouvoir un intérêt vivant pour l'héritage vincentien dans la Famille Vincentienne de manière à développer et renforcer son intégration à la vie vincentienne d'aujourd'hui, à son ministère et à sa collaboration.
4. **Membres.** Le V.S.I. est actuellement composé de membres de la Congrégation de la mission et de Filles de la Charité, ainsi que d'un laïc chargé des publications.
5. **Activités organisées.**
 - a. Publication de la revue “Vincentian Heritage”, de monographies annuelles, ainsi que d'autres livres.
 - b. Organisation de symposiums nationaux
 - c. En collaboration avec la librairie de notre Université DePaul, à Chicago, le VSI tient un département d'héritage vincentien pour procurer livres, cartes, posters et autres objets d'art vincentiens
6. **Publication.** La revue bisannuelle “Vincentian Heritage”

VI. MEGVIS

Groupe d'Europe Centrale pour les Etudes Vincentienne

1. **Adresse.** Vinzenz-von-Paul Gymnasium - D54591 Prüm - Allemagne
2. **Description de l'organisme.** Le MEGVIS a été créé par les provinces C.M. des Pays-Bas et d'Allemagne pour réaliser des études dans le domaine vincentien.

3. Objectifs.

- a. Etudier les communautés vincentiennes, spécialement en Europe centrale.
- b. Etudier les idées vincentiennes et leur application dans le monde germanophone.
- c. Etudier l'histoire et l'expérience des communautés vincentiennes dans les pays de l'ancienne Europe communiste.

4. Membres. Les participants sont: des membres des provinces C.M. des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie et de Slovaquie; des Filles de la Charité et des Soeurs membres de la Fédération des Soeurs de la Charité de ces pays; des membres des Conférences Saint-Vincent de Paul et de l'AIC de ces pays.

5. Activités organisées. Une rencontre annuelle de deux jours réunissant environ 70 participants de la Famille Vincentienne durant la première semaine après Pâques, à Innsbruck, Salzbourg, Augbourg ou Untermachtal.

6. Publications. La revue MEGVIS, ainsi que divers livres

VI. GRAV

Groupe de Recherche et d'animation Vincentienne (France)

1. Adresse. 95, rue de Sèvres - 75006 Paris - France

2. Description de l'organisme. Le GRAV, fondé en 1993, relève de la responsabilité du Conseil interprovincial des Provinces C.M. de Paris et de Toulouse. Il est composé de membres de la Congrégation de la Mission et de Filles de la Charité et est ouvert à d'autres membres de la Famille Vincentienne. Il se réunit deux fois par an.

3. Objectifs. Son but essentiel est de promouvoir l'expérience spirituelle vincentienne dans ses sources, ses expressions littéraire et ses réalisations en langue française. Pour cela il articule son action autour des axes suivants:

- a. *La recherche:* travailler et faire travailler saint Vincent et ses héritiers dans le domaine de l'histoire, de la doctrine et de la spiritualité.
- b. *L'animation:* susciter et diffuser les productions vincentiennes en langue française. Informer sur ce qui existe et ce qui se prépare. Pour cela il utilise les moyens modernes (vidéo, disquettes, CD ROM, etc).

4. Membres. Il y a 14 "membres permanents" qui sont les Visiteurs des deux provinces de France, plus neuf confrères et trois Filles de la Charité. Il y a aussi un Bureau composé de trois confrères et une soeur.

5. Activités organisées.

- a. Informations mutuelles sur les travaux en cours.
- b. Accueil de propositions de recherche, de réalisation (canonisation de J.-G. Perboyre), lettre de Fr.-R. Clet.

VIII. GAV

Groupe d'Animation Vincentienne (Italie)

1. Adresse. A l'adresse de son président actuel, le P. Biagio Falco, C.M.: Via Imbriali 310 - 70052 Bisceglie (BA) - Italie.

2. Description de l'organisme. Le GAV, fondé en 1974, est l'organisme italien d'études et d'animation vincentienne. Il regroupe les trois provinces C.M., les cinq provinces des Filles de la Charité, les Soeurs de la Charité de Sainte Jeanne Thouret, l'AIC (GGVV) et la Jeunesse Mariale de ce pays.

3. Objectifs. Il se propose d'animer les communautés et les provinces italiennes au moyen de rencontres, de colloques, de l'"école vincentienne", d'études, de livres, articles et numéros spéciaux de revues, et par des informations sur les initiatives et publications à caractère historique ou spirituel dans le domaine vincentien..

4. Membres. Il est composé de représentants des différentes entités nommées ci-dessus.

5. Activités organisées.

- a. Des colloques ou journées d'étude dans le domaine de l'histoire et de la spiritualité vincentiennes ouverts à toute la Famille Vincentienne.
- b. Des retraites pour la Famille Vincentienne.
- c. Des "Itinéraires Vincentiens" qui sont des rencontres de 4 ou 5 journées consacrées à l'étude, à la prière et à la vie fraternelle.
- d. La préparation de matériel de formation et de divulgation (livrets, images, diapositives, etc.)

6. Publication. Des numéros spéciaux des revues "Annali della Missione" et "Missione Vincenziana".

IX.

Semaine d'Etudes Vincentiennes (Salamanque, Espagne)

1. Adresse. PP. Paules - Carretera de Madrid, 14 - 37900 Santa Marta de Tormes - Espagne

2. Description de l'organisme. Les Semaines d'Etudes Vincentiennes de Salamanque, qui ont débuté en 1972, ne sont pas à proprement parlé un "organisme". Il s'agit en fait de sessions annuelles de formation d'une semaine. Mais, étant donné l'importance de leur contribution à la réflexion et à l'animation vincentiennes et les nombreux livres qui ont été édités à la suite, elles trouvent ici leur place.

Ces "Semaines" sont organisées par la Province C.M. de Salamanque, avec la participation de toutes les Provinces de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité d'Espagne qui l'appuient comme étant pour leurs membres un moyen de formation permanente.

3. Objectifs.

- a. Diffusion et approfondissement des études vincentiennes.
- b. Formation permanente des confrères, des Filles de la Charité et du laïcat vincentien.

4. Membres. Il y a un confrère qui est chargé d'organiser les "Semaines" avec l'aide de déléguées des Provinces des Filles de la Charité. Les "Semaines" sont ouvertes à tous les confrères, les soeurs et le laïcat vincentien d'Espagne.

5. Activités organisées. Depuis 1972 des "Semaines d'Etudes Vincentiennes" ont été organisées tous les ans, sauf deux.

6. Publication. Chaque année, les conférences et les exposés de ces "Semaines" sont publiés aux éditions CEME de nos confrères de Salamanque. Ce qui fait une contribution de 23 livres sur la spiritualité et le charisme vincentiens.

X. SIEV

Secrétariat International des Etudes Vincentiennes

1. Adresse. Curia Generalizia - Congregazione della Missione- Via dei Capasso, 30 - 00164 Roma - Italie

2. Description de l'organisme. Le SIEV est un organisme international d'études et d'animation vincentienne, patronné par la Curie Générale. Il a été fondé à la suite de l'Assemblée Générale de 1980 qui souhaitait la création d'un organisme international pour coordonner les efforts des organisations provinciales ou interprovinciales d'études et d'animation vincentiennes et mettre en commun les recherches sur les études vincentiennes. Le SIEV tient une réunion annuelle.

3. Objectifs. Il a pour objectifs d’animer, informer et promouvoir tout ce qui regarde les études vincentiennes. Il est en lien avec les organismes provinciaux et interprovinciaux de la Congrégation de la Mission et avec les Filles de la Charité.

Le SIEV avait surtout pour but, en ses premières années, la promotion des études vincentiennes au plan théorique, alors que ces dernière années, il a ajouté une dimension plus pastorale, visant à une réflexion sur la mise en oeuvre du charisme vincentien, comme, par exemple, lorsqu’il a organisé un “Mois Vincentien” sur les Missions populaires.

4. Membres. Le SIEV est actuellement composé de 6 membres de la Congrégation, en assurant une représentation des langues. Il est animé par un Secrétaire Exécutif. Les membres sont nommés par le Supérieur Général pour 6 ans, renouvelables pour 3 ans. L’un d’entre eux est le Délégué de la Curie Générale.

Il y a aussi des “membres correspondants” dans les provinces ou groupes de provinces qui font le lien entre le SIEV et leurs provinces et informent sur ce qui se passe au niveau des études vincentiennes au plan local ou régional.

5. Activités organisées.

- a. Il fait le point sur les études vincentiennes existantes et en promeut de nouvelles.
- b. Il fournit des instruments de travail concrets pour la formation vincentienne, comme par exemple, une bibliographie vincentienne de base de langues française, anglaise et espagnole, à l’intention de nos étudiants.
- c. Il organise des colloques ou des sessions de formation vincentienne au plan international comme les “Mois Vincentiens” ou la prochaine “session sur l’Islam”.
- d. Il patronne la publication d’une bibliographie vincentienne la plus complète possible, dont une partie est sur le point d’être publiée dans un CD ROM et dans notre site Internet.
- e. Il patronne la publication en CD ROM des textes vincentiens dans toutes les langues, ainsi que sur Internet.
- f. Il crée des archives d’images vincentiennes informatisées.
- g. Il recueille les documents du Saint-Siège en faveur de la Famille Vincentienne à partir de 1876, date de leur dernière publication, jusqu’à nos jours. Etc.

6. Publication. Il publie des articles ou patronne des numéros spéciaux dans *Vincentiana*.

Le 9 novembre 1998

P. Roberto Lovera, C.M.
Torino

Cher Roberto,

J'ai accompli ma tâche, confiée à Piacenza, de rédiger une présentation des divers organismes d'études et d'animation vincentienne. Pourrais-tu me dire ce que tu en penses avant que je ne l'envoie à la traduction pour la publier dans Vincentiana, en particulier, de l'introduction et de la présentation du SIEV. Merci.

J'ai reçu de John Prager la nouvelle bibliographie de base pour nos étudiants en langue espagnole. Je la publierai dans Vincentiana.

Bien fraternellement!

Emeric Amyot d'Inville, C.M.

Secrétariat International des Études Vincentiennes

- 1.1 Pour répondre au Postulat voté par l'Assemblée Générale de 1980: «*on propose que chaque Province ou groupe de Provinces ait une organisation propre pour la promotion des études fondamentales et leur diffusion (St. Vincent, Ste. Louise, histoire des Compagnies, etc.). Une organisation, sur le plan international, aura pour but de coordonner ces efforts et de mettre en commun les résultats*», le Supérieur Général et son Conseil ont constitué un organisme international appelé: Secrétariat International des Études Vincentiennes (S.I.E.V.)
- 1.2 Le siège social est établi à ROME, Via dei Capasso, 30, auprès de la Curie Générale.
- 2.1 Le S.I.E.V. a comme objectif d'ANIMER, INFORMER et PROMOUVOIR, tout ce qui regarde les études vincentiennes.
Il est en lien avec les organismes provinciaux et inter provinciaux de la Congrégation de la Mission et avec l'ensemble de la Famille Vincentienne.
- 2.2. Pour réaliser cet objectif, le S.I.E.V.:
 - 2.2.1 assure l'information et la communication par le canal des publications de la C.M;
 - 2.2.2 fait le point des études vincentiennes existantes;
 - 2.2.3 promeut de nouvelles études en tout genre;
 - 2.2.4 fournit des instruments de travail concrets pour la formation vincentienne;
 - 2.2.5 invite les spécialistes à se rencontrer dans des colloques pour mettre en commun les résultats de leurs recherches;
 - 2.2.6 promeut la publication d'une bibliographie vincentienne la plus complète possible;
 - 2.2.7 éveille l'intérêt pour la mise en ordre et l'utilisation des archives provinciales, en vue de l'histoire des Provinces;
 - 2.2.8 poursuit les études historiques sur la Congrégation et invite les provinces à publier leurs propres Annales;
 - 2.2.9 propose au Conseil Général la mise en place de mois internationaux d'études vincentiennes.

3.1. MEMBRES

- 3.1.1 Le S.I.E.V. est constitué par un nombre de confrères qui ne pourra être supérieur à 10 ni inférieur à 5. Un représentant du Conseil Général fera partie du groupe, en plus.
- 3.1.2 Ses membres sont choisis en raison de leurs compétences vincentiennes, en assurant la représentativité des langues.
- 3.1.3 Ils sont nommés par le Supérieur Général et son Conseil, après entente avec les Visiteurs intéressés.
- 3.1.4 Ils sont nommés pour 6 ans, et renouvelables pour 3 ans.

3.2. **Secrétaire Exécutif.**

- 3.2.1. Le S.I.E.V. est dirigé par un Secrétaire Exécutif.
- 3.2.2. Il est nommé par le Supérieur Général et son Conseil, après avoir consulté les membres du S.I.E.V..
- 3.2.3. Son mandat est de 3 ans renouvelables deux fois.
- 3.2.4. Il a pour fonctions de:
 - 3.2.4.1 convoquer aux réunions et les présider;
 - 3.2.4.2 fournir, au Supérieur Général et à son Conseil, un rapport annuel des activités du S.I.E.V..
 - 3.2.4.3 se mettre en rapport avec les organismes d'études et d'animation vincentienne;
 - 3.2.4.4 conserver et classer les archives du S.I.E.V..

3.3. **Réunions.**

- 3.3.1 Les membres du S.I.E.V. se réunissent une fois par an. Ils pourront, si cela est nécessaire, programmer des rencontres supplémentaires.
- 3.3.2 Tous les membres du S.I.E.V. sont tenus d'assister à toutes les réunions.

4.1 **Budget.**

- 4.1.1. Le S.I.E.V. dispose d'un budget propre géré par le Secrétaire Exécutif en accord avec l'Econome Général.
- 4.2. A chaque réunion annuelle, le Secrétaire Exécutif présente, au Supérieur Général et à son Conseil, les comptes de l'année écoulée.
- 4.3 Le budget prévisionnel, étudié par tous les membres du S.I.E.V., est présenté et approuvé par le Supérieur Général et son Conseil.

- 4.4 Les ressources sont assurées par l'Econamat Général et les Provinces, aux conditions fixées par le Supérieur Général et son Conseil. Elles doivent couvrir les dépenses des réunions du S.I.E.V. et les frais de fonctionnement du Secrétariat.

Rome, le 22 octobre 1999.

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

Bulletin d'information sur le travail et les décisions du SIEV

n° 4 – octobre 1999

Les 7 et 8 octobre 1999, les confrères membres du SIEV : les Pères : Jean-Yves Ducourneau, John Prager, Kazimierz Stelmach, Julio Suescun, Roberto Lovera, secrétaire exécutif, et José María Nieto, délégué de la Curie, ont tenu leur réunion annuelle à Rome, à la Curie Générale. Le Père Général Robert P. Maloney a tenu à participer à une partie de la rencontre.

Les statuts du SIEV ont fait l'objet d'un nouvel examen pour vérifier si son contenu était toujours en phase avec le service qu'il est appelé à rendre à la Compagnie. Quelques modifications de statuts ont été émises. Le texte revu et corrigé a été approuvé par le Supérieur Général et son Conseil. Il sera publié dans *Vincentiana* pour que tous puissent en prendre connaissance.

Pendant l'examen des statuts un des aspects le plus approfondi a été celui du moyen à trouver pour maintenir les liens et garantir l'échange d'informations avec les organismes d'études vincentiennes qui existent dans les différentes provinces et régions du monde. Aujourd'hui le SIEV a repéré l'existence d'une dizaine d'organismes avec lesquels il souhaite maintenir un lien très étroit pour connaître leurs projets respectifs, pour pouvoir les coordonner dans la mesure du possible et ne pas créer de doublons entre les initiatives du SIEV et celles des autres organismes.

Pendant la rencontre, a été abordée la session sur l'Islam qui a eu lieu au cours de l'été 1999 à Beyrouth, au Liban. Une cinquantaine de Confrères et Filles de la Charité de nombreuses provinces y ont participé ainsi que des Confrères et Filles de la Charité de la Province d'Orient et quelques Laïques vincentiens qui travaillent au Liban. Les conférences et les témoignages ont été récemment publiés dans un numéro de *Vincentiana*. Le Supérieur Général et son Conseil publieront, au cours de l'année, un document destiné à tous les membres de la Congrégation sur les rapports avec l'Islam.

Avec le concours du SIEV, un mois vincentien pour les Directeurs des Filles de la Charité est en préparation. Il aura lieu en juillet 2001 à Paris. Un autre projet est l'étude pour 2002 : un mois vincentien pour les Conseillers Spirituels des groupes vincentiens. Prochainement une commission chargée de sa préparation sera nommée.

Le SIEV a abandonné son projet de créer un CD ROM avec des textes vincentiens car certains CD sont déjà disponibles. Ils ont été réalisés par des Confrères, à titre personnel ou par des Maisons d'édition de la Congrégation. Pour

la même raison le projet de classer, sur informatique, des images à caractère vincentien, a été remis à plus tard.

Une étroite collaboration pour le développement du site Web est à l'étude. Le Père John Freund en est le responsable en chef (Webmaster) et a la charge des pages de langue anglaise, le Père Philippe Lamblin celles de langue française et le Père Julio Suescun, membre du SIEV ; celles de langue espagnole. Pour la formation vincentienne la page Web pourra devenir un des outils toujours à jour.

En préparation du deuxième centenaire de la naissance de Saint Jean Gabriel Perboyre (2002), le SIEV contactera tous les Visiteurs et individuellement de nombreux confrères engagés dans des études d'histoire vincentienne, afin d'en trouver un certain nombre disponibles pour étudier chacun un aspect particulier de la figure et de l'œuvre du Saint. Si la disponibilité est possible on demandera à chacun d'approfondir un thème choisi avant le mois de décembre 2001. Ensuite, on avisera s'il est opportun de collecter les données et les faire publier ou de les porter à la connaissance de tous lors d'un congrès. Ces recherches pourraient devenir une base de données très utiles pour une future biographie historico-critique. Après l'appel lancé aux Visiteurs, l'an dernier, d'encourager quelques étudiants universitaires à choisir comme sujet de thèse la vie et l'œuvre de Perboyre, aucune information nous est parvenue.

L'année 2000 est l'anniversaire du deuxième centenaire de la naissance et de la vingt-cinquième année de canonisation du Saint Justin de Jacobis. La Province de Naples a pris en charge la publication d'un volume qui recueille les six cahiers du Journal du Saint. La présentation officielle du volume a eu lieu le 10 février 2000 en présence du Supérieur Général. D'autres volumes sur la correspondance et les homélies de De Jacobis sont en projet d'édition. La revue Vincentiana prépare un numéro entier sur notre Saint Confrère.

Le SIEV encourage les Visiteurs des plus anciennes provinces de s'intéresser à l'étude de l'histoire de leur Province. Pour les Provinces plus récemment érigées, il serait bon de commencer à collecter avec soin la « chronique » des événements les plus marquants, afin de servir de base aux futures études historiques

Grâce à leur travail, les Pères Rolando Delagoza et Kazimierz Stelmach complètent le recueil des documents du Saint Siège concernant la Famille Vincentienne depuis 1876. Une fois toutes les données recueillies, une décision sera prise quant à la manière de les mettre à disposition de tous ceux qui sont intéressés.

La prochaine réunion du SIEV est fixée au 26 et 27 octobre 2000 à Rome.

Roberto Lovera, C.M.
Secrétaire exécutif du SIEV

Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (C.I.F.)

STATUTS

1. Identité:

Le Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (C.I.F.): est une œuvre établie par le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission avec son Conseil pour offrir des programmes de la formation vincentienne. Bien que les programmes du Centre soient destinés, en premier lieu, aux membres de la Congrégation de la Mission, des membres d'autres groupes partageant le charisme vincentien seront, de temps en temps, admis comme participants. Le C.I.F. a son siège à la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission à Paris.

2. Administration, Finances:

La responsabilité dernière du C.I.F. appartient au Supérieur Général. Avec l'aide de son Conseil, il revoit, évalue les programmes et il examine et approuve les budgets et le calendrier. Le Supérieur Général nomme un intermédiaire entre lui et les directeurs du C.I.F.. L'administration quotidienne du Centre et des programmes est de la responsabilité des directeurs.

Le CIF est autofinancé au moyen des contributions des provinces et de ceux qui envoient des participants à ces différentes sessions de formation.

3. Directeurs:

Une équipe qui comprend un directeur avec un ou plusieurs directeurs adjoints, normalement membres de la Congrégation de la Mission, a la responsabilité locale de ce Centre et de ses programmes. Le Supérieur Général nomme et change les membres de l'équipe. Leurs mandats sont de trois ans, renouvelables.

Durant le temps de leur mandat, les directeurs appartiennent juridiquement à leurs provinces. Il revient à chaque Visiteur de les nommer à une maison dans leur province pour qu'ils jouissent de leurs droits et soient assujettis aux obligations que leurs propres visiteurs leur spécifieront. Leurs visiteurs les affectent à la Curie Générale, et le Supérieur Général les nomme à résider à la Maison-Mère. Pour la pauvreté personnelle, les membres de l'équipe tiendront compte des normes de leurs provinces respectives et des dispositions prises par leurs propres visiteurs.

4. Relations avec la Maison-Mère:

Une convention écrite, approuvée par le Supérieur Général et signée par le Supérieur de la Maison-Mère et le directeur, règle les relations mutuelles entre la Maison-Mère et le C.I.F.. Cette convention est révisée et renouvelée chaque année.

Approuvé par le Conseil Général

Le 24 mai 1999

Programme de la Formation Permanente Vincentienne

1. Mission:

Le Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (C.I.F.) offre un programme de formation permanente vinctienne aux membres de la Congrégation de la Mission, destiné à les aider à réaliser l'objectif de suivre le Christ Évangéliste des pauvres. Le Centre entend aussi promouvoir la connaissance mutuelle parmi les Prêtres de la Mission et avec les autres groupes vinctiens, l'unité de la Congrégation de la Mission, une perspective internationale et la collaboration inter provinciale.

Le Programme de la Formation Permanente Vincentienne est destiné en premier lieu aux membres de la Congrégation de la Mission, mais des membres d'autres groupes partageant le même charisme seront, de temps en temps, admis comme participants.

2. Plan du programme:

Le Programme de la Formation Permanente Vincentienne comprend les éléments suivants : matières académiques, travail personnel, recherche, enseignement, développement de la vocation et du ministère des Lazaristes, célébrations liturgiques, temps pour la prière et une retraite, une expérience de vie communautaire, et des visites aux lieux vinctiens. La session de formation dure quatorze (14) semaines.

3. Admission:

Les participants sont admis au programme par les directeurs du C.I.F. en accord avec les Visiteurs et le Conseil Général. La limite d'âge pour les participants est généralement entre 35 et 50 ans, avec au moins cinq années de ministère actif depuis l'ordination (pour prêtres et diacres) ou vœux (pour frères). Les participants envoyés par leurs visiteurs doivent avoir les qualités et l'expérience requises pour leur permettre de profiter du programme.

4. Finances:

Les provinces assument la responsabilité des frais de leurs participants. Les frais sont principalement logement, repas, et les frais du programme. Ces frais du programme comprennent le maintien des directeurs, l'achat et le remplacement de l'équipement. Le programme est auto financé en ce sens qu'il ne reçoit pas régulièrement de subsides de la Congrégation de la Mission pour accomplir son travail.

5. Évaluations et Rapports:

Les directeurs assument l'évaluation régulière du programme par les participants. Les résultats des évaluations sont donnés au Supérieur Général à la fin de chaque session. Les directeurs ne donnent pas de notes en vue de la nature du programme, ni ne rédigent de rapports aux visiteurs, sauf quand ils les demandent.

Approuvé par le Conseil Général

Le 24 mai, 1999

**Rôle et Tâches des Aumôniers
des Associations et Groupes AIC (*)**
(Mars 1999)

Marina Costa, Responsable de la Formation (AIC)
Anna Rovetta, Relais Famille Vincentienne (AIC)

(*) **Note de l'éditeur.** Nous publions intégralement, avec son autorisation, le cahier avec le même titre élaboré et publié par l'AIC à Bruxelles en mars 1999. Il sera un précieux outil pour les confrères qui exercent le service «d'accompagnateur spirituel» auprès de l'AIC. Dans le même temps il pourra éclairer tous ceux qui accomplissent cette même tâche auprès des Associations Laïques de la Famille Vincentienne, de même auprès d'autres groupes ou associations de laïques. La seconde partie de ce document: «Présentation de l'Association Internationale des Charités», qui est plus spécifique, a déjà été publiée, en grande partie, dans d'autres lieux (cf. *Vincentiana*, juillet – octobre 1995, p.247-253 ; Curie Générale, *La Famille Vincentienne*, Rome, décembre 1995, p.4-10; *Vincentiana*, juillet-octobre 1998, n°4/5, p.291-298). Cependant, nous croyons opportun de le publier dans son intégralité car cela permettra une actualisation de la précédente parution. De cette manière, pour toutes les personnes intéressées, nous faciliterons l'accès au document, à son contenu et nous éviterons de vous reporter aux différentes publications déjà citées car, peut-être, vous ne les avez pas toutes sous la main.

25 janvier, 1999

Aux Conseillers au service de l'AIC et de ses nombreux groupes

Très chers Frères et Sœurs,

Je me réjouis de la publication de ce document décrivant le rôle des conseillers qui assistent les membres de l'Association Internationale des Charités. Un grand nombre de personnes offre ce service: prêtres de la Congrégation de la Mission, Filles de la Charité, autres prêtres et soeurs et beaucoup de laïcs. Le document utilise deux mots pour définir leur rôle: Leur mission est 1) la formation 2) l'animation.

Aujourd'hui, je voudrais encourager tous les Conseillers à poursuivre ces deux aspects de leur mission.

1. Durant ces dernières, il n'y a pas d'appel plus récurrent que cet appel pour la formation. Les gens sont affamés de formation. Bien que les membres des groupes AIC sont responsables de leur propre formation, un bon "Conseiller" ou "formateur" joue un rôle essentiel. Nous apprenons tous des autres. Un bon guide peut, par son savoir-faire, nous ouvrir à nouveaux horizons. Récemment j'ai fait la visite d'un musée romain et grâce à une jeune guide enthousiaste, j'ai appris plus en une heure et demie que je n'aurais appris en une semaine de recherche à la bibliothèque. Elle savait comment aider les autres dans leur formation.
2. Aujourd'hui, nous définissons souvent le terme "leader" par "formateur" ou "animateur". Littéralement, cela signifie que cette personne a "une âme" ("anima") et qu'elle sait communiquer cette "âme" aux autres. "L'âme" signifie aussi respiration, vie, esprit. Ce document incite le conseiller à insuffler la vie au groupe, dans ses réunions, dans son travail. Nous pourrions espérer que chaque groupe AIC ayant reçu une bonne formation aura beaucoup "d'âme".

J'encourage tous ceux qui ont reçu ce document de se rassembler pour l'étudier. Se réunir dans une ville où se trouvent des groupes AIC ou à l'intérieur d'une région ou même au niveau national pourrait être un moyen très efficace pour s'entraider afin de remplir pleinement votre rôle. Dans une autre lettre, je demande aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission et aux Visitatrices des Filles de la Charité de collaborer afin d'organiser de telles réunions.

Un conseiller c'est, pour employer la terminologie des lignes opérationnelles 1998-2002 de l'AIC, un "Agent Multiplicateur". Il ou elle prend le temps d'aider les autres à grandir dans la vie de l'Esprit et dans l'amélioration du service aux pauvres.

Je prie pour que les graines semées par les Conseillers AIC portent de nombreux fruits dans la vie des membres de l'association. Ce rôle est certainement très cher au cœur

de saint Vincent. Je lui demande de vous bénir tous, vous qui vous engagez si généreusement.

Votre frère en St Vincent

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général
de la Congrégation de la Mission et
de la Compagnie des Filles de la Charité

INTRODUCTION

Aujourd'hui nous devons reconnaître un nouveau signe des temps très fort: la présence de l'Eglise des laïcs, qui seront les grands protagonistes de l'évangélisation.

Animé par cette conviction et en union avec les responsables des groupes internationaux de la Famille Vincentienne, le Père Robert P. Maloney a convoqué plusieurs réunions internationales, auxquelles d'autres branches de la Famille ont été peu à peu intégrées. Pendant ces réunions, l'AIC, convaincue qu'une animation efficace de la part des Conseillers ecclésiastiques peut apporter un changement radical dans la façon d'exercer la charité, se trouva à faire face à la nécessité d'en définir plus clairement la tâche dans la formation des équipes de laïcs vinctiens.

Le rôle du Conseiller a été l'un des thèmes principaux de plusieurs réunions non seulement de l'AIC mais également des Pères de la Mission et des Filles de la Charité, conscients que, par l'animation libératrice des Conseillers, qui représente un véritable *“procès d'apprentissage, où il y a le dialogue, la formation d'une conscience critique, le développement de la confiance en soi et de la responsabilité personnelle, ... les équipes peuvent parvenir à être des agents de transformation sociale”*¹

Un des engagements présents dans le document final de la XXXIX Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission, est la coopération dans la formation. Ce document précise qu'aujourd'hui les différentes branches de la Famille Vincentienne, conscientes de l'héritage commun d'évangéliser les pauvres, *“peuvent s'entraider dans leurs efforts de formation. En même temps, chaque branche de la Famille a interprété Vincent suivant son expérience propre et pour cette raison offre à ses membres une interprétation particulière de lui... La Congrégation de la Mission souhaite coopérer à des projets de formation commune, dans le respect de l'autonomie des différentes branches dans le procès de formation qui lui est propre”*².

Par rapport à la formation de la Famille Vincentienne, les membres de la Congrégation de la Mission s'engagent à:

Aider les différentes équipes dans leur formation:

- a) *en coopérant dans la formation initiale et permanente de ses membres,*
- b) *en aidant à vivifier les équipes faibles et en offrant un suivi à celles qui sont plus vitales et dynamiques,*
- c) *en établissant une équipe de formation, composée par des membres de la Congrégation de la Mission et de la Famille Vincentienne, afin de tracer les lignes et les éléments d'un programme commun de formation et de promouvoir des rencontres ayant le but d'approfondir la spiritualité vinctienne et de rendre plus fort le sentiment d'appartenance vinctienne,*

¹ PALÚ Lauro, C.M., “Camino de Futuro del Laicado Vinctiano” - Semaine de Formation Vinctienne, Salamanque, Août 1998

² Document Final de la XXXIX Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission, Rome, du 6 au 31 juillet 1998.

d) *en ouvrant, autant que possible, au reste de la Famille Vincentienne les structures de formation permanente qui déjà existent.*³

Les différentes branches ont donné leur apport à ces efforts de formation commune et l'AIC, en cohérence avec son engagement laïc et consciente de l'impact qu'un Conseiller peut arriver à avoir dans les équipes, s'est engagée à élaborer ce document, qui veut être un outil de travail et de réflexion. Ce document veut également apporter une contribution afin qu'ensemble nous puissions faire un nouveau pas vers la transformation de la vie de nos frères qui souffrent la pauvreté et l'exclusion.

Ce document est adressé aux Conseillers des équipes AIC et apparaît justement dans le moment où l'interaction des différentes branches de la Famille Vincentienne a été particulièrement promue, "avec un sentiment renouvelé d'enthousiasme et de vitalité", sous l'impulsion du Père Maloney, qui, par une intuition vraiment prophétique, a su comprendre quel impact une action conjointe peut avoir dans la vie des plus démunis. Ce document apparaît également à la veille du Troisième Millénaire, du Jubilé de l'An 2000, qui nous pose, en tant que Famille Vincentienne, des défis que nous devons relever ensemble, en ayant la claire conscience que, comme le dit le Père Maloney, "*le jubilé avait été établi pour être un temps de joie pour les pauvres*".

Patricia P. de Nava
Présidente Internationale AIC

³ Ibid

RÔLE ET TÂCHES DES CONSEILLERS ECCLÉSIASTIQUES DES ASSOCIATIONS ET GROUPES AIC

I. Les conseillers des associations et groupes AIC

Le rôle des conseillers dans les groupes AIC, qu'ils soient Pères, Sœurs ou Volontaires désignés pour remplir ce rôle, a toujours été d'une grande importance et, ces dernières années, a fait l'objet de conférences et d'articles dans diverses revues. Plusieurs de ces articles ont été pris en compte pour réaliser ce document et nous remercions les auteurs de leur contribution à notre travail (voir bibliographie). Un remerciement particulier va au Père Lauro Palù, C.M. pour ses conseils, son aide et sa précieuse collaboration.

LES CONSEILLERS DANS LA PENSÉE DE ST VINCENT

St Vincent croyait dans les laïcs, leur donnait une grande confiance, mais exigeait d'eux qu'ils répondent à la vocation pour développer l'œuvre caritative de l'Église. Il démontra sa foi dans le laïcat en fondant diverses associations. Il délégua aux laïcs des charges de direction et les règlements qu'il rédigea pour fonder la première confrérie, définissant clairement le rôle du bon conseiller. « *La confrérie doit être laïque et autonome, avec ses organes de gouvernement propres, choisis par élection par tous ses membres* » (cf. Règle des Charités de Femmes à Châtillon les Dombes, nov. déc. 1617. V. 575-577.) L'organisation des travaux de la confrérie est de la compétence de ses membres, comme spécifié dans le chapitre X, 571: "*Les responsables assumeront la direction totale de chaque confrérie*".

Dans le règlement de Châtillon, et dans ceux qui suivront, les conseillers sont présentés comme "animateurs". La responsabilité de maintenir la confrérie dans la pensée originelle appartient aux conseillers; ils et elles ne doivent pas s'occuper des aspects d'organisation, ni de l'exécution des travaux, car la confrérie est autonome. Le rôle déterminé par St Vincent pour les conseillers de la confrérie que lui-même fonda, se limite au-delà de l'inspiration originelle, aux caractéristiques d' "animateurs" selon le propre de la confrérie.

Vincent de Paul, conseiller modèle des laïcs chrétiens, fut aussi un homme attentif et bien disposé à recevoir de la part des laïcs, non seulement un éclairage sur la spiritualité, mais aussi une influence dans des aspects fondamentaux. Ce sont des laïques qui lui suggèrent la première fondation et, tout au long des années, sa vision spirituelle s'enrichit de l'influence due à la manière dont les femmes, qu'il animait, vivaient leur foi. Un exemple est celui de Louise de Marillac, ou celui des Filles de la Charité; le travail qu'elles développèrent pour les pauvres contribua de manière importante à ce que St Vincent intègre l'élément corporel-matériel dans la pensée qu'il avait de l'évangélisation intégrale des pauvres.

LES CONSEILLERS ET LES RÈGLEMENTS DES ŒUVRES FONDÉES PAR ST VINCENT

La vision de St Vincent sur le rôle des conseillers se reflète dans les règlements de la Congrégation de la Mission, de la Compagnie des Filles de la Charité comme dans les statuts et le règlement intérieur de l'AIC.

La Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité ont le mandat constitutionnel de se préoccuper et d'animer les mouvements Vincentiens, ce mandat n'étant qu'une des manifestations de leur vocation propre et de leur fidélité à St Vincent.

Ce que les Constitutions et statuts prescrivent aux membres de la Congrégation de la Mission quant aux mouvements laïcs est: *qu'ils s'appliquent à leur promotion et se préparent pour les ministères pastoraux* (C 15), *qu'ils collaborent avec eux* (E3)..., qu'ils aient un soin spécial pour les associations laïques fondées par saint Vincent, comme celles des volontaires AIC, ou celles qui s'inspirent de son esprit comme les Conférences de St Vincent, Jeunesses Mariales Vincentiennes, Association de la Médaille miraculeuse, (C 49,2).

Ceci met en relief la raison motivant les missionnaires à témoigner leur intérêt aux associations de caractère vincentien, car *"comme telles, elles ont droit à notre appui ou notre impulsion"* (E 7). Ceci est un droit évident qui constitue un devoir pour les missionnaires.

Quant aux Filles de la Charité, leurs constitutions et statuts signalent qu'elles doivent appuyer *« ceux qui luttent pour la reconnaissance des droits de chaque personne »* (E 4), et faire *« tout leur possible pour promouvoir et animer les laïcs responsables de la direction des mouvements Vincentiens »*, comme témoignage de leur fidélité à leurs origines, c'est-à-dire à leurs fondateurs (E 5).

Les statuts internationaux de l'AIC sont peu explicites quant à la définition des fonctions du conseiller. En janvier 1971, le Supérieur général de la C.M. accorda à la présidente internationale de l'AIC la "direction" qui, jusqu'à cette date, appartenait aux prêtres Vincentiens. A partir de là les directeurs devinrent des "conseillers" ou "aumôniers".

L'article 4 des statuts internationaux précise que l'AIC *"offre à ses membres la formation et l'information sociale, civique et spirituelle nécessaires pour une action adaptée aux nécessités concrètes"*. Tous les statuts et règlements des associations nationales reprennent ce même droit des membres, droit qui implique un devoir aux différents niveaux de responsabilités et, en particulier, pour les conseillers.

L'article 3 du règlement intérieur spécifie que, au niveau international, *"un prêtre, Conseiller est nommé par le Saint Siège, sur présentation de plusieurs noms par l'AIC, avec l'agrément du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission. Son mandat est de trois ans, renouvelable une fois »*

L'article 8 dit: *"Le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, successeur de St Vincent de Paul et la Supérieure générale des Filles de la Charité sont invités aux*

réunions de l'Assemblée des Déléguées, avec voix consultative. Ainsi est témoignée la fidélité de l'AIC à l'esprit de son fondateur ».

L'article 14 ajoute: *"Le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, successeur de St Vincent de Paul et la Supérieure des Filles de la Charité sont invités aux réunions du Bureau Exécutif, avec voix consultative. Ils peuvent se faire représenter par une personne de leur choix ».*

LES CONSEILLERS DANS UNE ASSOCIATION VINCENTIENNE LAÏQUE

Le mot "assistant" provient du latin et signifie *"être assis à coté de quelqu'un"*. L'assistant, ou conseiller, est un accompagnant qui doit être assis à coté de ses frères et sœurs pour les aider à discerner la volonté de Dieu et, surtout, la réaliser solidairement.

Le Conseiller et la Conseillère ont le devoir d'aider les volontaires à maintenir la fidélité au charisme vincentien et à l'identité spécifique de chaque groupe ou association.

La mission du Conseiller ou de la Conseillère, soit-il un Père, une Fille de la Charité, un laïc, une laïque est la formation et l'animation des équipes et des associations.

1. La formation

Une animation libératrice part, avant tout, des convictions nécessaires et fécondes que le Pape rappelle dans "Christifideles Laici » (n° 63), en affirmant que *"il n'y a pas de formation véritable et efficace si chacun n'assume et ne développe par soi-même la responsabilité de la formation. En effet, cette formation se révèle essentiellement comme "autoformation"... Il ne faut pas passer au-dessus de la conviction que chacun de nous est le terme et, à la fois, le principe de la formation."*

La formation est vaste; elle comprend, entre autre, la spiritualité, l'aspect vincentien, la préparation pastorale, la préparation sociale et la conscience politique.

- Au Conseiller et à la Conseillère on demande une collaboration spéciale pour la formation vincentienne. La formation sur les autres points on peut l'avoir par d'autres personnes ou par des activités spécifiques et ponctuelles.
- Dans le travail de formation des membres des équipes ou associations vincentiennes, les Conseillers et les Conseillères doivent s'efforcer d'amener les laïcs à être protagonistes dans le processus de formation et pour qu'ils se préparent à être aussi Agents et Sujets de la pastorale. Ceci aiderait surtout les équipes qui n'ont pas de Conseillers.
- Les Conseillers et les Conseillères, surtout au niveau national ou régional, mais aussi au niveau local, doivent se préoccuper de la formation des formateurs des différentes branches de la Famille Vincentienne. De cette façon se formeront aussi les laïcs et les laïques qui pourront animer et former les équipes et les associations qui n'ont pas l'aide d'un Prêtre ou d'une Sœur.

- Dans le travail de formation, les Conseillers et les Conseillères doivent se faire aider par les laïcs mêmes ou par les groupes intéressés et par des experts externes⁴.

Il faut éclaircir que la fonction de formation ne consiste pas à faire une conférence ou une réflexion spirituelle au début de la réunion, ni à célébrer une Messe, mais il s'agit plutôt d'aider l'équipe à faire le lien entre la théorie et la pratique, en évaluant ses actions et ses décisions à la lumière des enseignements de S. Vincent. Cet accompagnement demande un travail continu que l'aumônier peut réaliser s'il participe activement et avec un esprit de collaboration aux réunions périodiques de l'équipe qu'il anime et à travers les contacts qu'il maintient avec les membres du groupe dans la vie quotidienne et dans ses activités apostoliques.

2. L'animation

Animer c'est faire vivre une association, la stimuler à être dynamique et créative, lui donner le courage de grandir et de se développer, l'aider à avoir une attitude de réflexion et de recherche.

Pour ce faire la qualité de la relation et de l'interaction entre le groupe et son conseiller ou conseillère est très importante.

La relation entre le groupe et son conseiller doit se caractériser par une "*une ecclésiologie du peuple de Dieu*", selon laquelle nous sommes tous égaux, malgré les différentes tâches de chacun. Tous nous devons participer de manière active à la croissance du groupe et ainsi, nous nous éduquons mutuellement en cheminant ensemble.

Il est donc clair qu'il y a d'une part les conseillers et d'autre part les responsables. Il ne faut pas confondre les deux fonctions: il appartient aux responsables de planifier, exécuter et évaluer la conduite du groupe. Aux conseillers, il appartient d'animer, d'aider, de clarifier et d'accompagner dans le cheminement. Les deux doivent s'occuper de la formation intégrale des membres.

À travers l'une animation intégrale, les aumôniers ont la possibilité d'influer sur les groupes d'une façon déterminante, affirme le Père Santiago Azcárate Gorri, C.M., dans son exposé à la semaine de formation Vincentienne à Salamanque. Un effet important s'obtiendra: "en approfondissant les contenus de la foi et en augmentant la densité de certaines expressions communautaires, en priant, en célébrant, et en s'engageant ensemble dans la mission évangélisatrice commune, en partant d'une commune perspective vincentienne. Le travail de l'aumônier n'est pas de substituer ou unifier la riche Famille Vincentienne, mais d'offrir à ses membres et à ceux qui rentrent dans la sphère de son ministère la possibilité d'une initiation chrétienne sérieuse, qui débouche sur une communauté de foi dans laquelle se réunissent prière, liturgie, célébration et engagement... et le service évangéliste aux pauvres sera intensifié."

⁴ PALÚ Lauro, C.M., Synthèse des Groupes de Travail des Conseillers et Conseillères présents à l'Assemblée Internationale AIC 1998, Querétaro, Mexique

Il est fondamental que les Conseillers connaissent à fond l'Association. Ils doivent connaître son histoire, ses difficultés, ses buts, sa mystique, sa dynamique interne, son identité, son esprit... les possibilités qu'elle a, de même que ses limites concrètes. Il ne suffit évidemment pas d'une connaissance théorique même si elle est indispensable; *des expériences concrètes sont nécessaires*, comme le travail pastoral parmi les pauvres, la connaissance très vive de leurs souffrances et de leurs carences spirituelles et matérielles. Seule une praxis évangélisatrice des pauvres donnera aux conseillers la sensibilité nécessaire pour orienter les mouvements laïcs.

3. La pratique des tâches du Conseiller

Les tâches d'un Conseiller ou d'une Conseillère:

- Participer aux réunions des différents Conseils (à tous les niveaux) pour assister les membres, donner des suggestions, aider à trouver des réponses aux problèmes, mais sans assumer la responsabilité des laïcs en charge mais en les appuyant et en les formant pour qu'ils puissent assumer au mieux leurs responsabilités.
- Maintenir les contacts avec le Visiteur ou la Visitatrice, surtout quand il faut obtenir des aumôniers pour les groupes locaux et régionaux.
- Aider dans la création d'équipes locales.
- Favoriser la réalisation de travaux, projets, initiatives de formation en collaboration avec d'autres branches de la Famille Vincentienne.
- Stimuler et appuyer les volontaires à maintenir des contacts avec les autorités civiles et ecclésiales⁵.

Quelques nouveautés dans les tâches du conseiller de groupes vincentiens:

- Il faut aider les membres de chaque équipe à prendre conscience d'appartenir à une grande Famille Internationale.
- Dans la même ligne on essaie d'offrir aux différents groupes de la Famille une formation commune, en prévoyant aussi des moments pour la formation spécifique de chaque groupe.
- Il faut aider les mouvements à s'ouvrir à la dimension missionnaire du charisme vincentien⁶.

Quelques situations particulières des Filles de la Charité

Dans la réalité des équipes on se rend compte que, très souvent, les Filles de la Charité exercent, en même temps, des rôles différents. Il est donc possible que quelques Filles de la Charité ne se retrouvent pas tout à fait dans notre façon de définir le rôle du

⁵ PALU Lauro, C.M., Synthèse des Groupes de Travail des Conseillers et Conseillères présents à l'Assemblée Internationale AIC 1998, Querétaro, Mexique

⁶ Ibid.

Conseiller et de la Conseillère. En effet, très souvent, elles développent aussi des tâches sur le terrain et collaborent avec les volontaires dans des activités pratiques, comme les visites à domicile, l'animation de projets, les centres sociaux, etc.

Certaines fois, une Fille de la Charité est Conseillère d'une équipe et, en même temps, elle a aussi une fonction participative. Dans ce cas il y a des moments où la Fille de la Charité développe le rôle de Conseillère proprement dit, et d'autres moments où elle travaille avec les volontaires en collaborant dans le service.

Comme on a déjà dit, les expériences concrètes partagées sont une richesse extraordinaire pour les deux, les volontaires et la Sœur, qui, comme ça, peut rendre plus concret son rôle de Conseillère, en animant les volontaires aussi par la force de son témoignage et de son exemple.

D'autres fois l'équipe a un Aumônier et les Filles de la Charité collaborent dans le service. Il y a deux possibilités:

- Le groupe a un aumônier qui est un Père de la Mission et les Filles de la Charité travaillent avec les volontaires dans un projet et ont des tâches dans l'organisation concrète du service aux pauvres. Dans ce cas, les Sœurs peuvent avoir une collaboration très stricte avec l'Aumônier et peuvent représenter un point de référence pour les volontaires pour ce qui concerne les actions concrètes, et surtout l'animation et l'évaluation du travail à la lumière des enseignements de St Vincent.
- Le groupe a un aumônier qui n'est pas vincentien, souvent un prêtre. Dans ce cas la Fille de la Charité a le rôle très important d'affirmer et de diffuser l'esprit de saint Vincent et d'aider les volontaires à maintenir leur identité. Dans ce cas, même si elle n'a pas un rôle officiel de Conseillère, elle peut contribuer d'une façon très efficace à la formation des volontaires en exerçant, d'une façon différente, une action d'animation vincentienne.

En tout cas, une tâche très importante des Filles de la Charité est celle d'aider les volontaires à développer le sens de la responsabilité et l'autonomie, qui sont indispensables dans tout groupe et dans tout service.

Une trop grande dépendance du groupe aux Filles de la Charité, est en effet un risque réel et peut avoir des graves conséquences sur le fonctionnement du groupe et dans le service aux pauvres.

Quelques expériences intéressantes dans l'animation des mouvements laïcs vincentiens:

- Dans certains pays il y a des moments d'animation commune, au niveau national, pour l'ensemble des mouvements laïcs vincentiens.
- Dans d'autres pays il y a des "Equipes de coordination nationale" formées par le Visiteur, la Visitatrice et les responsables des différentes branches de la Famille vincentienne.

- Quelques fois le Directeur Provincial des Filles de la Charité est aussi l'Aumônier des volontaires, et il peut profiter de ses visites aux communautés des Sœurs pour tenir les contacts et appuyer aussi les équipes AIC ou d'autres branches de la Famille. Certains directeurs incluent dans la formation des Sœurs du Séminaire et des jeunes Sœurs l'information sur les mouvements laïcs vincentiens et le contact et la connaissance avec ces groupes.
- Dans certains pays les Conseillers et Conseillères participent à la promotion de rencontres de formation au niveau régional ou national destinées surtout aux jeunes des différentes branches de la Famille.
- Certains pays organisent des cours de formation ou écoles pour former des laïcs à différents domaines (spiritualité, esprit vincentien, pastorale, catéchèse, action sociale, etc).

4. Relation et interaction entre le groupe et son Conseiller ou Conseillère.

Nous présentons ici de manière comparative quelques orientations pour cheminer ensemble. Ces lignes s'inspirent de plusieurs documents et surtout du "Profil du Conseiller" publié dans la revue CLAPVI, n° 90-91, janvier-juin 1996.

Lignes d'orientation pour cheminer ensemble

PROFIL DU CONSEILLER	ATTITUDES CORRESPONDANTES DES VOLONTAIRES
I. Ligne ecclésiale	
Le conseiller dans l'Église, corps du Christ est un membre au service des autres.	Les volontaires demandent au conseiller qu'il les aide à vivre leur vocation de service, en communion avec l'Église universelle et à comprendre que dans cette communion chaque action particulière acquiert une valeur universelle
Dans l'Église, peuple de Dieu, il suit avec ses frères et sœurs le chemin du Christ, évangéliste des pauvres.	Elles s'engagent, avec l'aide du conseiller, à approfondir la parole de Dieu pour que leur service s'imprègne de l'esprit de l'Évangile
II. Ligne Vincentienne	
<p>Le Conseiller, animé de l'esprit vincentien, ne perdra pas de vue, avec les associations, ces trois lignes:</p> <p>Se savoir appelé à rendre effectif l'Évangile parmi les pauvres.</p> <p>Être animé par un processus continu de croissance missionnaire, qui capte ce que Dieu dit à travers les événements.</p> <p>Garder présente l'identité propre et celle de l'association avec laquelle il chemine.</p>	<p>Les volontaires demandent au conseiller une vigilance spéciale pour qu'il les aide à réaliser ces trois lignes:</p> <p>Se savoir appelées à voir dans les pauvres le visage du Christ.</p> <p>Veiller, grâce à une attitude constante d'attention aux signes des temps, afin de comprendre et d'évaluer les événements et de comprendre à la lumière de la foi ce que Dieu demande dans les différentes situations sociales et historiques dans lesquelles nous vivons.</p> <p>Veiller pour que la vie du groupe soit basée sur l'esprit vincentien et vivifiée par lui dans toutes ses actions.</p>
III. Ce que nous enseigne Saint Vincent, qui fut un bon conseiller des laïcs	
<p>Pour imiter saint Vincent le conseiller doit connaître le laïcat et croire à ses potentialités.</p> <p>Il doit travailler et collaborer avec les laïcs, profitant de la spécificité de chacun.</p>	<p>Les volontaires doivent connaître les autres branches de la famille vincentienne, leur histoire, leur spécificité.</p> <p>Pour atteindre une bonne collaboration, les laïcs ne doivent pas accepter de dépendre du conseiller, ni espérer de lui seul la solution des problèmes du groupe; elles doivent apprendre,</p>

<p>Il doit avoir une vision ecclésiale du rôle des laïcs et leur donner le rôle qui leur correspond.</p> <p>Il doit savoir valoriser toutes les personnes.</p> <p>Il doit avoir le souci d'une actualisation constante.</p>	<p>quand c'est nécessaire, à assumer la formation spirituelle.</p> <p>Elles doivent considérer la formation et l'évaluation comme moyens indispensables pour comprendre si elles vivent leur rôle en conformité avec l'esprit vincentien.</p> <p>Ensemble, avec le conseiller, le groupe doit détecter et mettre en évidence les charismes et les capacités de chacune des membres, pour arriver à la valorisation de chaque volontaire et celle des pauvres à travers l'autopromotion.</p> <p>Les volontaires demandent au conseiller qu'il aide le groupe à s'adapter à ce que l'Eglise propose comme aspects novateurs du travail avec les pauvres, sans le maintenir dans des formes anciennes, et sans assumer de manière non-critique les courants nouveaux de spiritualité non compatibles avec l'esprit vincentien.</p>
---	---

IV. Caractéristiques du conseiller du laicat vincentien

<p>Qu'il vive la praxis évangélisatrice de l'Eglise.</p> <p>Qu'il connaisse la doctrine sociale de l'Eglise et la spiritualité vincentienne</p> <p>Qu'il connaisse l'association et ses différences avec les autres associations vincentiennes</p> <p>Qu'il aime se dédier à ce service</p> <p>Qu'il favorise la solidarité entre les membres de l'association</p>	<p>Les volontaires, animées par le conseiller, doivent vivre authentiquement leur foi chrétienne pour la communiquer aux pauvres matériellement et spirituellement.</p> <p>Les volontaires demandent à leurs conseillers que, non seulement ils exposent une doctrine, mais qu'ils communiquent un esprit, une étincelle, une prise de conscience.</p> <p>Les volontaires, conscientes de leur charisme, devront renforcer l'interaction avec les autres branches de la famille vincentienne.</p> <p>Les volontaires doivent être capable de communiquer leur joie et de transmettre un message d'espérance.</p> <p>Les volontaires demandent au conseiller qu'il favorise la solidarité dans le groupe et avec les autres branches de la famille vincentienne ainsi</p>
--	--

<p>Les conseillers doivent avoir une conscience claire des valeurs des femmes et promouvoir le respect de leurs droits</p> <p>Les conseillers doivent s'intéresser à donner la formation nécessaire pour garantir l'autonomie du groupe et sa continuité</p>	<p>que la collaboration avec les autres associations.</p> <p>Les volontaires doivent être conscientes de leurs droits comme femmes et doivent faire valoir leurs droits et leur capacité d'organisation du service de la charité.</p> <p>Les volontaires doivent respecter leurs conseillers mais assumer leur autonomie, leur indépendance et garantir la continuité du groupe, même si le Père ou la Sœur qui a fondé l'association manque.</p>
<p style="text-align: center;">Les conseillers et les volontaires vincentiens doivent créer des liens de respect, d'amitié et d'amour fraternel, qui leur permettent de garantir un meilleur service à leurs sœurs et frères démunis</p>	

II. Presentation de l'Association Internationale des Charités

1. HISTORIQUE DE L'AIC

Les premières Charités, desquelles descendent les actuelles associations AIC, ont été fondées en France par saint Vincent de Paul en 1617.

Les origines remontent à 1617, l'année où saint Vincent de Paul, s'indigna pour la situation des pauvres dans sa paroisse, à Châtillon-les-Dombes, et de son indignation surgirent les premières "Charités" dans lesquelles il réunit un groupe de dames, les premières volontaires, pour remédier aux graves carences des démunis par des aides matérielles et spirituelles.

L'AIC est l'association féminine laïque plus ancienne

Plus de trois cents ans ont passé depuis que des femmes vaillantes, les premières volontaires recrutées par st Vincent, commencèrent à s'occuper des malades pauvres de manière organisée et attentive. Grâce à la confiance que leur accorda st Vincent les femmes assumèrent ainsi un rôle important dans l'exercice de la charité, s'occupant surtout de ces êtres humains qui, pour être nées pauvres et femmes étaient ignorées, maltraitées et méprisées.

L'AIC a un caractère international depuis le temps de saint Vincent de Paul:

St Vincent ne se laissa pas intimider par les distances et il étendit son ministère à d'autres pays, où régnait aussi une pauvreté affreuse, comme l'Italie, la Pologne et Madagascar. Rien ne l'arrêtait, ni les difficultés de langues, ni la distance, ni les différentes cultures et coutumes.

De plus, pour maintenir la communication entre les Charités, saint Vincent a écrit un nombre considérable de lettres et même lancé les *Relations*, un bulletin qui n'est pas très différent du nôtre. C'était déjà l'organisation non seulement de la charité, mais encore de la communication, l'un des traits de génie de notre fondateur.

La Compagnie de la Charité s'actualise dans la ligne du Concile Vatican II et en 1971 prend le nom de Association Internationale des Charités (AIC)

En 1971, les déléguées de 22 associations, réunies dans le premier Conseil International à Rome, Italie, ont voté le nouveau statut et adopté le nom d'AIC, Association Internationale des Charités. En décidant de maintenir dans le nouveau nom le terme de "Charités", les membres ont voulu marquer et leur descendance directe de l'œuvre créée par saint Vincent et leur fidélité à l'enseignement prophétique de leur Fondateur.

1971 a été un tournant pour l'association. Un esprit de renouvellement nous anime, qui se raffermi et s'approfondit à chaque réunion internationale et régionale, où nous trouvons la source de l'esprit vincentien en acquérant une force nouvelle.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC:

- *Les Charités de st Vincent de Paul*
- *L'AIC des origines à nos jours*

2. LA STRUCTURE DE L'AIC

Le travail que l'AIC mène exige une structure interne, *une organisation*, qui est formée par:

L'Assemblée des Déléguées, formée par les représentantes des associations membres.

Le Bureau Exécutif, qui est formé de la Présidente, les Vice-Présidentes et de membres des différentes régions AIC; il a tous les pouvoirs de gestion et d'administration et exécute les décisions de l'Assemblée des Déléguées. Il se réunit une fois par an. Le Bureau Exécutif est appuyé par un Comité Permanent.

Le Saint Siège nomme un Conseiller ecclésiastique, avec l'agrément du Supérieur général de la Congrégation de la Mission. Le *Conseiller ecclésiastique et une Fille de la Charité représentante de la Mère Générale* participent aux réunions du Bureau Exécutif et ont un vote consultatif.

Le Secrétariat international, qui est au centre de la communication de l'AIC. C'est au Secrétariat qu'arrivent les informations tant des associations nationales que de l'extérieur. C'est par le Secrétariat que passent les informations, les rapports, les contacts entre les différentes associations membres de l'AIC.

Les Services que l'AIC offre à tous ses membres ont l'objectif d'appuyer les associations et les volontaires dans leur engagement pour le service des pauvres. Dans ce cadre on a spécifié et développé les différentes fonctions qui peuvent être accomplies par des Commissions ou Services spécifiques, par des experts, par des membres du Bureau Exécutif. Ces fonctions, ou services, sont: Bulletin, Etude et recherche, Finances, Formation, Projets, Relations publiques, Représentations.

L'Animation régionale: pour faciliter l'animation et la formation des volontaires, les associations nationales sont regroupées par régions et chaque région a une animatrice régionale.

Les régions AIC sont: Afrique-Madagascar, Amérique Latine, Asie, Europe-Moyen Orient, Etats Unis.

Les Documents AIC: des nombreux documents ont été publiés par l'AIC durant les dernières années. Ils concernent la réflexion, la formation, l'organisation, la méthode de travail et la présentation de l'association. Le *Bulletin international* est publié dans les trois langues officielles de l'AIC, français, anglais, espagnol et il est traduit en italien, portugais, allemand.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC:

- *Statuts et Règlement intérieur*

3. LE CHARISME DE L'AIC

Notre spiritualité est basée sur les enseignements de St Vincent, ayant Jésus comme centre et moteur de notre action, assumant avec plus d'intensité l'option préférentielle pour les pauvres, impératif du christianisme. "*Contre les pauvretés agir ensemble*" est le projet fondamental que st. Vincent a confié aux premières volontaires de Châtillon-les-Dombes en 1617. Son actualité réside à chaque moment de son histoire dans le fait de joindre en un seul projet l'amour de Dieu et l'amour des pauvres, qui est la Charité dans sa forme la plus évangélique.

Ce projet, que nous découvrons depuis la première fondation, grâce à l'abondante correspondance de st Vincent avec les responsables des Charités, a pu traverser les siècles, les régimes, les changements de société, grâce à son dynamisme, sans regarder avec nostalgie vers le passé et sans prospective utopique, grâce à sa facilité d'adaptation aux nécessités et aux institutions, et à son réalisme attentif aux mutations et aux changements.

C'est justement à cause de l'originalité et de la spécificité de ce projet fondamental que les membres de l'AIC, encore aujourd'hui, se réfèrent à lui dans n'importe quelle partie du monde: c'est un élément d'unité.

Pour renforcer cette approche, le *Document de Base « Contre les pauvretés, agir ensemble »* est très important. C'est un instrument par excellence de travail, de réflexion et donne à tous les membres de l'association l'expression du projet fondamental commun.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC:

- *Document de Base "Contre les pauvretés agir ensemble"*
- *Volontariat AIC aujourd'hui (texte plus simple)*

4. LES POLITIQUES ACTUELLES DE L'AIC ⁷

De l'évolution de notre charisme, de notre identité et de notre mission, de la vision du futur juste, solidaire, et accueillant que nous prétendons rejoindre, ressortent quelques lignes qui témoignent la politique actuelle de notre association. Nous sommes conscients que le terme "politique" ne correspond pas tout à fait à ce que nous voulons dire: il s'agit en effet d'une pédagogie, de quelque chose de plus profond, qui a des racines spirituelles très fortes. Mais nous emploierons le terme "politique" pour faciliter la compréhension.

1. Politique d'actualisation de la mission des Charités.

Depuis son origine, l'AIC a basé sa politique sur deux constantes: la première est l'engagement de fidélité à notre mission et au projet de notre fondateur; la deuxième est l'engagement de renouveau permanent pour mieux répondre aux exigences de notre temps. Ces deux tendances sont complémentaires et étroitement liées, car Vincent de Paul lui-même enseignait qu'il faut viser l'attention aux nécessités nouvelles et avoir la créativité pour trouver les réponses les plus adéquates, cherchant ainsi le véritable bien des pauvres à

⁷ de NAVA Patricia, « Présentation de l'AIC ». Actes de l'Assemblée des Déléguées AIC 1998, Querétaro, Mexique.

chaque moment de l'histoire.

Ce chemin de renouveau, pendant les années '70 à '80 a provoqué l'Association à passer *de l'assistance à la promotion*, pour arriver à l'Assemblée d'Assise, 1990, au concept de *l'autopromotion*.

L'autopromotion est un concept né de la conviction de ce que l'on ne peut exercer la promotion des pauvres si eux-mêmes ne se responsabilisent pas quant à leur propre vie. Notre rôle dans ce processus n'est pas de nous substituer aux pauvres dans les décisions qui concernent leur propre vie, mais de stimuler et appuyer la recherche de leur autonomie jusqu'à ce qu'ils se convertissent en sujets actifs de leur promotion humaine et sociale.

Cet engagement a connu un plus grand développement quand nous avons pu passer de l'autopromotion personnelle au projet plus large de l'autopromotion communautaire, dans lequel nous avons rencontré des alliées de grande valeur parmi les femmes des communautés qui participent activement dans les projets et que souvent se transforment à leur tour en volontaires de l'AIC, engagées dans l'autopromotion de leurs communautés.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC:

- *L'autopromotion, pourquoi ? (réflexion sur les racines de l'autopromotion)*
- *Autopromotion (guide pratique)*

2. Politique de transformation culturelle.

L'AIC, ayant constaté dans le travail quotidien des volontaires une quantité d'obstacles qui s'opposent à la défense des droits des plus démunis s'est demandé s'il lui est permis de susciter chez les démunis le désir de s'autopromouvoir, ce désir étant destiné à rencontrer la réalité d'une société qui les freine et les marginalise, les excluant de la participation civique. Nous nous rendons compte de ce que nos initiatives pourraient échouer si en même temps nous ne nous engageons pas à réaliser un nouveau type d'actions au sein de la société, afin de susciter en elle un changement de mentalité. Cette conviction a conduit au développement d'une autre politique celle de transformation culturelle.

La transformation culturelle requiert un changement radical de mentalité, la transformation des concepts qui ont des racines profondes dans l'opinion publique, dans la tradition, dans les attitudes intérieures: l'action culturelle exige, avant tout, l'élimination de ces préjugés, de ces craintes, de cet egoïsme et de la dépréciation des plus faibles ou de ceux qui sont différents, celle qui atteint gravement la dignité des autres. Une transformation culturelle ne se produit pas seulement avec l'élimination des aspects négatifs. Il est nécessaire de créer une mentalité nouvelle, plus ouverte, plus respectueuse des autres, plus solidaire, capable de reconnaître et de défendre le droit de chacun à être protagoniste de sa propre vie.

La promotion de cette culture de la solidarité et de l'autopromotion peut se réaliser dans le temps, grâce à des moyens divers: la sensibilisation de la société, la diffusion des idées nouvelles par le témoignage, la parole et les documents, l'usage intelligent des

moyens de communication de masse, les actions de pression sur les structures et, surtout, par des témoignages efficaces.

Pour des chrétiens la forme la plus efficace de convertir la culture est l'annonce et le témoignage de l'esprit de l'Évangile. Évangéliser une culture signifie faire grandir intérieurement les valeurs annoncées par l'Évangile, c'est à dire la justice, la solidarité, l'amour, le respect afin, ensuite, de pénétrer la mentalité et d'arriver à l'un de nos objectifs qui est celui de changer la forme de penser de la société à tous ces niveaux.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC

- *La solidarité pourquoi ? (réflexion sur les racines de la solidarité)*
- *La solidarité (guide pratique)*
- *Promouvoir la justice: pourquoi et comment? (contre les pauvretés défendre les Droits Humains)*

3. Politique de formation.

Depuis de nombreuses années, la formation a été l'une des lignes opérationnelles les plus importantes de l'AIC. Cette formation ne doit pas être seulement spirituelle, mais technique et spécifique; seule une formation permanente et focalisée, peut nous apprendre à:

- nous libérer de l'esclavage des habitudes, comme celui de voir la misère comme un fait quotidien et non comme une injustice insupportable,
- cultiver en nous la capacité d'étonnement et de non-conformisme face à quelque type d'injustice que ce soit,
- se situer face à chaque fait nouveau avec la curiosité intellectuelle qui analyse à fond la réalité pour détecter les changements et comprendre ainsi les causes des injustices et en mesurer les conséquences,
- avoir l'esprit de discernement pour évaluer la réalité, sans conformisme, avec un esprit objectif, critique, sans préjugés, agir sans pessimisme, proscrivant le fatalisme pour faire face à qui s'oppose à notre forme de pensée, commencer par changer notre propre mentalité, nos méthodes, sans craindre la nouveauté, mais en l'acceptant avec enthousiasme et espérance.

4. Politique d'extension et création de nouveaux groupes AIC.

Actuellement, l'AIC est présent en de nombreux pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique et Madagascar. Elle compte 45 associations et plusieurs groupes en création, avec 250 000 Volontaires, toutes engagées s'efforçant de vivre, de manière adaptée à chaque époque, le projet fondamental de Vincent de Paul, notre fondateur: "**Contre les pauvretés, agir ensemble**".

Préoccupée par la situation de pauvreté dans le monde, l'AIC se propose de créer de nouveaux groupes dans les pays où il n'y a pas encore d'associations. Ceci se réalisera avec l'appui inestimable des Filles de la Charité et des Pères de la Mission, dont le soutien dans ce sens a été déterminant.

Pour approfondir le thème, consulter les documents AIC

- *AIC - Europe*
- *AIC - Amérique latine*
- *AIC - USA*

5. Politique de création de réseaux.

L'AIC a conscience d'être un réseau mondial d'interaction solidaire et de lutte contre les pauvretés. Pour le réaliser en concret l'AIC:

- regroupe les associations qui, dans les différents pays, développent les mêmes types d'activités et ont un même objectif global: la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- forme un réseau d'échange et de diffusion d'information et de formation
- organise des rencontres et des échanges entre les volontaires de différents pays, à travers des séminaires, des visites de formation, etc.
- fait parvenir le travail des volontaires de la base jusqu'aux organisations internationales
- travaille en relation avec d'autres réseaux desquels elle est membre, pour exercer des actions de pression qui interpellent les responsables des décisions politiques
- constitue un réseau de projets car elle assure l'interaction entre des projets réalisés par ses membres: l'échange d'expériences, d'idées et de programmes démontrent de manière très efficace l'enrichissement produit par l'interaction et la multiplication des initiatives. Pour obtenir ces résultats l'AIC forme les volontaires à la méthode de **travail sous forme de projets.**

Pour approfondir le thème consulter les documents AIC:

- *Travailler en forme de projets*
- *Travailler en réseau et en partenariat*
- *Projets en cours*

Autre réseau important pour nous est celui d'*interaction au sein de la Famille vincentienne*. Au cours des dernières années, cette interaction s'est intensifiée grâce aux réunions régulières des responsables internationaux des différentes branches et de stratégies d'action communes. Cette relation s'étant approfondie nous conduira à atteindre une vie vincentienne plus pleine et plus proche de nos racines: le projet fondamental de Vincent de Paul qui nous a créés pour travailler en collaboration.

Pour approfondir ce thème, consulter les documents AIC:

- *Rôle et tâches du conseiller (I partie de ce document)*
- *Famille vincentienne: les quatre branches internationales*

6. Politique de représentation.

La conscience d'être un réseau mondial d'action sociale, au sein d'une réalité dans laquelle les problèmes de la pauvreté s'aggravent chaque jour, a renforcé la conviction, toujours présente dans l'AIC, du devoir d'assumer un rôle dans la vie internationale.

L'un de nos objectifs est celui de faire parvenir le travail et les inquiétudes des volontaires de la base jusqu'aux organisations internationales, afin d'exercer des actions de pression et d'assumer la défense des pauvres, qui est le rôle que nous devons jouer dans la vie internationale.

Pour assurer une politique efficace, l'AIC représente ses associations auprès des Organismes Gouvernementaux et non Gouvernementaux. L'AIC a le statut consultatif à l'UNESCO, à l'ECOSOC (Conseil Economique et Social des Nations Unies) et au Conseil de l'Europe. Au niveau supranational, elle participe à d'autres réseaux de lutte contre la pauvreté et a des échanges.

L'AIC a également un rôle de stimulation dans la prise de conscience de ses membres de l'importance de leur collaboration à la vie publique locale et dans la lutte aux causes de la pauvreté; elle offre des informations et des opportunités pour participer aux grands événements internationaux, comme ceux de la préparation *du Sommet social de Copenhague et de l'Année Internationale pour l'Elimination de la Pauvreté*, ainsi que les grandes initiatives de l'UNESCO.

Pour approfondir le thème consulter le document AIC:

- Action sur les structures (fiches de formation jointes au bulletin international n° 69, 70, 71)

7. Politique d'insertion ecclésiale.

Finalement, nous devons mentionner la politique de l'AIC en relation avec les lignes de l'Eglise qui, depuis le XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui nous ont donné les indications pour mieux orienter nos actions.

L'AIC est une organisation Internationale Catholique (OIC) et a des relations avec plusieurs Conseils Pontificaux concernés par l'éradication de la pauvreté:

- Conseil Pontifical Cor Unum,
- Conseil Pontifical pour les Laïcs,
- Conseil Pontifical de la Famille,
- Conseil Pontifical pour la Justice et la paix,
- Conseil Pontifical de la Culture.

Nous participons à la préparation de *1999 Année Internationale de la Charité et du Jubilé de l'an 2000*, nous avons travaillé ensemble sur ces thèmes ces dernières années et ils constituent certains des axes prioritaires de notre action actuelle.

5. L'AIC ADOPTE DES LIGNES D'ACTION COMMUNES

L'AIC est une organisation vivante, en évolution constante: cette évolution est caractérisée par un processus de progrès integral, qui se développe tant dans sa sphère d'influence, que dans la qualité des projets et plans d'action, qui s'efforcent d'être

constructifs, vincentiens et évangéliques, adaptés à la vitesse de changement de notre monde à la veille du troisième millénaire.

Actuellement l'association travaille en orientant ses actions à la lumière des lignes opérationnelles qui sont votées en Assemblée tous les quatre ans. Ces lignes mettent en évidence une évolution en accord avec les signes des temps et le travail concret qui se fait à la base.

Les trois lignes opérationnelles votées à l'Assemblée de 1998 à Santiago de Querétaro, Mexique, sont les suivantes:

- 1. Être force formatrice dans l'Association**
- 2. Être force formatrice face aux pauvretés**
- 3. Être force formatrice dans la société**

Pour approfondir le thème, consulter le document AIC:

- Lignes opérationnelles 1998-2002⁸

- Actes de l'Assemblée des Délégués AIC 1998

⁸ Les Lignes opérationnelles, même si elles continuent à être valables, demandent une actualisation constante, c'est pour cela que, chaque quatre années, en Assemblée des Délégués, on vote des Lignes nouvelles. La prochaine Assemblée sera en 2002

BIBLIOGRAFIE

- BERRADE, Alfonso. Asesoría de laicos. En CLAPVI, año XXII, n. 93, 1996; p. 312-323
- CORERA, Jaime. El asesor de los movimientos laicos vicentinos. En CLAPVI, año XXII, n. 90-91, 1996 p. 54-63
- DELL'AMORE, Célio. San Vicente, asesor de laicos. En CLAPVI, año XXII, n. 93, 1996; p. 288-293
- ELDUAYEN, Antonio. Papel de los asesores vicentinos hoy. Ibidem, p. 324-336
- GIELEN, Charles. L'animation spirituelle des "Charités" par la Congrégation de la Mission. En *Vincenciana* 1997 (1-2); p. 59-73
- ORTEGA, Rafael. Formación del Laicado Vicentino. En *CLAPVI*, año XXII, n. 90-91, 1996; p. 74-84
- ORTEGA, Rafael. La formación a través de una asesoría liberadora. En "AIC 1993: Redes de interacción solidaria para y con los pobres". Actas del *Seminario de América Latina, Caracas, Venezuela*. 1-5 de marzo 1993. Bruxelles, AIC (1993) p. 113-120
- PANQUEVA, Alvaro. *La asesoría a los movimientos laicales vicentinos*. En *CLAPVI*, año XXII, n. 96-97, 1997 ; p. 209-215.
- PÉREZ FLORES, Miguel. Asesor de las Voluntarias de la Caridad. En *Actas del Seminario Centroamericano AIC*, San José de Costa Rica, nov.1997.
- QUEVEDO Alvaro. Asesoría en la AIC. En *CLAPVI*, año XIV, n. 59, 1988; p. 210-220
- SALAMANCA, Francisco. San Vicente asesor de laicos. En *CLAPVI*, año XXII, n. 90-91, 1996; p.21-28

Unir l'action et la contemplation: une clef pour comprendre Vincent de Paul

par Robert P. Maloney
Supérieur Général

Il y a plusieurs clefs dans une grande maison. Sur le trousseau, on peut trouver les clefs de la porte d'entrée, de la porte de service ou de la cave, d'une pièce rarement utilisée, et même celles de la tirelire et du bar. Chacune donne accès à l'environnement du propriétaire et à sa personne. Il en est de même de la vie des grands personnages. Les historiens proposent généralement diverses clefs pour comprendre leur personnalité et leur vision et, d'après ces points de vue, essaient d'interpréter leur vie et leurs œuvres.

Vincent de Paul ne fait pas exception. Abelly, son premier biographe¹, fait ressortir l'imitation du Christ comme élément principal de la vie spirituelle de Vincent². Collet a fait de même, comme à peu près tous les autres biographes avant le vingtième siècle³. Au cours du siècle actuel, après la parution de l'édition finale des œuvres de Vincent par Pierre Coste, certains ont mis en lumière, comme éléments-clés, son sens du sacerdoce⁴ et de la direction spirituelle⁵. D'autres ont étudié l'influence des maîtres spirituels sur lui, découvrant la clef dans l'héritage reçu de Benoît de Canfield, Pierre de Bérulle, François de Sales et André Duval⁶. Pour André Dodin, la clef se trouve dans son expérience spirituelle, sa foi et sa sagesse pratique⁷.

Certains ont soutenu que la soumission à la volonté de Dieu⁸ et l'abandon à la Providence⁹ sont les clefs pour comprendre Vincent. En effet, toujours à l'écoute de la volonté de Dieu à travers les événements et les personnes, Vincent

¹ Pour un relevé des nombreux biographes de Vincent, voir Luigi Mezzadri, *La sete e la sorgente* (Rome: CLV Edizioni Vincenziane, 1992) I, 103ss.

² Cf. Louis Abelly, *Vie de Vincent de Paul*, Florentin Lambert, Paris 1664, Livre I, 78. Plus tard, dans l'édition de 1667, Abelly identifiait deux clefs pour comprendre Vincent: l'imitation du Christ et la soumission à la volonté divine.

³ Pierre Collet, *La vie de Saint Vincent de Paul*, Chez A. Leseure, Nancy 1748, 95, 138-139.

⁴ Cf. Joseph Leonard, *St. Vincent de Paul, A Guide for Priests* (London: Burns, Oates, and Washbourne, 1932); également, Jacques Delarue, *L'Idéal Missionnaire du Prêtre d'après Saint Vincent de Paul*, Librairie Vincentienne et Missionnaire, Paris 1946); Jozef Parafiniuk, *L'Insegnamento di S. Vincenzo de' Paoli sul Sacerdozio alla Luce del Vaticano II* (Rome: Angelicum, 1990).

⁵ Cf. Abbé Arnaud d'Henel, *Saint Vincent de Paul, "Directeur de Conscience"*, Pierre Téqui, Paris 1925.

⁶ Mezzadri, *ibid.*, 35ss.

⁷ Cf. André Dodin, *St Vincent de Paul et la charité*, Éditions du Seuil, Paris 1960, 64ss.

⁸ Cf. Jozef Kapuciak, *Il Compimento della Volontà di Dio Come Principio Unificatore Fra Azione e Preghiera in San Vincenzo de' Paoli* (Roma: Pontificia Universitas Gregoriana, 1982).

⁹ Cf. Victoriano C. Torres, *Devotion to Divine Providence and Sensitivity to the Spirit in Vincentian Apostolic Spirituality* (Rome: Teresianum, 1987).

réagissait à ce qu'il entendait. Pas à pas dans sa vie, il suivait la Providence, "n'enjambant jamais sur elle"¹⁰.

L'approche logique considère le pauvre comme étant la clef¹¹. Vincent n'est-il pas connu de tous précisément parce qu'il a consacré toute sa vie au service des plus abandonnés? Ce sont les pauvres qui l'ont amené à se dépasser. C'est en eux qu'il a trouvé Dieu et qu'il a découvert le chemin où il a marché le reste de sa vie¹².

Le lecteur attentif trouvera sans doute, lui aussi, d'autres clefs très utiles mais peut-être oubliées. Par exemple, Vincent présente la simplicité comme "la vertu que j'aime le plus"¹³. Il l'appelle "mon évangile"¹⁴. Ne pourrait-on raisonnablement conclure que c'est l'une des clefs les plus révélatrices?

Toutes ces clefs nous aident à mieux comprendre Vincent de Paul. Naturellement, certaines seront plus pratiques que d'autres. Mais chacune nous éclaire. Chacune révèle une facette de sa riche personnalité.

Aujourd'hui, je suggère une autre clef qui m'apparaît indispensable: la capacité de Vincent d'unir l'action et la contemplation. Celle-ci me semble particulièrement précieuse de nos jours, puisque nous parlons tant de spiritualité apostolique. Mais, en même temps, je me rends compte de certaines limites:

1. Comme toutes les autres clefs, elle offre *une* seule façon d'analyser Vincent. Elle doit donc être utilisée en complémentarité avec d'autres clefs.
2. Cette clef n'est pas apparente dans une première lecture de Vincent (contrairement à la *pauvreté* et à la *simplicité*); on la découvre seulement à un second niveau de réflexion.
3. Ce n'est pas une clef nouvellement découverte. D'autres l'avaient déjà remarquée¹⁵, même si de nos jours elle semble un peu rouillée.

¹⁰ SV I, 68-69.

¹¹ Cf. José María Ibañez, *San Vicente de Paúl y los Pobres de su Tiempo* (Salamanca, 1977) 271; John Prager, "The Poor as the Starting Point for Vincentian Studies: A Liberation Hermeneutic" dans *Vincentiana* 2 (1991), 140-145.

¹² Contrairement à cette approche, Henri Bremond écrit, dans son oeuvre classique *Histoire Littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Bloud et Gay, Paris 1921-1933, vol. III, chap. 4, 246: "Gardons-nous néanmoins de prendre la cause pour l'effet. Ce n'est pas l'amour des hommes qui l'a conduit à la sainteté; c'est plutôt la sainteté qui l'a rendu vraiment et efficacement charitable; ce ne sont pas les pauvres qui l'ont donné à Dieu, mais Dieu, au contraire, qui l'a donné aux pauvres." On peut trouver ce chapitre de Bremond dans *Letters of St. Vincent de Paul*, traduit et édité par Joseph Leonard (London: Burns, Oates and Washbourne, 1937) 1-30; pour la citation ci-dessus, voir 20-21.

¹³ SV I, 284.

¹⁴ SV IX, 606.

¹⁵ Cf. José Maria López Maside, *Unión con Dios y Servicio de los Pobres, Experiencia y Doctrina en los Escritos de San Vicente de Paúl* (Rome: 1984); Carlo Braga, "La vita spirituale della 'Missione'",

Quoiqu'il en soit, permettez-moi de vous offrir quelques réflexions sur cette clef quelque peu négligée mais essentielle pour comprendre la spiritualité de Vincent.

Vincent: l'homme d'action

A. *Ses activités*

Peu de saints ont été aussi actifs que Vincent de Paul. Même en ne faisant ressortir que ses principaux accomplissements, la liste demeure impressionnante.

Vers 1617, saisi par la nécessité d'organiser des œuvres pratiques de charité à Châtillon, Vincent fonde "les Charités" (connues plus tard sous le nom de Dames de la Charité, maintenant appelées AIC). Elles se sont multipliées rapidement en France, et plus tard à travers le monde, et elles comptent aujourd'hui 260 000 membres. Pendant sa vie, Vincent a écrit les statuts d'un grand nombre de "Charités" qui surgissaient partout en France.

En 1625, il fonde la Congrégation de la Mission. Au moment de sa mort, la Congrégation s'étendait jusqu'en Pologne, en Italie, en Algérie, à Madagascar, en Irlande, en Écosse, aux Hébrides et aux Orcades. De son vivant, la maison de Saint-Lazare à elle seule comprenait plus d'un millier de missions. Vincent est demeuré Supérieur général de la Congrégation jusqu'à sa mort, tenant des rencontres régulières du conseil, écrivant les règles, conduisant des assemblées générales, trouvant réponse à une foule de questions de fond telles que l'approbation de la Congrégation par le Saint-Siège, la décision de prononcer des vœux, le choix des vœux et leur contenu.

Avec Louise de Marillac, il fonde les Filles de la Charité en 1633. Comme supérieur général aux côtés de Louise, il dirige les conseils fréquents, esquisse une règle et établit la base juridique plutôt révolutionnaire qui ferait de la Compagnie une telle force apostolique dans les générations futures. Plus d'une soixantaine de maisons ont vu le jour en France et en Pologne pendant sa vie. La Compagnie est devenue par la suite l'une des congrégations les plus importantes que l'Église ait jamais vues.

Tout en dirigeant les groupes qu'il fonde, Vincent tient une large correspondance, écrivant plus de 30 000 lettres, dont environ 10% seulement a été préservé, sans compter les nombreuses conférences aux membres de la Congrégation de la Mission et aux Filles de la Charité. Il n'en reste aujourd'hui

Vincentiana 4 (1981) 293-305; John Prager, "Reflections on the Renewal of Vincentian Spirituality", Vincentiana 5/6 (1981) 366-383; Jozef Kapuciak, "Unità fra azione e preghiera e S. Vincenzo de' Paoli", Vincentiana 1 (1983) 68-73.

qu'un petit nombre, et encore ce ne sont que des comptes rendus de ses discours. Des conférences qu'il donnait aux religieuses de la Visitation, dont François de Sales lui avait confié le soin en 1622, aucune ne nous est parvenue.

À partir de 1628, Vincent s'engage de plus en plus dans la réforme du clergé, organisant des retraites pour les ordinands, les conférences du mardi et des retraites pour les prêtres. Abelly souligne que plus de 12 000 ordinands ont fait leur retraite à Saint-Lazare. Durant les 25 dernières années de sa vie, il fonde des séminaires pour les prêtres diocésains, une œuvre qu'il qualifiait de "presque égale"¹⁶ et parfois d'"égale" à celle des missions¹⁷. Il en a établi vingt!

Vers 1638, il organise l'Oeuvre des Enfants-trouvés, dont plus de 300 étaient abandonnés chaque année dans les rues de Paris. Il assigne à cette tâche des Filles de la Charité et il fait construire treize maisons pour recevoir ces enfants. En 1647, il sauve cette œuvre menacée de disparaître, en lançant un vibrant appel aux Dames de la Charité de considérer ces enfants trouvés comme leurs propres enfants.¹⁸

Dès 1639, Vincent commence à organiser des campagnes pour soigner les victimes de la guerre, de la peste et de la famine. L'un des assistants de Vincent, le Frère Mathieu Regnard, au cours de 53 voyages, réussit en se déguisant à passer les lignes ennemies pour apporter l'argent que Vincent destine à ceux qui se trouvent dans les zones de guerre¹⁹.

De 1643 à 1652, il est mandaté au Conseil de conscience, un corps administratif d'élite chargé de conseiller le roi sur le choix des évêques. En même temps, il est l'ami et souvent le conseiller de plusieurs des grands guides spirituels du temps.

En 1652, à l'âge de 72 ans, dans un Paris aux prises avec la pauvreté, il organise des programmes massifs d'aide, servant la soupe deux fois par jour à des milliers de pauvres à Saint-Lazare et nourrissant des milliers d'autres dans les maisons des Filles de la Charité. Chaque semaine, il recueille de grandes quantités de viande, de 2 000 à 3 000 œufs, des vêtements et des ustensiles²⁰.

¹⁶ RC XI, 12.

¹⁷ SV V, 489; VII, 561.

¹⁸ SV XIII, 801.

¹⁹ Dodin, *op. cit.*, p. 45, écrit que le Frère Mathieu transportait à chaque voyage 25 à 30000 livres !

²⁰ Pour des détails intéressants sur la façon dont Vincent administrait les oeuvres caritatives et l'argent, voir René Wulfman, *Charité Publique et Finances Privées: Monsieur Vincent, Gestionnaire et Saint*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, France 1998.

Ses activités ont été si éclatantes que le prédicateur Henri de Maupas du Tour s'est exclamé, lors des funérailles de Vincent: "Il a presque changé la face de l'Église"²¹.

B. Principes sous-tendant ces activités

Plusieurs principes guidaient les activités de Vincent, mais deux ressortent tout particulièrement²²:

1. *Il était à l'écoute de la parole de Dieu à travers les événements et les gens.*

Beaucoup ont souligné l'importance des événements pour Vincent. En effet, c'est un lieu commun de parler de "l'expérience de Gannes-Folleville" et de "l'expérience de Châtillon". On y raconte sa conversion non pas en termes d'une expérience dramatique de grâce survenue pendant la prière, mais plutôt comme une prise de conscience que Dieu lui parle à travers des situations humaines tragiques: l'état misérable des pauvres du pays, la profonde ignorance du clergé, l'abandon des enfants dans les rues de Paris, les guerres dévastatrices dans les provinces.

Vincent entend aussi la voix de Dieu à travers les personnes. Le paysan de Gannes, qui sur son lit de mort lui fait une confession troublante, devient pour lui la voix de Dieu l'appelant à fonder la Congrégation de la Mission. Les inquiétudes de l'évêque de Beauvais en 1628 sont pour Vincent l'appel de Dieu à lancer des projets pratiques pour la réforme du clergé.

2. *Il suivait pas à pas la Providence.*

"La grâce a ses moments", aimait répéter saint Vincent²³, profondément convaincu que Dieu nous aime, qu'il est pour nous père et mère²⁴ et qu'il chemine pas à pas avec nous²⁵.

²¹ André Dodin cite ce texte dans *St Vincent de Paul et la charité*, op. cit., 103. On peut trouver le texte de l'éloge funèbre par De Maupas sur le CD-ROM qu'a produit Claude Lautissier; quelques autres écrits vinciens s'y trouvent également.

²² Cf. Giuseppe L. Coluccia, *Spiritualità Vincenziana Spiritualità Dell'Azione* (Roma: M. Spada, 1978) 231-243; voir également Antonio Gomes Pereira, "Espiritualidade da Ação" dans *Semana de Estudos Vicentinos*, CLAPVI (Curitiba: Grafica Vicentina Ltda., 1981) 215-233; John Ranasingh, *St. Vincent de Paul and the Spirituality of Work* (Rome: Teresianum, 1983); J.B. Boudignon, *Saint Vincent de Paul, Modèle des Hommes d'Action et d'Oeuvres* Paris 1886; J. Herrera, *Teología de la Acción y Mistica de la Caridad* (Madrid, 1960).

²³ SV II, 453.

²⁴ Cf. SV V, 534; VI, 444; VIII, 55, 256.

²⁵ Cf. SV II, 226; VII, 216.

Peu de thèmes ont reçu de Vincent autant d'attention que celui de la Providence. Il dira à Louise de Marillac en 1634: "Suivez l'ordre de la Providence. Oh! qu'il est bon de se laisser conduire par elle!"²⁶ Parfois, en parlant de suivre la providence de Dieu, il exhorte les confrères à modérer leur zèle indiscret. Ainsi dira-t-il à Philippe Le Vacher: "Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense; c'est comme cela que notre congrégation a pris naissance, que les exercices des missions et des ordinands ont commencé, que la compagnie des Filles de la Charité a été faite... Mon Dieu! Monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire devant que de les résoudre!"²⁷. À d'autres moments, cependant, au nom de la même providence il presse les confrères d'agir. Par exemple, en 1655, il dit à Étienne Blatiron, supérieur à Rome: "Ne laissez pas, Monsieur, de solliciter notre affaire, dans la confiance que c'est le bon plaisir de Dieu... Le succès de semblables poursuites se donne souvent à la patience et à la vigilance qu'on y exerce... Les œuvres de Dieu ont leur moment; sa Providence les fait pour lors, et non plus tôt ni plus tard... Attendons patiemment, mais agissons..."²⁸.

Saint Vincent résume son estime pour la providence de Dieu dans une très belle phrase à Jean Barreau: "Nous ne pouvons mieux assurer notre bonheur éternel qu'en vivant et mourant au service des pauvres, entre les bras de la Providence et dans un actuel renoncement de nous-mêmes, pour suivre Jésus-Christ"²⁹.

Vincent: le contemplatif

On peut facilement oublier que bon nombre de contemporains de Vincent voyaient en lui un contemplatif. Abelly écrit que "son esprit était continuellement attentif à la présence de Dieu"³⁰. Il ajoute qu'un prêtre de l'entourage de Vincent se rappelle l'avoir vu en contemplation des heures entières devant un crucifix qu'il tenait entre les mains. Si on est tenté de mettre en doute l'objectivité du récit d'Abelly, il sera bon d'analyser les paroles mêmes de Vincent, particulièrement dans des moments d'abandon où il nous livre une parcelle de son cœur.

Dans une conférence aux Filles de la Charité, il souligne que la contemplation est à la fois don de Dieu et aboutissement normal de la vie spirituelle. Il rappelle que c'est par choix personnel que l'on s'engage dans l'oraison mentale ou affective, tandis que c'est seulement lorsque nous sommes saisis par Dieu que l'on entre en contemplation. Il ne fait aucun doute d'après ses

²⁶ SV I, 241.

²⁷ SV IV, 122-123.

²⁸ SV V, 396.

²⁹ SV III, 392.

³⁰ Abelly, *op. cit.*, Livre III, chap. VI, 49.

conférences qu'il considérait certaines Filles de la Charité comme des contemplatives. Il les encourage à devenir d'autres sainte Thérèse³¹. Le 24 juillet 1660, en parlant des vertus de Louise de Marillac, il se réjouit de la description de celle-ci par une sœur: "Sitôt qu'elle était seule, elle était toujours en oraison."³²

Le naturel avec lequel Vincent parle de la contemplation démontre combien il se sentait à l'aise dans cet univers. Les pensées qu'il exprimait spontanément parfois nous l'indiquent. Une brève note écrite de sa main affirme: "Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune et le soleil empruntent leur lustre et leur beauté?"³³ Un jour qu'il se trouvait dans une chambre entourée de miroirs, voyant le mouvement d'une mouche se refléter à l'infini, il commente ainsi: "Si les hommes ont trouvé l'invention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en un lieu, jusqu'au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la divinité..."³⁴

Vincent devient éloquent parfois lorsqu'il exprime sa façon de voir Dieu. Expliquant le premier chapitre des Règles communes aux membres de la Congrégation de la Mission le 13 décembre 1658, il parle ainsi: "Oh! si nous avions la vue assez subtile pour pénétrer un peu dans l'infini de son excellence, ô mon Dieu, ô mes frères, que nous en rapporterions de hauts sentiments! Nous dirions, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit compris rien de pareil. C'est un abîme de douceur, un être souverain et éternellement glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens; tout y est incompréhensible."³⁵

Un an et demi avant sa mort, Vincent dira à sa communauté de prêtres et de frères:

*...cette pratique de faire incessamment la volonté de Dieu. Elle viendra peu à peu en l'esprit; elle se tournera en habitude ou, pour mieux dire, en grâce de Dieu, de sorte que... nous y trouverons à la fin tout faits et toujours animés. Hélas! Combien y en a-t-il qui ne perdent point Dieu de vue!*³⁶

Un problème contemporain

³¹ SV IX, 420-424.

³² SV X, 728.

³³ SV XIII, 143.

³⁴ SV XI, 409.

³⁵ SV XII, 110.

³⁶ SV XII, 163-164.

Avant Vatican II et la révision subséquente de nos propres Constitutions, beaucoup avaient exprimé leur inquiétude concernant le devenir “religieux” ou “monastique” de la Congrégation. À l’heure actuelle, nos Constitutions révisées réaffirment clairement l’enseignement de saint Vincent à l’effet que nous sommes des “séculiers”³⁷ et que nos vœux sont “non religieux”³⁸. La récente *Instruction sur la Stabilité, la Chasteté, la Pauvreté, et l’Obéissance dans la Congrégation de la Mission* met semblablement en relief le caractère séculier³⁹ de notre institut et la nature non religieuse des vœux⁴⁰.

Contrairement au passé, le problème fondamental actuel n’est pas une tendance vers la vie monastique. Aujourd’hui, plus de trois décennies après Vatican II et le renouvellement de nos Constitutions, la tentation la plus fréquente est l’hyperactivité et la surcharge de travail. Ce problème n’était pas inconnu du temps de saint Vincent. Un jésuite qui oeuvrait avec les confrères écrit à saint Vincent à la mort de Germain de Montevit: “Vos messieurs sont souples et très dociles en tout, hormis dans les avis qu’on leur donne de prendre un peu de repos. Ils croient que leurs corps ne sont pas de chair, ou que leur vie ne doit durer qu’un an.”⁴¹

Deux facteurs dans la vie actuelle aggravent la situation.

- Dans certaines parties du monde, particulièrement en Europe occidentale et aux États-Unis, le déclin des vocations a amené une diminution du nombre de prêtres, et ceux-ci doivent poursuivre les œuvres déjà existantes malgré une baisse d’énergie due à l’âge. Devant la gravité de cette situation, un évêque nord-américain déclarait: “Je ne peux ni ne veux demander aux prêtres d’accomplir davantage qu’ils ne font présentement dans leur ministère. La plupart sont terriblement surchargés et essaient vaillamment de faire l’impossible pour répondre aux demandes pastorales jour après jour”⁴².
- Non seulement en Europe occidentale et en Amérique du Nord, mais en maints endroits à travers le monde, la société met l’accent sur la satisfaction immédiate. Compte tenu des moyens de transport et des communications rapides, la promesse de résultats instantanés nous relance continuellement. Et de fait, nous obtenons souvent satisfaction. La société contemporaine évolue à une vitesse frénétique et nous sommes constamment harcelés par le monde des affaires, par des mouvements ou des groupes qui nous répètent: “Ne

³⁷ C 3, § 2.

³⁸ C 55, § 1.

³⁹ Cf. chap. I, III B.

⁴⁰ Cf. chap. VII, I.

⁴¹ SV II, 24.

⁴² Cardinal Roger Mahony, “Ways of Responding to the Priesthood Shortage”, *Origins* 28 (October 29, 1998; 20) 360. Plusieurs articles ont été écrits récemment sur la nécessité de donner aux prêtres la possibilité de “prendre leur retraite avec dignité”. Cf. *America*, 16-05-1998 et 26-09-1998.

manquez pas le train qui passe!” Et nous, nous courons pour l’attraper. Cependant nous découvrons, souvent à la suite d’une expérience douloureuse, que la plupart des difficultés de la vie ne peuvent se dissiper instantanément et que les valeurs les plus profondes ne s’acquièrent qu’avec le temps.

Unir l’action et la contemplation comme vincentiens

Malgré les problèmes décrits précédemment, chacun de nous aura constaté avec beaucoup de joie, à l’heure actuelle, un intérêt nouveau pour la spiritualité⁴³. Quelques-unes de ses manifestations sont heureusement saines. D’autres, par contre, tendent vers le bizarre⁴⁴. Mais une chose est évidente. Il existe une faim, “un désir profond et authentique chez l’humain du vingtième siècle, de plénitude au milieu de la fragmentation, de communauté devant l’isolement et la solitude, de transcendance libératrice, de sens de la vie, de valeurs qui durent”⁴⁵.

Nos membres aussi recherchent la plénitude, le sens, la transcendance. La Congrégation doit tenter de satisfaire ces attentes. Je crois qu’il n’y a rien de plus valable pour nos candidats et nos membres que d’exposer à leur regard (et au nôtre!) une vision captivante, une valeur suprême qui les aidera à intégrer la vie et à la donner comme un cadeau, une spiritualité profonde, vibrante, holistique et apostolique.

Toute spiritualité authentique, chez les chrétiens et les non-chrétiens, implique une poussée transcendante. Un théologien contemporain décrit la spiritualité comme “l’expérience d’un effort conscient pour intégrer sa vie non pas en termes d’isolement et de repli sur soi, mais de transcendance de soi vers la valeur absolue que l’on perçoit”⁴⁶. La plupart des théologiens s’entendent sur les principales caractéristiques suivantes: intégration personnelle, progressive, poursuivie consciemment, par la transcendance de soi, dans et vers la perspective d’une valeur absolue. Dans un contexte chrétien, *la* force conductrice, *la* perspective d’une valeur absolue consistera en l’amour de Dieu révélé dans la personne de Jésus.

⁴³ Cf. *Document final*, Assemblée Générale de 1998.

⁴⁴ Cf. Meredith B. McGuire, “Mapping Contemporary American Spirituality: A Sociological Perspective”, *Christian Spirituality Bulletin* (Vol. 5, No. 1; Spring 1997) 1-8; voir également John A. Coleman, S.J., “Exploding Spiritualities: Their Social Causes, Social Location and Social Divide”, *ibid.*, 9-15.

⁴⁵ Cf. Sandra Schneiders, “Spirituality in the Academy”, *Theological Studies* 50 (1989) 696.

⁴⁶ Sandra Schneiders, “Spirituality in the Academy”, *Theological Studies* 50 (1989) 684; voir également, 676-697; aussi, du même auteur, “Theology and Spirituality: Strangers, Rivals, or Partners?”, *Horizons* 13 (1986) 266; voir aussi, Michael Downey, “Christian Spirituality: Changing Currents, Perspectives, Challenges”, *America* (Vol. 172, April 2, 1994) 8-12.

Je suggère, ci-dessous, cinq pierres de fondation d'une spiritualité apostolique vincentienne qui réunit l'action et la contemplation.

1. *Notre spiritualité vincentienne est profondément incarnationnelle, enracinée dans l'humanité incarnée de Jésus.*

C'est l'évidence même, et on ne peut rien affirmer de plus important. On peut sûrement demander: est-ce que toute spiritualité chrétienne n'est pas centrée sur la personne de Jésus? Oui, sans doute. Il est très clair, à travers l'histoire, que les sociétés apostoliques ont toujours eu le rôle particulier de rappeler à l'Église qu'elle doit se centrer sur l'humanité de Jésus, sur son *incarnation*.

Le christocentrisme était au cœur du renouveau spirituel initié par les fondateurs des premières et révolutionnaires sociétés de vie apostolique, particulièrement au dix-septième siècle. Bérulle est reconnu pour sa christologie abstraite, mystique, qui met en lumière les étapes de l'incarnation de Jésus, son adoration du Père, son dépouillement de soi⁴⁷. Plus concrètement, Vincent rallie les prêtres, les sœurs, les frères, les laïcs hommes et femmes, à suivre le Christ missionnaire, serviteur et évangéliste des pauvres. Jean Eudes se centre sur le cœur de Jésus débordant d'amour pastoral. Tous, ils ont capté le sens le plus profond des évangiles qui résonne de cette conviction: Jésus est le centre absolu. "Je suis le chemin et la vérité, et la vie, dit Jésus. Personne ne va au Père si ce n'est par moi."⁴⁸ "Je suis la vigne..."⁴⁹ "Je suis la porte..."⁵⁰ "Je suis le bon berger..."⁵¹ "Je suis la lumière..."⁵² "Je suis le pain vivant qui descend du ciel"⁵³. "Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle..."⁵⁴

⁴⁷ Raymond Deville, *L'École Française de Spiritualité*, Desclée, Paris 1987, spécialement 105ss; *Bérulle and the French School*, dont l'introduction est de William M. Thompson (New York: Paulist Press, 1989, spécialement 35ss; voir aussi, Michel Dupuy, "Le Christ de Bérulle", *Vincentiana* XXX (1986, No. 3-4) 240-252; Benito Martinez, "El Cristo de Santa Luisa", *ibid.*, 280-309; Luigi Mezzadri, "Jésus-Christ, figure du Prêtre-Missionnaire, dans l'oeuvre de Monsieur Vincent", *ibid.*, 323-356; Giuseppe Toscani, "Il Cristo di S. Vincenzo", *ibid.*, 357-405; Yves Krumenacker, *L'École française de Spiritualité*, Cerf, Paris 1998.

⁴⁸ Jn 14, 6.

⁴⁹ Jn 15, 6.

⁵⁰ Jn 10, 9.

⁵¹ Jn 10, 11.

⁵² Jn 8, 12.

⁵³ Jn 6, 51.

⁵⁴ J'ai toujours été frappé par cette prière magnifique, attribuée au missionnaire saint Patrick, qui cristallise cette forme de spiritualité:

*Christ sois avec moi, Christ sois en moi,
Christ sois derrière moi, Christ sois devant moi,
Christ sois à côté de moi, Christ séduis-moi,
Christ reconforte-moi et régénère-moi,
Christ sois au-dessous de moi, Christ sois au-dessus de moi,
Christ dans la tranquillité, Christ dans le danger,
Christ dans le coeur de tous ceux qui ont de l'amour pour moi,
Christ dans la bouche de l'ami et de l'étranger.*

Dans une lettre qu'il écrivait à son grand ami Antoine Portail, le 1^{er} mai 1635, Vincent exprime clairement cette position:

*Ressouvenez-vous, Monsieur, que nous vivons en Jésus-Christ par la mort de Jésus-Christ, et que nous devons mourir en Jésus-Christ par la vie de Jésus-Christ, et que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il faut vivre comme Jésus-Christ*⁵⁵.

Les sociétés apostoliques sont pour la plupart centrées sur divers aspects de l'humanité de Jésus: le Christ maître, le Christ prédicateur, le Christ guérisseur, mais le centre absolu demeure toujours Jésus lui-même, pleinement incarné.

En résumé, le coeur de la spiritualité apostolique videntienne doit être l'humanité de Jésus le Missionnaire du Père, l'Évangéliste des pauvres, dans l'union avec son Père, dans son intégrité personnelle, dans son zèle pour la mission qu'il a reçue, dans son amour profondément humain en particulier pour les plus abandonnés, dans son désir de former d'autres évangélistes, dans sa passion pour la vérité, dans son habileté à joindre les pôles de la colère et de la douceur, dans sa faim et sa soif de justice. Jésus vient du Père et retourne vers le Père. Il est totalement immergé dans la mission qu'il reçoit de son Père. Il est uni à son Père dans la contemplation, passant des nuits entières en prière. Il est uni à ses frères et sœurs dont il partage l'humanité, se donnant à eux jusqu'à la mort.

2. *Notre sainteté, notre saisie par Dieu, est intrinsèquement liée à notre mission apostolique.*

Permettez-moi de préciser immédiatement quelques points.

Tout d'abord, nous partageons ce trait avec beaucoup de sociétés apostoliques et d'autres groupes également. De fait, toutes les sociétés apostoliques possèdent cette caractéristique comme élément-clé de leur spiritualité. C'est particulièrement dans la mission apostolique définie par nos constitutions⁵⁶, dans notre contact avec les plus pauvres, que nous cherchons à aimer et à servir le Seigneur. Le vingt-cinquième chapitre de l'évangile de Matthieu est la base de notre spiritualité: "J'avais faim, vous m'avez donné à manger. J'avais soif, vous m'avez donné à boire." J'étais ignorant vous m'avez instruit dans vos écoles. J'étais malade, vous m'avez soigné dans vos hôpitaux. J'étais prisonnier, vous êtes venus me visiter en prison. Bien sûr, comme le suggère ce texte, les oeuvres des diverses sociétés apostoliques diffèrent grandement les unes des autres. Elles se concentrent soit sur la prédication, l'enseignement, les soins de santé, la formation des prêtres, les missions internationales, les retraites, la promotion humaine, le plaidoyer pour la justice, et

⁵⁵ SV I, 295.

⁵⁶ Cf. Canon 731, § 1.

biens d'autres buts encore. Mais c'est précisément dans la façon de voir et d'aimer le Christ dans la personne de ceux et celles qui sont servis que les membres des sociétés apostoliques recherchent l'union authentique avec le Seigneur. Pour nous, vincentiens, ceux et celles que nous servons sont décrits principalement dans les articles 1-18 de nos Constitutions et 1-12 de nos Statuts.

De plus, à l'heure où l'Église proclame encore et toujours son option préférentielle pour les pauvres, les laissés-pour-compte de notre société occupent de plus en plus le centre de la mission de l'Église tout entière. L'ecclésiologie contemporaine et un certain courant spirituel voient le Christ dans le pauvre et le pauvre dans le Christ, comme saint Vincent. Par conséquent, notre spiritualité vincentienne nous plonge de plus en plus profondément dans la mission de l'Église actuelle.

Enfin, à une époque où les droits et la dignité de la personne humaine sont davantage mis en évidence, nous sommes conscients qu'en donnant notre vie au service des pauvres, nous devons tenir compte de leurs propres désirs, de leurs propres espoirs, de leurs propres valeurs et de leurs besoins réels. Ils doivent eux-mêmes devenir des agents de leur propre évolution humaine et spirituelle. La spiritualité vincentienne actuelle implique donc, dans notre contact avec les pauvres que nous "récoltons avant même d'avoir semé", d'écouter davantage que de parler, d'accompagner plutôt que de prendre en charge, de nous laisser évangéliser par ceux et celles que nous servons⁵⁷.(57)

3. *Notre prière vincentienne possède un dynamisme particulier, découlant de l'action et menant à elle.*

Nous sommes appelés à être des contemplatifs dans l'action et des apôtres dans la prière⁵⁸. Comme saint Vincent, les fondateurs d'à peu près toutes les sociétés apostoliques étaient des femmes et des hommes incroyablement actifs. Mais s'en trouvait-il parmi eux que leurs contemporains ne connaissaient pas également comme des personnes de prière?

Dans une saine spiritualité vincentienne, la prière et l'action sont comme deux doigts de la main. Séparée de l'action, la prière peut devenir un moyen d'évasion. Elle peut se perdre dans la fantaisie ou donner l'illusion de la sainteté. Inversement, le service séparé de la prière peut devenir superficiel. Il pourrait contenir une qualité "énergétique", mais deviendrait rapidement une dépendance, un attrait intoxicant, allant même jusqu'à dominer quelqu'un psychologiquement à tel point que sa valeur personnelle reposera uniquement sur le fait d'être occupé.

⁵⁷ C 12, 3°.

⁵⁸ C 42.

La spiritualité apostolique atteint son apogée lorsque la prière et l'action sont équilibrées. La personne qui aime Dieu "à la sueur de son visage et aux dépens de ses bras"⁵⁹ sait distinguer entre les belles pensées théoriques d'un Dieu abstrait et un réel contact avec le Dieu vivant contemplé et servi dans les personnes souffrantes.

Dans notre propre tradition spirituelle, la prière mentale joue un rôle très important. Peu de sujets ont fait l'objet d'une telle attention dans les conférences et les écrits de saint Vincent. Sur l'oraison mentale⁶⁰, il s'adresse ainsi aux missionnaires:

Donnez-moi un homme d'oraison, et il sera capable de tout; il pourra dire avec le saint Apôtre: "Je puis toutes choses en Celui qui me soutient et qui me conforte ." La Congrégation de la Mission subsistera autant de temps que l'exercice de l'oraison y sera fidèlement pratiqué, parce que l'oraison est comme un rempart inexpugnable, qui mettra les missionnaires à couvert contre toutes sortes d'attaques...⁶¹

Pour encourager ses fils et filles à méditer, Vincent se sert de plusieurs des comparaisons communément utilisées par les écrivains spirituels du temps. Il leur rappellera que la prière est à l'âme ce que la nourriture est au corps⁶². C'est une "fontaine de jouvence" qui nous revigore⁶³; un miroir dans lequel nous voyons toutes nos laideurs et où nous commençons à nous ajuster pour plaire à Dieu⁶⁴; un rafraîchissement au milieu des difficultés du travail journalier au service des pauvres⁶⁵. Aux missionnaires, il souligne que l'oraison est une prédication qu'on se fait soi-même⁶⁶. C'est un grand livre pour un prédicateur, car il peut y puiser les vérités divines qu'il partage avec le peuple de Dieu⁶⁷. C'est une douce rosée qui rafraîchit l'âme chaque matin, dira-t-il aux Filles de la Charité⁶⁸.

De même, Vincent appréciait grandement les symboles⁶⁹. Il recommande de méditer sur la passion devant un crucifix⁷⁰, et de se servir d'images. Il suggère

⁵⁹ SV XI, 40.

⁶⁰ Le terme utilisé ici par Vincent est *oraison*; voir mon article intitulé "Mental Prayer, Yesterday and Today: The Vincentian Tradition", *He Hears the Cry of the Poor* (New York: New City Press, 1995) 78-79.

⁶¹ SV XI, 83.

⁶² SV IX, 416.

⁶³ SV IX, 217.

⁶⁴ SV IX, 417.

⁶⁵ SV IX, 416.

⁶⁶ SV XI, 84.

⁶⁷ SV VII, 156.

⁶⁸ SV IX, 402.

⁶⁹ Vincent était certes très attentif à la prière liturgique. Il constatait que les prêtres célébraient mal l'Eucharistie et qu'ils savaient à peine confesser. Il s'assura donc qu'une partie de la retraite aux ordinands soit consacrée à enseigner la façon de bien célébrer. Mais, malgré ce contexte positif, il reste qu'il était vraiment un homme de son temps. Comme ceux de son époque, il s'appuyait sur la stricte observance des

des livres pour faciliter la prière⁷¹. Il propose une méthode mais laisse une grande liberté d'utilisation.

Une chose est très claire: Vincent demeure convaincu que la vitalité de la Congrégation de la Mission dépend de notre fidélité à la prière mentale quotidienne. Si nous n'y sommes pas fidèles, affirme-t-il avec fermeté, la Compagnie disparaîtra. À mon sens, cela est aussi vrai aujourd'hui que du temps de saint Vincent: la prière méditative quotidienne est essentielle au renouvellement continu de la Congrégation.

4. *Notre croissance dans la vie divine découle des liens de charité profonde tissés avec nos propres frères dans la communauté.*

Ici également, permettez-moi de donner immédiatement quelques précisions.

En premier lieu, nous sommes membres d'une *société* apostolique. Une forme de vie commune est donc, par définition, un élément essentiel de notre identité⁷². Bien que la vie communautaire puisse prendre des formes différentes dans diverses cultures, une partie intégrante de notre spiritualité fondamentale est l'engagement à bâtir une fraternité de foi et d'amour *avec* ceux qui poursuivent le même but apostolique. Puisque l'engagement envers la communauté est essentiel, cela implique l'emploi de moyens clairs et concrets pour l'entretenir et le soutenir. Sont particulièrement importants parmi ces moyens, la formation initiale, une formation continue bien structurée, des gestes d'initiation et d'incorporation symboliques, des moments de prière communautaire clairement définis, le partage de l'Eucharistie, les repas ensemble, les moments de détente en compagnie des pairs, et la possibilité de s'amuser ensemble. La vie communautaire vise à tisser des liens profonds de charité entre nous. Rien n'est plus néfaste pour une communauté qu'un ange de la rue qui se change en démon à la maison. Une vraie spiritualité vincentienne implique que chacun prenne des moyens concrets pour construire une communauté solidaire qui cherche à conduire tous les membres vers la sainteté de la charité.

En second lieu, notre vie communautaire est *en vue de la mission*. Ceci ne signifie pas que la vie ensemble n'a aucune importance. Non seulement elle est importante, elle est essentielle. De plus, l'une des plus fortes récriminations que j'entends actuellement de la part de jeunes prêtres, de frères et de sœurs, c'est

rubriques. Il y avait peu d'efforts pour faire de la liturgie une "célébration communautaire" avec la participation active de tous les fidèles.

⁷⁰ SV IX, 32, 217; X, 569; voir aussi IV, 139, 590; I, 134; cf. X, 569: "N'est-ce pas une bonne méditation que d'avoir toujours la pensée de la mort et passion de Notre-Seigneur dans le cœur?"

⁷¹ Parmi ces dernières, il affectionnait tout particulièrement *L'imitation de Jésus-Christ*, *l'Introduction à la Vie dévote* et le *Traité de l'Amour de Dieu* de François de Sales, les méditations de Busée, *Le Guide des Pécheurs* de Louis de Grenade et son *Catéchisme*, de même que *L'Année Chrétienne* de Jean Suffren.

⁷² C 3, 19-27; voir également Canons 731, § 1 et 740.

qu'ils ne trouvent pas le soutien communautaire qu'ils espéraient. Cependant, tout en insistant sur l'importance de la vie en communauté et sur le besoin de créer des structures pour la soutenir, permettez-moi d'ajouter que dans les sociétés apostoliques, ces structures doivent toujours garder leur souplesse. Elles ne doivent pas être si souples qu'elles s'écroulent, mais elles doivent l'être assez pour nous permettre de répondre aux besoins urgents de ceux et celles que nous servons. Pour exprimer cette idée aux Filles de la Charité, saint Vincent utilisait souvent l'expression "laisser Dieu pour Dieu". Si un pauvre arrive durant la prière, nous devrions nous sentir totalement libres de laisser notre conversation avec le Seigneur pour aller converser avec le Seigneur dans la personne du pauvre.

En troisième lieu, nous nous engageons de nos jours à participer à des projets communautaires locaux⁷³. Un élément essentiel de la spiritualité contemporaine, c'est la fidélité à ces projets. Autrefois, la fidélité se mesurait à l'observance d'une règle prescrite universellement, avec un ordre du jour à peu près le même partout dans le monde. Aujourd'hui, la fidélité se mesure à l'observance d'une entente faite avec les autres membres de la maison. L'entente comprend non seulement notre engagement commun à une mission apostolique, mais aussi notre promesse de nous soutenir les uns les autres dans notre vie ensemble et dans notre prière.

5. *Notre liberté d'aller où le Seigneur nous appelle requiert la simplicité vincentienne de vie, l'humilité dans l'écoute et le détachement de tout ce qui peut nous en empêcher.*

J'essaierai d'illustrer ceci de plusieurs façons.

Premièrement, notre spiritualité vincentienne implique la disponibilité et la mobilité⁷⁴. Presque toutes les sociétés apostoliques ont été fondées pour répondre à des besoins évidents que les fondateurs ont entendus, se mettant à l'avant-garde pour combler ces besoins. Caractérisés par l'obéissance du temps, les membres allaient d'un endroit à l'autre rapidement, volontairement et joyeusement. Souvent ils recherchaient les pays les plus lointains avec peu d'espoir de retour dans leurs terres natales. L'appel de Jésus résonnait à leurs oreilles: "Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures" (Mc 16, 15). Aujourd'hui, au moment où l'Église ne cesse de nous appeler à une nouvelle évangélisation, "nouvelle dans son ardeur, nouvelle dans ses méthodes, nouvelle dans son expression", la disponibilité et la mobilité sont d'autant plus importantes. Cela signifie que la Congrégation doit avoir le courage de renoncer à des œuvres que d'autres peuvent poursuivre, même celles à long terme, afin d'être libre d'aller aux besoins les plus pressants. De même, les individus doivent vivre simplement et ne pas multiplier les "besoins" personnels. Là seulement

⁷³ C 27; S 16.

⁷⁴ C 12, 5°.

auront-ils la liberté d'aller où le Seigneur les appelle. Plus on est attaché aux choses, aux lieux et aux personnes particulières, plus la mobilité est difficile.

Deuxièmement, comme beaucoup de sociétés de vie apostolique, la Congrégation de la Mission est exempte de la juridiction des évêques du lieu, excepté dans les domaines expressément prévus par la loi. Ceci laisse beaucoup de place à la créativité et à la souplesse, particulièrement en ce qui concerne la vie communautaire et la gérance. Il m'apparaît très important de nous approprier cette liberté, de l'utiliser de manière créative dans la poursuite de nos objectifs apostoliques et de nous donner des moyens d'approfondir la vie communautaire et la prière. Tout particulièrement dans les provinces qui sont en période de crise ou presque en voie d'extinction, cette liberté doit nous pousser à agir avec fermeté, à expérimenter ou à trouver de nouvelles façons de revivifier les œuvres qui semblent *in extremis*. Cependant la créativité ne vient pas que de l'intérieur. Nos "bonnes idées" sont des cadeaux du Seigneur qui nous arrivent habituellement par le biais de ceux et celles que nous servons, par nos frères et sœurs dans la communauté, par la grande communauté ecclésiale, par la société contemporaine, par ce que nous lisons, ou par le Seigneur dans la prière. Il est essentiel que nous écoutions attentivement les nombreuses voix qui nous parviennent et que nous nous détachions de nos idées personnelles préférées.

Troisièmement, pour devenir de vrais vincentiens, nous devons adopter des formes concrètes d'ascétisme comme élément important de notre spiritualité. L'ascétisme contemporain doit être un "ascétisme fonctionnel", pour utiliser l'expression de Karl Rahner⁷⁵. Nous vivons le célibat dans le but d'être "libres pour le Seigneur", afin d'aller partout dans le monde où il nous envoie comme missionnaires et de nous donner totalement dans une vie d'union avec lui, dans la prière et le service du prochain, principalement des pauvres. Nous utilisons les biens matériels d'une façon nouvelle, les considérant comme une extension de nous-mêmes. Nous les mettons à la disposition des pauvres, et nous entrons en solidarité avec eux en partageant leur lot. Nous sommes vraiment libres *si nous pouvons nous arrêter* de travailler, et si nous pouvons nous reposer paisiblement en présence du Seigneur. Nous devons être capables de renoncer à tout ce qui nous empêche d'atteindre cet objectif.

Quatrièmement, comme société apostolique, la Congrégation partage la liberté de l'élément charismatique de l'Église. Nous n'appartenons pas à la structure hiérarchique de l'Église; de fait, nous jouissons d'une autonomie considérable non seulement parce que nous en sommes exempts, mais aussi parce que bon nombre de canons qui régissent la vie des instituts religieux ne s'appliquent pas à nous. Presque tout est déterminé librement par nos propres lois. Les paroles extraordinaires de saint Vincent retentissent de cette liberté lorsqu'il envoie les premières Filles de la Charité:

⁷⁵ Karl Rahner, *Theological Investigations* VIII, 208.

Elles considéreront qu'elles ne sont pas dans une religion, cet état n'étant pas convenable aux emplois de leur vocation...

- *n'ayant pour monastère que les maisons des malades et celle où réside la supérieure,*
- *pour cellule une chambre de louage,*
- *pour chapelle l'église paroissiale,*
- *pour cloître les rues de la ville,*
- *pour clôture l'obéissance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux nécessaires pour le service,*
- *pour grille la crainte de Dieu,*
- *pour voile la sainte modestie...⁷⁶*

Cinquièmement, notre prière devrait être caractérisée par la simplicité, l'humilité et le détachement. L'écoute est au cœur de la prière, tout comme la disponibilité. Le missionnaire désire savoir où le Seigneur veut l'envoyer et entendre ce que le Seigneur veut qu'il annonce. L'évangile de Matthieu⁷⁷ le prévient de ne pas multiplier les mots dans la prière. Le défi de la prière missionnaire est de se tenir devant le Seigneur avec détachement, disant simplement: "Parle, Seigneur, ton serviteur écoute"⁷⁸.

Un dernier mot. Je suis convaincu que rien n'est plus important pour la Congrégation de la Mission de demain qu'une spiritualité profonde qui unit l'action et la contemplation. Bien sûr, la grandeur d'une telle spiritualité dépend de nous tous. La tâche qui nous attend comme missionnaires, c'est de promouvoir la vie, principalement la vie de l'Esprit. Notre plus grand défi au troisième millénaire sera d'exhaler l'Esprit du Seigneur afin qu'il en attire d'autres, qu'il les vivifie et les aide à jeter sur le monde un regard irrésistible et à y vivre un amour concret. La grande tentation pour les membres des sociétés de vie apostolique comme la nôtre, c'est d'être tellement absorbés par le travail que nous perdions contact avec cette vision énergisante, cette force conductrice qui anime nos activités. Celles-ci sont certainement des plus importantes, puisque nous devons aimer Dieu "à la sueur de nos visages et à la force nos bras"⁷⁹. Mais notre travail doit d'abord découler de notre "expérience de Dieu, de son Esprit, de sa liberté jaillissant du cœur de l'existence humaine *vraiment expérimentée*"⁸⁰. En d'autres mots, notre spiritualité doit être totalement vivante. Un amour du Christ profondément incarnationnel doit nous *êtreindre*, affirme Paul aux Corinthiens⁸¹. Pour *vivre* au troisième millénaire, nous devons être enracinés

⁷⁶ SV X, 661.

⁷⁷ Mt 6, 7.

⁷⁸ 1 S 3, 10.

⁷⁹ SV XI, 40.

⁸⁰ Karl Rahner, "The Spirituality of the Church of the Future", *Theological Investigations* XX, 149; voir également Theodore Wiesner, "Experiencing God in the Poor", *Vincentiana* 3 (1988) 328-336.

⁸¹ 2 Co 5, 14.

dans une spiritualité profonde, afin que tous ceux et celles que nous servons voient que Dieu entre dans leur vie par notre ministère. Sommes-nous présence de Dieu? Les pauvres peuvent-ils sentir que Dieu les touche quand nous travaillons parmi eux? Nous reconnaissent-ils comme des gens de Dieu? Si l'Esprit est vraiment vivant pour nous à l'aube du troisième millénaire, la Congrégation de la Mission sera pour le monde un signe éclatant que le Royaume des cieux est à l'œuvre.

(Traduction: Mme. RAYMONDE DUBOIS)